THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhis1702unse

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Janvier 1702.

LUGDUNENSIS SOC. JESU

A TREVOUX,
De l'Imprimerie de S. A. S.

Et ſe vendent à Paris,
Chez JEAN BOUDOT Libraire Imprimeur Ordinaire du Roy, & de l'Academie Royalle des Sciences, Ruë S. Jaques au Soleil d'Or prés S. Severin.

PERIOD. N-J6 1702 no. 1

Avec Privilege & Approbation. 1702.

THE J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1702.

HISTOIRE CRITIQUE DES *pratiques ſuperſtitieuſes qui ont ſéduit les Peuples & embaraſſé les Sçavans, avec la méthode & les principes pour diſcerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le ſont pas.* A Roüen chez Behourt : & ſe vend à Paris chez Jean Boudot 1701. in 12. pagg. ...

ON a entrepris cet Ouvrage. Premierement pour conſerver la memoire de quelques faits fort extraordinaires. Secondement pour

désabuser plusieurs personnes. Troisiémement pour montrer que les nouveaux Physiciens accoutumez à faire des systemes sur toutes sortes de choses, se mettent en danger d'autoriser de veritables superstitions. Quatriémement enfin pour reduire certains esprits prétendus forts, à reconnoître qu'il y a des faits qu'on ne peut attribuer aux corps, & qui démontrent qu'il y a des esprits.

Le livre a trois parties. Dans la premiere on donne l'histoire de l'origine & du progrés de la Baguette. On examine dans la seconde quelle est la cause qui peut la faire tourner : & l'on donne des regles pour discerner les effets naturels de ceux qui ne le sont pas. Dans la troisiéme partie, on expose les raisons qui ont porté les hommes à autoriser des pratiques superstitieuses, qui devoient être condamnées parmi les Chrétiens. L'Auteur paroît chercher de bonne foy la verité, & il prend son parti en homme sage.

La premiere partie ne demande

pas un long extrait. Il n'est plus question que de sçavoir la matiere de la Baguette dont on s'est servi depuis quelques années pour découvrir des sources, de l'or, de l'argent &c. On s'imaginoit qu'il étoit nécessaire qu'elle fût de Coudrier ou d'Amandier, cela est faux. Mille experiences font voir qu'elle peut être de toute sorte de bois ou de métail. La figure de la Baguette, ni le temperament de la personne qui en use, ne contribuent nullement à ses effets.

Trois choses sont incontestables. Premierement que la Baguette tourne sans art & sans fraude entre les mains de quelques personnes. Secondement qu'elle ne tourne pas toûjours, & qu'il y a souvent de la fourberie & de l'illusion dans cet usage. Troisiémement que la Baguette a souvent tourné dans des endroits, où il n'y avoit ni métail ni source.

L'usage de la Baguette a plus d'étenduë qu'on ne pense. Elle sert pour découvrir les veritables bornes des champs, les chemins per-

dus, les voleurs, les malefices. Quelques Allemans s'en servent pour guerir les playes, & remettre les os disloquez. On l'employe en Egypte pour faire sortir l'eau des animaux enflez. Elle étoit autrefois en vogue chez les Payens & même chez les Juifs, comme le rapporte le Prophete Ozée c. 4.

Ce que l'Ecriture dit de la Baguette dont Moïse se servit pour trouver de l'eau, n'y auroit-il pas donné occasion ? Le Caducée de Mercure, qui n'est autre chose qu'une Baguette avec deux serpens, ne seroit il pas feint à l'imitation de la Baguette de Moïse, & des serpens dans lesquels ce Legislateur la changea à la vûë de Pharaon? Le Caducée n'auroit-il pas servi à feindre que la planette de Mercure préside à la naissance de ceux dans les mains de qui l'on dit que la Baguette tourne pour trouver de l'eau &c ?

L'usage de la Baguette a eu ses défenseurs & ses adversaires. Il a été approuvé par Maïolus, Peucer, Fludd, Libavius, Willenius, Frommann, & Messieurs Hirnaim, de

Saint Romain & le Royer. Le Pere de Chales, dit l'Auteur, inclinoit plus à croire cet uſage naturel. Il a été regardé comme ſuperſtitieux par Agricola, Paracelſe, Roberti, Stengelius, Cæſius, Forenus, Fabry, Kirker, Aldrovandus, Schott, Conrad, Sperling, les Peres Meneſtrier & Alexandre &c.

Seconde partie. Un effet, dit l'Auteur qui n'eſt pas une ſuite des communications regulieres du mouvement doit être mis au nombre ou des vrais miracles que Dieu opere, ou des faux miracles par leſquels le Demon porte les hommes à la ſuperſtition.

Les effets de la Baguette ne ſont pas naturels. Car une cauſe materielle & phyſique agit toûjours de la même maniere, comme il paroît dans l'aiman, dans la chaux &c. Ce qui ne convient toutefois pas à la Baguette. Elle tourne ſur l'endroit qui ſépare deux champs, ſoit que la pierre qui le marque y ſoit, ou qu'elle n'y ſoit pas: elle ne tourne pas toûjours ſur les ſources cachées, ni ſur un écu qui n'a pas été volé com-

me ſur celui qui l'a été : elle n'a nul mouvement ſur l'eau, ni ſur l'argent qu'on n'a pas deſſein de trouver.

Les effets de la Baguette ne ſont pas non plus des miracles : car il ſe trouve mille impoſtures dans l'uſage qu'on en fait. Ceux qui la tiennent ne ſont ſouvent rien moins que des Saints : ils ne prétendent pas porter au ſervice de Dieu les perſonnes pour qui ils s'employent ; ceux qui les conſultent ne le ſont pas non plus pour glorifier Dieu.

Les effets dont il s'agit ſont donc de faux miracles, & des illuſions du Demon. Il n'eſt pas neceſſaire pour éprouver ces effets d'avoir fait un pacte avec cet eſprit de tenebres : ſon pouvoir n'eſt pas dependant d'un pacte exprés. Les Saints Peres, les Conciles & les Princes Chrêtiens ont condamné pluſieurs ſuperſtitions dans des perſonnes qui n'avoient fait nul pacte avec lui. Il eſt vrai que l'Hiſtoire naturelle raconte des choſes bien extraordinaires : mais l'Hiſtoire naturelle eſt remplie de contes : En voici un exemple ſingulier. Saint

Auguſtin au livre 21. de la Cité de Dieu ſur la foy de l'Hiſtoire naturelle, parle d'une fontaine qu'on voyoit auprés de Grenoble, & dont l'eau allumoit des flambeaux: cependant cela ſe trouve faux. Il “ y a quelques années, dit ici l'Au- “ teur, * que j'examinai ce lieu “ avec ſoin, & voici tout ce que je “ pus découvrir. “

Dans l'endroit qu'on appelle la “ Fontaine qui brûle, à trois lieuës “ de Grenoble auprés du Château “ Miribel, on voit une terre d'où “ ſort ordinairement de la flamme “ ou de la fumée dans l'eſpace de “ trois ou quatre toiſes quarrées : la “ terre eſt rougeâtre, chaude au “ toucher, elle prend feu fort faci- “ lement, & répand toûjours une “ odeur de ſoulphre aſſez forte. Un “ temps chargé de nuages quelque- “ fois même une petite pluye ſuffi- “ ſent pour l'allumer; & une pluye “ rude avec un grand vent l'étei- “ gnent : mais en y preſentant de la “ paille allumée, elle prend feu tout “ auſſi-tôt; & ſi l'on creuſe avec un “ bàton, il en ſort des flammes à la “

„ faveur deſquelles on apprête aiſé-
„ ment à manger.

„ Un petit ruiſſeau coule au bas
„ de cette terre, & c'eſt ce qui a
„ donné lieu à la mépriſe : car ce
„ ruiſſeau ne pouvoit ce ſemble
„ paſſer autrefois ailleurs que dans
„ l'endroit même où eſt la terre qui
„ brûle ; parce qu'il y a d'un côté
„ une montagne, & de l'autre de
„ grandes mottes de terre aſſez éle-
„ vées & fort inégales. Comme ce
„ petit ruiſſeau eſt actuellement
„ aſſez avant dans la terre, je crois
„ qu'autrefois il étoit couvert, &
„ qu'il ne ſe montroit que dans
„ l'endroit même ou les flammes
„ avoient fait quelque ouverture.
„ Ainſi lorſqu'on preſentoit à cette
„ ouverture des flambeaux éteints,
„ ils s'allumoient, & en les plon-
„ geant dans l'eau il étoit tout na-
„ turel qu'ils s'éteigniſſent. C'en
„ étoit aſſez pour faire croire à
„ quelques perſonnes, que c'étoit
„ l'eau même qu'on appercevoit
„ par le trou qui produiſoit ces
„ flammes. Le bruit s'en répandit,
„ & l'on appella cette eau la fontai-
„ ne qui brûle.

Dans la ſuite il a été fort facile « de découvrir que ce n'étoit pas « l'eau qui brûloit : car des torrens « après de grandes pluyes ayant paſ- « ſé ſur ces mottes de terre en ont « emporté une grande partie, ont « découvert le canal du ruiſſeau, « & lui ont fait prendre un lit un « peu au deſſous de la terre qui « brûle. «

Troiſiéme partie. On a commu- nément horreur des malefices : mais on excuſe volontiers les ſuperſtitions qui guériſſent les maladies, ou qui procurent quelque autre bien. C'eſt pour cela que les Peres & les Conciles ont eu tant de peine à obliger les Chrétiens de mépriſer les Amulettes, les Taliſmans, & les autres choſes dont les Payens ſe ſervoient pour guerir les maladies, & pour faire paſſer le mal d'un homme à une beſte.

On a toleré dans quelques Egliſes particulieres des ſuperſtitions manifeſtes. En Navarre on menaçoit S. Pierre de jetter ſa ſtatuë dans l'eau s'il ne faiſoit pleuvoir : quelques devots du Saint ſe fai-

ſoient caution pour lui, & alors il pleuvoit. On ſe preſervoit ailleurs de la rage par l'attouchement de clefs rougies dans le feu, qu'on appelloit les clefs de ſaint Pierre. On ouvroit la ſainte Ecriture pour ſçavoir l'avenir. Souvent les Magiſtrats ont fait jurer ſur les Reliques pour découvrir les parjures: & il arrivoit tant de mal à ceux qui s'étoient parjurez, que le Roy Robert fit faire une chaſſe vide pour empeſcher que les ſermens faux ne nuiſiſſent à ſes ſujets. Les épreuves du fer chaud & de l'eau boüillante ont été auſſi fort frequentes. Cunegonde femme de l'Empereur Henri fauſſement accuſée d'adultere ſe juſtifia en tenant dans ſes mains un fer ardent comme elle eût fait une fleur.

L'épreuve du feu a été fort en uſage chez les Payens; & il en eſt fait mention dans les Hiſtoires des Ripuariens, des Allemans & des Lombards. Strabon en parle *l*. 5. Pline *l*.7. Ariſtote au livre des faits merveilleux. Ceux qui aiment le recit de ces ſortes de ſuperſtitions

trouveront ici de quoy ſe ſatisfaire.

Quoique l'Egliſe ait toleré quelquefois certaines ſuperſtitions, comme elle tolere encore tous les jours certains maux qu'elle ne peut pas empêcher, elle ne les a jamais approuvées. Sylveſtre II. condamne expreſſément les épreuves de l'eau chaude & du fer brûlant. L'Auteur répond icy à ce qu'on objecte au ſujet du Concile de Tibur tenu ſur la fin du IX. ſiécle, & qui ſemble approuver l'épreuve du fer ardent.

L'épreuve de l'eau froide, où ceux qui étoient innocens enfonçoient, & où les coupables ſurnageoient, étoit fort en vogue au IX. ſiécle. Il eſt faux que le Pape Eugene II. en ſoit l'Auteur : mais il eſt vrai qu'Hincmar fit un livre pour l'autoriſer. Saint Bernard s'eſt declaré fortement contre toutes ces ſuperſtitions, & le Concile de Latran tenu en 1215. les a condamnées.

L'épreuve de l'eau froide n'a pas laiſſé d'eſtre le ſiécle paſſé fort en

en uſage dans l'Allemagne pour découvrir les Sorciers, & l'on y brûloit irremiſſiblement ceux qui ayant les pieds & mains liées demeuroient ſur l'eau. Adolphe Scribonius écrivit pour juſtifier cette conduite, & prétendoit que le Demon, qui eſt un eſprit, communique ſa legereté aux Sorciers. Neuvalds a refuté la rêverie de Scribonius. Pline au l.7. c.2. ſemble dire que les Sorciers n'enfoncent pas dans l'eau.

On voulut tenter cette épreuve en France au commencement du ſiécle paſſé, & l'affaire ayant eſté portée au Parlement de Paris, Mr. Servin parla contre cet uſage, & le fit défendre par Arreſt. Il n'eſt pas vrai que le Parlement de Paris ne reconnoiſſe point de Sorciers: mais dés qu'ils ne ſont point convaincus de malefice, il laiſſe à l'Egliſe le ſoin de les punir. Le Parlement ſe conforme aux Ordonnances: or le Roy a renouvellé celle de ſes Predeceſſeurs qui ordonnent le châtiment de ceux qui font profeſſion de deviner par l'eau, par le ſas, ou

par quelque autre moyen ſemblable. Henri IV. fit brûler plus de ſix cens Sorciers dans le reſſort du Parlement de Bourdeaux. Il y a icy dequoy contenter pleinement la curioſité de ceux qui aiment à entendre parler de Sorciers.

Ne pourroit-on pas croire, dira quelqu'un que Dieu ſoutient les Sorciers ſur l'eau pour les découvrir ? On répond que non. Car 1. Dieu n'a point promis un tel miracle. 2. Cette épreuve n'eſt pas ſeure, des perſonnes très-innocentes demeurant ſur l'eau.

L'Auteur de cette Hiſtoire donne un plan pour faire un traitté qui renfermât toute cette matiere. Il voudroit qu'on diſtinguât trois ſortes de ſort : le ſort naturel, tel que ſont par exemple la Lotterie, le jeu de dez ; 2. le ſort divin que Dieu inſpire, tel que fut celui de Gedeon lorſqu'il demanda qu'une toiſon expoſée au ſerein fût moüillée, ſans que la terre d'alentour le fût ; le ſort diabolique, tel que ſont ceux dont nous avons parlé. L'Auteur voudroit finir ce Traitté par un re-

cueil des Canons des Conciles, qui condamnent les Superstitions, & qui instruisent les Pasteurs, sur ce qu'ils doivent faire pour détruire l'usage des sortileges.

LE PROTESTANT SCRUPULEUX ou Eclaircissement du 4. *chapitre de la Madonna &c.* à Amsterdam 1701. pagg. 32.

C'Est ici une lettre de Mr. Renoult à Mr. Jurieu dattée de Londres du 24 Juin dernier dans laquelle l'Auteur se déclare hautement contre le titre de *Mere de Dieu*, & les décisions du Concile d'Ephese. Il assure cependant qu'[a] *il n'a eu aucun dessein de favoriser ni les Nestoriens ni les Sociniens* : mais il croit que Nestorius rencontra *des ennemis d'un temperament vif & impetueux qui le chargerent de toutes sortes d'heresies, quoyqu'il n'en eust peut être aucune.* Mr. Renoult en effet [b] *ne trouve dans les dogmes de Nestorius qu'une simple temerité de Theologien qui veut expliquer une chose inexplicable.*

[a] p. 5. [b] p. 7.

Il ne croit pas mesme que Nestorius soit [c] *si blamable pour n'avoir pas voulu conclure que, puisque Jesus estoit Dieu, il falloit appeller sa mere,* MERE DE DIEU. L'Auteur déclare qu'à cet égard il est [d] *Nestorien;* & qui pis est, il assure que c'est Mr. Jurieu lui même *qui lui a fait naistre le dessein de l'être* par sa seiziéme lettre Pastorale de l'an 1685. dont on voit un extrait à la fin de cet Ecrit. Mr. Jurieu avouë effectivement dans cette Lettre que *le titre de Mere de Dieu a quelque chose qui sonne mal, & qui est opposé à l'idée de Dieu, qui ne peut avoir de mere.*

Mr. Renoult paroist être du nombre de ceux qui comme Mr. le Clerc, n'en veulent pas sçavoir *plus que Dieu n'en a revelé.* Il ne laisse pas de se servir du mot de personne qui n'est point dans l'Ecriture : mais [a] *il avoüe franchement que c'est avec quelque scrupule* : parce, dit-il, *qu'on ne s'avisa jamais de donner le nom de personne à la raison, ou à l'entendement d'un homme, comme on le donne à l'entendement ou à la raison de Dieu.* Il se

[a] p. 8. [b] p. 9. [c] p. 12.

relâche cependant dans la ſuite [a] *à ne point chicaner ſur ce terme ; puiſque l'explication qu'on en donne ſe rapporte* au modus entis *des Philoſophes.*

Les raiſons que l'Auteur apporte contre le titre de *Mere de Dieu* ſe réduiſent à celles-cy. 1°. [b] Cette propoſition eſt fauſſe, *Marie eſt mere de Dieu :* car elle ſignifie que Marie eſt mere de la Divinité. 2°. [c] Elle n'eſt point expreſſément dans la ſainte Ecriture. 3° [d] C'eſt plûtoſt une expreſſion des Payens qui avoient une mere des Dieux, & leurs Dieux n'en faiſoient qu'un.

Mr. Renoult dit [e] que *ſon ſcrupule augmente*, quand il fait *reflexion que la qualité de Mere de Dieu eſt en ſcandale aux Juifs & aux Infidelles* ; & quand il ſe ſouvient *des prodigieuſes idolatries que ce titre à produit dans le Chriſtianiſme.* C'eſt ce qu'il prétend que Mr. Baſnage a reconnu dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe p. 1214. parce qu'il y marque que le culte de la Vierge s'y eſt établi après le Concile d'Epheſe. L'Au-

[a] p. 20. [b] p. 10. [c] p. 12. [d] p. 14. [e] p. 20.

teur prétend encore ſuivre le ſentiment de Mr. Baſnage en diſant que S. *Cyrille étoit l'ame du Concile d'Epheſe*, & que *ce ne fut point l'eſprit de Dieu, qui préſida à ce Concile, mais un mauvais genie partiſan de cabale & de faction.*

Il y a long-tems qu'on ſçait qu'afin de mieux détruire la prétenduë idolatrie du culte de la S. Vierge, la Reforme a beaucoup de penchant à luy ôter le titre de *Mere de Dieu* ſur lequel il eſt fondé. C'eſt ce qu'on a veu encore aſſez recemment à l'occaſion du libelle intitulé. *Avis ſalutaires aux devots indiſcrets &c.* Mais les Catholiques doivent ſçavoir gré à M. Renoult, d'avoir prouvé, ce qu'on ne voudroit pas croire s'ils étoient les ſeuls à le dire, que ce ſont les principes de M. Jurieu & de la Reforme qui conduiſent là. Il ne luy reſte plus qu'un pas à faire, dont il ne peut deſormais ſe défendre, s'il veut parler conſequemment. C'eſt d'appliquer à ces expreſſions, *un Dieu nouvellement né, un Dieu enfant, un Dieu crucifié, un Dieu mort & enſe-*

veli &c. les raiſons qui lui font condamner le titre de *Mere de Dieu.* Il faudroit que Mr. Renoult eût bien oublié à raiſonner, luy qui raiſonne ſi juſte contre M. Jurieu, s'il ne voyoit pas qu'on ne peut trouver aucun inconvenient dans cette derniere expreſſion, qui ne vienne de celles-là. Jamais il ne montrera que Neſtorius ait eu raiſon de ne vouloir pas dire, *Marie eſt mere de Dieu,* & qu'il ait eu tort de ne vouloir pas dire qu'*un Dieu eſt né de Marie; un Dieu a eſté crucifié &c.*

RECUEIL DE PLUSIEURS pieces d'éloquence & de poëſie preſentées à l'Academie Françoiſe pour les prix de l'année 1701. *avec pluſieurs diſcours qui ont été prononcez dans l'Academie en differentes occaſions.* A Paris chez Jean Baptiſte Coignard Imprimeur ordinaire du Roy & de l'Academie Françoiſe, ruë Saint Jacques à la Bible d'or. 1701. in 12. pagg. 266.

RIen n'eſt plus propre que ce Recueil de pieces qui s'impri-

ment tous les ans pour animer & pour former les eſprits aux belles lettres. Outre que ce ſont toûjours des Ouvrages dignes de l'Academie Françoiſe, on en trouve de differens ſur une même matiere : ce qui montre les diverſes manieres dont on peut traiter un ſujet. Le ſuccés que ces pieces ont eu à l'Academie ſert non ſeulement à en porter un jugement ſeur, & à en former une juſte idée ; mais encore à faire naître une noble émulation, qui eſt en même-temps la plus feconde productrice des beaux Ouvrages, & le plus heureux effet de l'inſtitution des Academies.

La premiere piece de ce Recueil eſt un Diſcours de Mr. l'Abbé Mongin ſur le ſujet donné par Mrs. de l'Academie : *Que la negligence dans les petites choſes conduit inſenſiblement dans de grands deſordres.* Ce diſcours a remporté le prix d'éloquence, & il eſt plein en effet de traits qui meritent la juſtice qu'on lui a renduë.

Pour montrer que les voyes les plus criminelles ne ſont pas toû-

jours les plus dangereuſes, *Un precipice ouvert* (dit-on) [a] *eſt un avertiſſement qui en détourne..... Mais les perils ou jettent les fautes legeres ſont d'autant plus inévitables, qu'ils ſont plus cachez. Les chaînes qu'elles forment ſe fortifient d'autant plus aiſément qu'elles peſent moins à l'innocence ; & les coups qu'elles portent ſont d'autant plus funeſtes, qu'ils tuënt ſans être ſentis.*

On expoſe dans la premiere partie combien Dieu eſt ſenſible à ces fautes , par une réflexion auſſi utile pour la conſcience , que ſpirituelle dans ſon tour & dans ſon expreſſion : [b] *Ce que Dieu veut bien ne regarder que comme une foibleſſe , quand il n'eſt que l'effet de la fragilité humaine , il le regarde comme un attentat , par le mépris qu'on en fait.* [c] *Ce n'eſt ſouvent dans cet état ni la paſſion qui nous emporte , ni l'occaſion qui nous entraîne , ni l'erreur qui nous ſeduit ; c'eſt la raiſon toute ſeule qui eſt infidelle.*

Pour marquer l'indignation de Dieu contre cette diſpoſition , on le

[a] *p.* 3. [b] *p.* 4. [c] *p.* 6.

fait parler ainsi à une ame négligente : [a] *Si vous étiez de ces cœurs froids & insensibles, vôtre insensibilité même pourroit m'attendrir; des miserables qui se perdent sont plus dignes de ma pitié que de mes vengeances : mais je connois vos œuvres, vous n'êtes ni de ceux qui m'aiment, ni de ceux qui me haïssent; vous ne m'interessez ni du côté de ma compassion, ni du côté de mon amour. Vous voudriez seulement joindre la securité à l'indolence; vous êtes en cela plus prudent que ceux qui se damnent visiblement, mais vous n'en êtes pas plus fidelle.*

Dans la seconde partie où l'on montre combien la négligence dans les petites choses est coupable du côté de l'homme, on dit que c'est la presomption qui conduit dans l'abîme. [b] *Ce n'est pas toûjours parce qu'on est foible qu'on tombe, c'est parce qu'on se croit fort....* [c] *L'orgueil nous cachant nos propres besoins nous en ôte les ressources....* [d] *Vous vous sentez foible dans la foy, & vous n'opposez à l'incredulité qu'une raison curieuse & inquiete....* [e] *Vous parlez de la Reli-*

[a] *p.* 12. [b] *p.* 16. [c] *p.* 17. [d] *p.* 20. [e] *p.* 21.

gion en Philosophe, vous en parlerez bien-tôt en Athée & en Impie; peut-être déja que vos lumieres vous embarassent plus que vos soupçons.... Vous cherchez à douter, helas! vous douterez donc, & peut-être ne douterez vous pas long-temps.

On trouve quatre autres discours sur le même sujet, dont on mettroit volontiers ici divers endroits si l'on ne craignoit d'être trop long. Il suffit pour en donner une idée generale que l'Academie les ait jugez dignes d'être recueillis & donnez au public.

La piece qui a remporté le prix de vers est une Ode de Madame Durand sur le sujet donné: *Que le Roy n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme que par celles qui font les grands Roys.* On peut juger du genie de cette Dame pour la Poësie par le seul debut de son Ode. *

Quel est le Dieu qui m'inspire
De chanter l'Auguste Roy
Qui de tout ce qui respire

*p. 141.

Cause

Cause l'amour ou l'effroi?
Est-ce le Dieu de la Thrace,
Dont Loüis suivant l'audace
Nous fit trembler tant de fois?
Est-ce Themis ou Minerve,
Dont sans relâche il observe
Et les vertus & les loix?

Cette Ode est suive de trois autres pieces de vers sur le même sujet : après quoy l'on trouve [a] la Harangue faite au Roy d'Espagne par Mr. de la Chapelle alors Directeur de l'Academie.

Il commence par dire que l'Academie Françoise devroit garder le silence dans l'occasion dont il s'agit ; parce que c'est le propre des évenemens miraculeux de rendre l'éloquence muette.

Il fait ensuite [b] ce portrait si beau & si ressemblant du Roy d'Espagne : *A peine Vôtre Majesté est entrée dans les premieres années de la jeunesse, deja le bruit de ses vertus a penetré jusqu'aux extremitez du monde ; déja cette exacte droiture, cet amour pour la justice, cette humanité heroïque,*

[a] p. 169. [b] p. 170.

cette égalité d'ame, cette prudence avancée, cette sincerité, cette fidelité inviolables qui vous gagnent ici tous les cœurs, font adorer vôtre nom dans les païs les plus reculez.

Il ajoûte [a] que tant de Nations differentes qui composent la Monarchie d'Espagne, viennent aujourd'huy en France, non comme la fameuse Reine que vit autrefois la Judée, admirer seulement la sagesse du Prince qui nous gouverne, mais en recevoir de lui un rayon, en obtenant un de ses fils pour leur Roy.

Mr. de la Chapelle après cela dit [b] au jeune Prince: *Regnez, Sire, regnez dans les quatre parties de la terre: puißiez vous y faire regner avec vous toutes les vertus qui font la felicité des Rois & des peuples. Puißiez vous y faire regner außi les Muses & les lettres, à qui les Rois & les Vertus mêmes doivent leur immortalité parmi les hommes. Puißiez vous rendre pour l'Espagne le siécle que vous allez commencer, außi digne de memoire, que le Heros à qui nous obeïßons a rendu ce-*

[a] *p.* 171. [b] *p.* 173.

lui-cy glorieux & fortuné pour la France. Puiſſent ces deux peuples célebres, craints & admirez de tous les autres peuples, ne combattre plus, ne diſputer plus entre eux que d'amour & d'affection, que de zele & de fidelité pour leurs maîtres.

Vient enſuite [a] le diſcours que prononça Mr. de Sacy Avocat au Conſeil quand il fut reçû à la place de Mr. Roſe. L'Auteur ſe borne, dit-il, à juſtifier & ſon ambition d'avoir ſouhaitté d'entrer dans l'Academie, & le choix qu'on y a fait de lui. Il juſtifie en effet l'un & l'autre, mais bien plus par l'éloquence & la délicateſſe de ſon diſcours, que par les raiſons qu'il employe pour cela.

Voici par exemple comme il ſçait faire entrer les loüanges du Roy dans l'éloge de ſon predeceſſeur. [b] *C'eſt en écoutant le Roy que Mr. Roſe parvint à imiter ce langage concis, ces tours majeſtueux qui conviennent au Souverain. Il n'appartient pas à tout le monde de profiter d'auſſi hautes leçons.... Pour lui il en ſçut faire un ſi bon uſage, que les agrémens qu'il fit*

[a] *p.* 175. [b] *p.* 177.

trouver dans son service formerent une douce habitude, qui parut le rendre necessaire, & lui acquirent une confiance que le Roi n'accorde jamais qu'au merite.

Le discours que fit Mr. de Malezieu à sa reception a conservé sur le papier [a] toutes les beautez qui le firent applaudir quand il fut prononcé. On ne peut enchasser d'une maniere plus nouvelle les divers éloges des illustres personnes qu'on doit loüer en ces rencontres. Les loüanges de Monsieur l'Evêque de Meaux [b] & de Mr. l'Abbé Bignon [c] sont amenées ici avec beaucoup d'art; & celles du Cardinal de Richelieu y sont touchées avec les traits les plus propres à relever la gloire de ce grand Ministre, & tout ensemble la gloire des belles lettres qu'il a tant aimées.

La comparaison de ce Cardinal avec Mecenas [d] est des plus heureuses. *Mecenas*, dit-on, *ne nous est pas mieux connu par la grandeur de ses emplois & par la familiarité d'Auguste, que par celle de Virgile & d'Horace;*

[a] *p.* 215. [b] *p.* 219. [c] *p.* 216. [d] *p.* 222.

& cette longue ſuite de Rois dont il étoit deſcendu auroit peut-être été fort inutile à ſa memoire, ſi ſes illuſtres amis ne l'avoient gravée ſur des monumens plus durables que l'airain.

On continuë le caractere de Mecenas, & on montre combien dans ſes jardins de Tibur il contribua à former ces beaux Genies qui ont été les premiers hommes de Lettres du monde: aprés quoi l'on ajoute [a] par un tour qui ſurprend. *Il n'y a, Meſſieurs, qu'à changer les noms : au lieu de Mecenas, de Tibur, de Virgile, d'Horace, de Pollion, de Varius, nommons le Cardinal de Richelieu, Ruël, les Ablancours, les Vaugelas, les Balzacs, les Voitures, les Racans, nommons les Corneilles, les Racines, & vous meſmes : car enfin Meſſieurs c'eſt à ce digne Fondateur de voſtre Compagnie, que l'on eſt redevable de tous les miracles d'eſprit qui ont paru depuis ſon établiſſement....*

[b] *Cet homme envoyé pour porter des coups mortels à la rebellion & à l'hereſie, meditoit tout à la fois la deſtruction de l'ignorance, qui n'eſt pas un*

[a] *p. 224.* [b] *p. 225.*

moustre moins dangereux aux grands Estats.... [a] *Les esprits veritablement sublimes le sont en tout : s'ils agissent, ils agissent noblement ; s'il parlent, ils parlent noblement. Ne reconnoît-on pas en lisant le Testament Politique, qu'il est écrit de la mesme main qui fit tomber la Rochelle?*

Cet éloge conduit icy d'une maniere naturelle & très-ingenieuse à celui du Roy, que l'on finit par ce trait plein de grandeur & de delicatesse : [b] *Ce Prince semble avoir eu par inspiration tout ce que le Cardinal de Richelieu avoit acquis par de profondes meditations & par une longue habitude. Avant que le Testament Politique eût veu le jour, avant qu'on sçeût mesme qu'il eût jamais été composé, la conduite admirable du Roy, les premieres années de son Regne en avoient été comme une premiere édition : & quand cet ouvrage incomparable, le dernier effort du grand Armand, vint à paroistre, il parut copié d'aprés l'Administration de Loüis.*

Le Discours suivant [c] fut prononcé par Mr. Campistron imme-

[a] *p.* 226. [b] *p.* 227. [c] *p.* 235.

diatement aprés celui de Mr. de Malezieu : il est composé avec beaucoup de justesse, & la pluspart des pensées en sont fines & naturelles.

Vous me distinguez par un titre glorieux, dit Mr. Campistron, à Mrs. de l'Academie :[a] *je vous demande, & j'attends de vous des preceptes & des moïens pour le meriter. Je pense beaucoup moins à estre honoré, qu'à estre instruit : c'est vos lumieres & vos conseils que j'ai particulierement recherchez.*

Il dit[b] en parlant de Mr. de Segrais dont il prenoit la place : *Dans un âge ou presque tous les autres hommes ne sont plus comptez estre en vie que parce qu'on ignore leur mort, il fit seul les delices & l'amour d'une ville toûjours celebre par la politesse & par l'esprit de ses habitans.*

Il dit en parlant du Roy :[c] *Une Nation belliqueuse & superbe se jette à ses pieds pour lui demander un* Roy *de son sang, choisit pour son unique defenseur ce même conquerant qu'elle avoit toûjours regardé comme le seul qu'elle eût à craindre.* Elle *ne trouve*

[a] *p.* 236. [b] *p.* 240. [c] *p.* 242.

d'autre moïen pour maintenir dans toute leur ſplendeur ſes Etats & ſon nom, & pour ſe conſerver ces meſmes Provinces, qui depuis pluſieurs ſiécles avoient été entre elle & nous la ſeule cauſe de tant de guerres, que d'en faire ce Heros le depoſitaire & l'arbitre.

Mr. l'Abbé Regnier termina l'aſſemblée, où les deux derniers diſcours furent prononcez par un autre qu'il fit pour y répondre. Il parla avec cette juſteſſe de penſées & cette exactitude de ſtile, qui ſont inſeparables de tout ce qu'il fait.

Comme l'aſſemblée avoit été differée à l'occaſion de la mort de MONSIEUR, il dit ſur ce ſujet:* *Toute la Cour & tout Paris ont donné des pleurs à la mort inopinée d'un Prince aimable, qui a fait ſi longtems l'ornement & les delices de la France; & qui par ſon attachement invariable à ſe tenir toûjours dans la place & dans l'ordre où la Providence l'avoit fait naître, n'a pas moins contribué au bonheur de l'Eſtat que par la fameuſe journée de Caſſel, où il*

* *p.* 246.

s'étoit acquis tant de gloire. Mr. l'Abbé Regnier ajoute : [a] *dans une affliction si generale, si recente, & dont nous sommes encore tous penetrez, si l'Academie Françoise vous reçoit aujourd'hui Mrs., c'est plutôt en quelque sorte pour vous associer publiquement à sa douleur, que pour achever de reparer par vostre moïen ses pertes particulieres.*

Il ajoûte [b] à l'occasion du nouveau reglement de l'Academie : *Elle a jetté les yeux sur vous dans un tems, ou pour estre plus en état de ne deferer ses places qu'au merite, & pour menager davantage la delicatesse des personnes les plus propres à les remplir; elle s'est fait une Loy de leur épargner à l'avenir les sollicitations....* [c] *Elle s'est engagée solemnellement à n'y avoir jamais d'égard.... Vous estes Mrs. le premier fruit de nôtre nouveau reglement.*

On trouve encore icy le compliment de Mr. l'Abbé Regnier au Roy sur la mort de MONSIEUR : ce petit ouvrage est digne de finir un si beau Recueil.

[a] *p.* 247. [b] *p.* 248. [c] *p.* 249.

SUITE DE LA RHETORIQUE du R.P. Lamy Prêtre de l'Oratoire.

L*Iv.4.ch.*1.2.3.4.5. Selon la difference de la matiere il faut employer une maniere particuliere. Chaque Auteur a sa maniere ou son style, qui dépend de l'imagination, de la memoire & de l'esprit. Pour avoir l'imagination bonne, il faut que le cerveau ne soit ni trop humide, ni trop sec; les esprits animaux doivent estre chauds, abondans, & égaux dans leur mouvement. La bonté de la memoire dépend de la nature & de l'exercice. Elle est heureuse quand la substance du cerveau est propre à recevoir les traces & à les conserver: il n'y manque plus rien alors, que l'exercice & le soin de la remplir de bonnes choses.

L'Esprit propre pour l'éloquence est celuy qui a de l'étenduë, de la vivacité & de la justesse. Les styles changent selon les pays. Les Orientaux qui ont l'imagination chaude & pleine d'images, ne parlent

que par metaphores & par allegories. Les Eſpagnols qui ſont tous graves, choiſiſſent des mots dont la cadence eſt majeſtueuſe. Les anciens Rheteurs diſtinguent trois differens ſtyles : l'Aſiatique qui eſt elevé, pompeux, magnifique : l'Attique qui eſt exact, & modeſte : le Rhodien qui garde un milieu entre les deux autres.

*Ch.*7. Chaque ſiecle a ſon ſtyle : & Seneque a remarqué que dans chaque ſiecle, il y a toûjours quelque Auteur de reputation qui eſt le modelle de tous ceux qui écrivent. Il en donne un exemple dans Sallufte : on aima de ſon temps les expreſſions conciſes, & une brieveté obſcure. Dans les ſiecles reglez le ſtyle eſt ſec & auſtere : le luxe introduit le deréglement dans le langage comme dans les habits : la décadence des Etats produit un langage meſlé.

*Ch.*8.9.10 11. La matiere dont-on traitte doit déterminer le choix du ſtyle. Apelles faiſant le portrait de ſon ami Antigonus qui avoit perdu

l'œil gauche à la guerre, le peignit de profil, pour faire seulement paroître la partie du visage de ce Prince qui étoit sans difformité. Il faut imiter cet artifice, & montrer son sujet par le bel endroit : car les plus belles choses ont leur imperfection. Les expressions du style sublime doivent estre nobles : mais il faut éviter l'enflure. Les Auteurs enflez sont comme ces oiseaux qui s'élevent si haut qu'on les perd de veüe.

Il faut dire avec simplicité ce qui est bas & qui n'a rien d'extraordinaire : ce caractere est fort difficile à soutenir. Le style mediocre tient le milieu entre le sublime & le simple. L'Eneïde de Virgile est dans le style sublime, ses Eglogues dans le simple, & les Georgiques dans le mediocre, le style simple & le mediocre sont ceux où un honnête homme doit le plus s'exercer : car le style grand & sublime n'est que pour les choses fort extraordinaires, & par consequent qui sont hors de l'usage commun.

Ch. 12. Les diverses qualitez du style sont la douceur, la force, l'agrément, l'austerité. On dit qu'un sty-

le eſt doux, lorſque les choſes y ſont dites avec tant de clarté que l'eſprit ne fait aucun effort pour les concevoir : comme nous diſons que le penchant d'une montagne eſt doux, lorſque l'on y monte ſans peine. Pour donner cette douceur au ſtyle, on doit débroüiller tout ce qui pourroit embarraſſer le Lecteur ; prévenir ſes doutes; en un mot donner aux choſes l'étenduë neceſſaire afin qu'elles ſoient apperceuës. Rien ne contribue plus à la douceur du ſtyle que le ſoin d'inſerer où il faut, toutes les particules qui marquent la liaiſon du diſcours. L'Auteur donne pour modelle d'un ſtyle doux Herodote dans la langue Grecque, & Tite-Live dans la Latine.

La force, quand il s'agit de ſtyle, eſt oppoſée à la douceur : elle frappe fortement l'eſprit, elle l'applique, & le rend extrêmement attentif. Pour rendre le ſtyle fort, il faut ſe ſervir d'expreſſions courtes, qui ſignifient beaucoup, & qui reveillent pluſieurs idées. Les Auteurs Grecs & Latins comme Thucydide & Tacite, ſont pleins d'expreſſions

fortes. Ces expreſſions ſont rares dans le François.

L'agrément du ſtyle dépend en partie de ce qui en fait la douceur, l'eſprit ne ſe divertiſſant pas lors qu'il s'applique trop fortement. Les figures ſont les fleurs du ſtyle ; elles font une peinture agreable de ce que l'on veut exprimer ; elles reveillent l'attention ; elles échauffent, elles animent le Lecteur : ce qui lui eſt agreable : le mouvement eſtant le principe de la vie & des plaiſirs ; au lieu que la froideur mortifie toutes choſes.

L'auſterité du ſtyle retranche ce qui n'eſt pas abſolument neceſſaire ; elle n'accorde rien au plaiſir ; elle ne ſouffre aucun ornement : & , comme un Juge de l'ancien Areopage , elle ne permet pas que le diſcours ſoit animé ; elle en bannit tous les mouvemens capables d'attendrir les cœurs. Lorſque l'auſterité va trop loin , elle dégénere en ſechereſſe. Or il faut faire enſorte que le ſtyle ait les qualitez propres au ſujet que l'on traitte.

Chap. 13. Les Orateurs parlent or-

dinairement pour éclaircir des veritez obſcures ou conteſtées, ce qui demande un ſtyle diffus: puiſque dans cette occaſion il eſt neceſſaire de diſſiper tous les nuages & toutes les obſcuritez. Les auditeurs ne ſont pas toûjours attentifs: l'Orateur eſt donc obligé de redire les mêmes choſes en pluſieurs manieres, & de ramaſſer toutes les circonſtances. Les grands Orateurs n'employent que des expreſſions riches, capables de faire valoir leurs raiſons. Ils ont recours aux Figures qui leur ſervent à donner telle couleur qu'ils veulent à une action.

Chap. 14. Le ſtyle d'un Hiſtorien doit eſtre net, coupé, dégagé des longues phraſes & de ces periodes qui tiennent l'eſprit en ſuſpens; il faut que ſon cours ſoit égal, & qu'il ne ſoit point interrompu par des figures extraordinaires.

Chap. 15. Le ſtyle dogmatique doit être ſimple, ſec & dépoüillé des mouvemens que la paſſion inſpire. Cependant en écrivant la Phyſique & la Morale on peut prendre une maniere d'écrire moins ſéche. Le

P. Lamy excepte aussi la Theologie: il voudroit que ceux qui en traittent s'appliquassent à toucher la volonté.

Ch. 16. 17. 18. Le style des Poëtes doit être plus libre, plus figuré, plus extatique. Le vray & le naturel sont les plus beaux ornemens dans quelque genre qu'on ecrive. Les ornemens artificiels consistent dans les Figures, dans un arrangement harmonieux des paroles, dans des tours ingenieux &c. Les Emblêmes doivent être mis au rang des expressions ingenieuses. Quoy de plus spirituel que celuy qu'un sujet prit pour symbole de sa fidelité à son Prince, auquel il demeura attaché après que ce Prince fut tombé dans une disgrace fâcheuse? Le corps de cet Emblême étoit un lierre qui embrassoit encore le tronc d'un chesne renversé par terre; avec ces mots: *Hæretque cadenti*.

Ch. 19. Il y a de faux ornemens: on méprise les manieres de parler naturelles, on affecte de grands mots & des phrases enflées, on veut voir par tout de l'extraordinaire. On en-

taſſe du Grec ſur du Latin ; une ſottiſe dite en Grec paroît de bon goût ; un mot Italien dans un diſcours fait croire à l'Auteur qu'il eſt galand & poli ; on cite mal à propos les Auteurs : on affecte des pointes.

Ch. 20. Les ornemens tirent leur prix du bon uſage qu'on en fait: tout conſiſte preſque à placer les choſes en temps & lieu, & à éviter dans le diſcours ce que Vitruve blâmoit avec tant de raiſon dans la peinture de ſon temps. On met, dit-il, pour colonnes des roſeaux : on peint des chandeliers qui portent de petits châteaux ; deſquels, comme ſi c'étoient des racines, il s'éleve quantité de branches delicates, où l'on voit des figures aſſiſes, & ſortir de leurs fleurs des demi figures, les unes avec des viſages d'hommes les autres avec des viſages d'animaux. Ces ſortes de choſes ne ſont pas faites les unes pour les autres.

Liv. 5. *ch.* 1. 2. 3. Le P. Lamy renferme dans le dernier livre ce que l'on traitte dans les Rhetoriques ordinaires, & il explique ce qu'il faut faire pour perſuader. Le raiſonnement eſt com-

me la baſe d'un diſcours ſolide: l'on tire les preuves qui forment le raiſonnement des *Lieux communs* qui ſont, le *Genre*, la *Difference*, la *Definition*, le *Denombrement des parties*, *l'Etymologie*, les *Conjuguez*, la *Reſſemblance*, la *Diſſemblance*, la *Comparaiſon*, l'*Oppoſition*, la *Repugnance*, les *Circonſtances*, les *Cauſes*, l'*Effet*.

Ch. 4.5.6. Il y a d'autres *lieux* qui ſont propres à certains ſujets. Dans le genre deliberatif, il faut faire voir, qu'une choſe eſt utile ou inutile; qu'elle eſt neceſſaire, ou qu'elle ne l'eſt pas; qu'elle eſt poſſible ou impoſſible, juſte ou injuſte. Dans le genre judiciaire; ou l'on cherche l'Auteur d'une action; & cela s'appelle l'état des conjectures: ou l'on examine l'action; & c'eſt l'état de la définition: ou l'on examine les qualitez de l'action; & c'eſt l'état des qualitez. Dans le genre demonſtratif pour louër ou blâmer, il faut rapporter le bien & le mal. Le P. Lamy paroît mépriſer la methode des lieux communs & des lieux propres. Les preuves qu'on en tire, dit-il, ſont communes aux

accusez & à ceux qui accusent. Or pour persuader il faut trouver une raison solide & particuliere : il n'y a que la verité & l'apparence de la verité qui touchent.

*Ch.*7. Il semble qu'on peut dire en un mot tout ce qui est necessaire pour trouver la verité. Car lorsque la clarté d'une proposition nous paroît si fort évidente qu'il n'est pas en nôtre pouvoir de suspendre nôtre consentement, nous n'avons point de sujet de craindre de nous tromper. Mais il faut bien distinguer la voix de la nature d'avec ce que nous disent nos passions & nos préventions.

Ch. 8. Pour rendre l'Auditeur attentif, c'est-à-dire pour lui donner de la curiosité, il n'est question que de trouver des tours ingenieux, qui donnent un air de nouveauté, d'agrément & d'extraordinaire à ce que l'on dit. Vitruve rapporte qu'un fameux Architecte n'ayant pû obtenir audiẽce d'Alexandre le Grand pour lui proposer le dessein d'un ouvrage, il s'avisa de paroître à la porte du Palais nud & couvert

de feüilles. Alors Alexandre l'ayant apperçû eut la curioſité de lui demander qui il étoit. On peut donner deux regles ſur ce ſujet. 1. Les hommes ayant pour fin un objet infini, l'Orateur doit promettre quelque choſe de grand. 2. L'objet de nôtre curioſité naturelle étant une choſe infinie, il ne faut point faire connoître entierement ce qu'on propoſe que lors qu'on ne demande plus d'attention, & qu'on n'a plus rien à dire. Virgile commence par une tempête où ſe trouve ſon Heros : on ſouhaitte enſuite de ſçavoir ce que c'étoit qu'Enée.

Chap. 9. Le Philoſophe ſe contente de donner les principes ſur leſquels il s'appuïe. L'Orateur veut remuër l'eſprit & le cœur de ſon Auditeur. Pour y reüſſir, il propoſe les veritez avec tant d'adreſſe qu'elles ſe ſont renduës maîtreſſes du cœur avant que l'auditeur les ait apperçûës.

Chap. 11. L'Orateur doit parler de maniere qu'on le croye ſincere, genereux, ſage, vertueux, modeſte. Cela n'empêche pas qu'un

Roy, ou un Prélat ne puiſſe parler avec majeſté : & ce qui ſeroit dans une perſonne privée une marque de fierté & d'arrogance, n'eſt dans leur perſonne que la marque d'une autorité legitime.

Ch. 12. Il eſt extrêmement important de faire voir aux auditeurs que ce qu'on leur perſuade leur eſt avantageux : on combat ainſi leurs inclinations par leurs inclinations : comme les Matelots ſe ſervent ſouvent pour entrer dans le port du vent qui les en repouſſe. Il eſt quelquefois à propos de ne demander que par grace ce qu'on auroit droit de demander par juſtice. Il eſt bon de diminuer les fautes pour ne point revolter ceux qui les ont commiſes, & pour montrer qu'on voudroit les décharger. Il y a de certaines gens qui ne veulent jamais condamner ce qu'ils ont fait. On doit ſéparer de ces perſonnes leur faute, & ne point prouver qu'ils en ſont coupables qu'aprés qu'ils l'auront condamnée. C'eſt ce que fit le Prophete Nathan lorſqu'il voulut reprendre David de l'adultere qu'il avoit commis.

Quelquefois on eſt ſi attaché aux réſolutions qu'on a priſes ſur une affaire, qu'on ne veut plus écouter de nouvelles propoſitions. L'artifice eſt alors neceſſaire, & celui dont Agrippa ſe ſervit eſt admirable. Il vouloit rappeler dans la ville le peuple Romain mécontent des Magiſtrats qui ſelon eux ne faiſoient rien, & qui vivoient du travail du peuple. Il leur propoſa pour ce ſujet la parabole de la guerre élevée entre les parties du corps humain. Elles ne vouloient plus rien donner à l'eſtomach qui étoit, diſoient-elles, un pareſſeux : mais elles reconnurent enſuite par experience que l'eſtomach leur rendoit bien ce qu'elles lui donnoient.

Chap. 13. 14. 15. L'Orateur doit prendre garde de paroître cacher quelque mauvais deſſein, ou de pouſſer l'amitié juſqu'à une lâche complaiſance. Il faut ſe ſervir des paſſions : mais il ne faut les porter que vers une véritable beauté & une veritable grandeur. Les paſſions ſont le reſſort de l'ame, & rien n'eſt difficile à ceux qui ſçavent les ma-

nier. Pour faire ſentir vivement l'objet de la paſſion qu'on veut exciter, il faut examiner les bonnes ou les mauvaiſes qualitez de cet objet, en faire des deſcriptions, le repreſenter par toutes ſes faces. Le Pere Lamy n'entreprend point en cet endroit de parler de toutes les paſſions : neanmoins il dit un mot de l'admiration, de l'eſtime, du mépris, & du ris, qui ſont d'un très-grand uſage pour perſuader. Mais en diſant qu'il faut ſe ſervir des paſſions pout perſuader, il a eu ſoin de marquer juſqu'où un Orateur Chrétien peut aller en ce genre.

Chap. 16. Les Poëtes prétendent dans leurs Comedies combattre le vice en le rendant ridicule : l'experience n'apprend que trop que ces ſortes d'ouvrages ne font pas des converſions. En les liſant on s'accoûtume à regarder les debauches comme des fautes dont on ne fait que rire ; & on n'y conçoit point cette horreur qui eſt neceſſaire pour réſiſter à la concupiſcence. La crainte d'être raillé ne dompte point l'amour du plaiſir : ce vice ne ſe ſur-

monte que par le ſilence & l'oubli. La deſcription d'un adultere ne rendit jamais perſonne chaſte. Ces reflexions ſont très-belles & très-Chrétiennes.

L'Orateur doit garder la bienſeance dans les railleries, & ſe ſouvenir qu'il n'y a que le vice qui doive en être la matiere. L'on ne peut point donner de preceptes particuliers pour faire des railleries. Ceux, dit Ciceron, qui ont voulu enſeigner le moyen de railler les autres, ſe ſont fait railler eux-mêmes. On peut dire en general qu'en expoſant toute nuë la baſſeſſe d'une choſe, & en lui ôtant toutes les qualitez dignes d'eſtime dont elle eſt revêtüe, on la rend ridicule infailliblement. C'eſt ainſi que Lucien a rendu ridicules les Dieux des Gentils. Le Dialogue eſt très-propre pour cela.

Chap. 17. 18. 19. 20. Le P. Lamy traitte enſuite de la *Diſpoſition* qui ſuit le raiſonnement ou l'invention, & qui eſt la ſeconde partie de l'art de perſuader. Les parties de la diſpoſition ſont l'exorde; la propo-

ſition

ſition, la confirmation, c'eſt-à-dire l'établiſſement des preuves, ou la refutation des raiſons des adverſaires; enfin l'épilogue. On ne s'arrête point ſur cette matiere, qui ne nous fournit ici rien de particulier.

Au regard des trois autres parties de l'art de perſuader, qui ſont l'*elocution*, la *memoire*, & la *prononciation*; on a parlé de l'elocution dans les quatre premiers livres de cet Ouvrage: la memoire eſt un don de la nature: ainſi l'Auteur n'a plus à traitter que de la prononciation. Il remarque entre autres choſes qu'il y a une éloquence dans les yeux & dans l'air de la perſonne qui ne perſuade pas moins que les raiſons. Il faut éviter les poſtures indecentes, ridicules, affectées, baſſes. Un Predicateur qui crie toûjours eſt importun. La nature ſeule doit paroître dans le geſte. On declameroit plus naturellement ſi l'on n'apprenoit point par cœur.

Chap. 22. Juſqu'ici le Pere Lamy n'avoit preſque rien dit de la prédication: il y ſupplée dans le dernier chapitre de ſon livre. Il y a

dit-il, deux manieres d'inſtruire le peuple ; ſans parler du catechiſme qu'on fait aux enfans. Le premier eſt l'*Homelie*, dont on trouve le modele dans Saint Chryſoſtome. Celui qui faiſoit la fonction de lecteur, liſoit un ou pluſieurs verſets de l'Ecriture, l'Eveſque en donnoit l'explication. Aujourd'hui on a une autre maniere où il y a plus d'art. On ne choiſit qu'un verſet de l'Ecriture qu'on applique à ſon ſujet : on propoſe ce ſujet : on demande les lumieres du Saint Eſprit par l'interceſſion de la Vierge : on partage ſon diſcours en deux ou trois points auſquels on rapporte tout ce qu'on a à dire. Il y en a qui font ce partage avant l'*Ave Maria*. Le P. Lamy fait remarquer que cet *Ave Maria* eſt aſſez nouveau, & qu'il ne commença qu'à la naiſſance des Héreſies de Luther & de Calvin.

On voit à la fin de l'Ouvrage une lettre écrite au P. Lamy par Mr. Maſcaron qui venoit d'être nommé à l'Evéché de Tulles. C'eſt un compliment très ſpirituel au ſujet de ce livre dont il avoit veu une partie en

manuſcrit avant la premiere édition qui ſe fit en 1670.

EPISTOLA S. JUDÆ explicata à Samuele Szattmar Nemethi antea ling. SS. & Philoſophiæ, nunc S. Theologiæ in collegio Reformatorum Claudiopolitanorum Profeſſore. *Explication de l'Epître de Saint Jude par Samuel Szattmar Nemethi, cy-devant Profeßeur des langues ſaintes & de Philoſophie, à preſent Profeſſeur de Théologie dans le Colege des Reformez de Clausbourg.* A Franneker chez Jean Gyzelaar Imprimeur des Etats de Friſe &c. 1700. in 4°. pagg. 64.

MOnſieur Szattmar fait voir dans la Preface de ce petit Commentaire. Premierement que l'Epitre qu'il entreprend d'expliquer eſt veritablement de l'Apoſtre S. Jude. 2. Qu'elle eſt authentique, & qu'on n'a point de raiſon aſſez forte pour la retrancher des livres Canoniques.

Il propoſe d'abord les pretextes

qu'ont eu les Auteurs qui l'ont attribuée à un Archevêque de Jerusalem nommé Jude, qui vivoit du temps d'Adrien. Ils disent que cet Ecrivain ne s'appelle point lui même *Apôtre*, mais *serviteur de Jesus-Christ* : qu'il n'a vécu qu'après les Apôtres : qu'il cite en propres termes quelques endroits de la 2. Epître de S. Pierre : que l'Apôtre saint Jude auroit écrit en langue Persienne & non pas en Grec, puisque l'Histoire nous apprend qu'il alla en Perse pour y annoncer l'Evangile. Enfin, disent-ils, si les premiers Chrêtiens avoient cru que cette Epître étoit Apostolique, ils l'auroient traduite en toutes les langues, & elle auroit été receuë dans toutes les Eglises, ce qui n'arriva pas.

Nôtre Auteur répond à toutes ces difficultez d'une maniere fort nette & fort précise. Il prouve très bien que ce n'est pas une chose extraordinaire que des Apôtres prennent la qualité de *serviteurs de Jesus-Christ*. Saint Paul en fournit un bel exemple dans sa lettre aux Philippiens. Pour ce qui est du nom *d'Apostre*, le

même ſaint Paul écrivant aux Theſſaloniciens n'en fait nulle mention.

Quoyque S. Jude ait averti les Fidelles de ce que les Apôtres leur avoient preſché, il ne s'enſuit pas qu'il ait vécu long-temps après eux. Tout ce qu'on en peut conclure, dit l'Auteur, c'eſt qu'il ne compoſa point ſon Epître avant leur predication.

Il montre enſuite que les Prophetes & les Apôtres ont uſé des mêmes expreſſions les uns que les autres : & que les Evangeliſtes ſe ſervent en mille endroits des mêmes tours & des mêmes termes.

Pour ce qui eſt des Actes où ſont décrits les voyages des Apôtres, *ils ſont très incertains* dit *l'Auteur, & on ne ſçait pas même ſi St. Pierre a jamais été à Rome.* S'il n'étoit queſtion que de ces Actes dont parle Mr. Szattmar, ou s'il s'étoit contenté de dire que pluſieurs Proteſtans ont voulu faire douter ſi l'Apôtre ſaint Pierre étoit venu à Rome ; on n'auroit rien à dire. Mais que nôtre Profeſſeur faſſe paſſer ce point d'Hiſtoire pour un fait encore incertain, c'eſt dequoy l'on a lieu de s'étonner, ſur

tout après que des plus habiles d'entre les Protestans [a] l'ont soûtenu & prouvé par toute la tradition, faisant voir que jamais on n'en avoit douté dans les siecles passez. Luther même ni Calvin n'ont osé contredire une verité si constante. Le premier, au rapport de Rebenstock, assure que selon toutes les Histoires S. Pierre a été le premier Pape de Rome : *omnes Historiæ affirmant Petrum fuisse primum Papam Romæ.* Je ne veux pas nier, dit Calvin [b], que S. Pierre ne soit mort à Rome, puis que les Auteurs sont d'accord là dessus *propter hunc scriptorum consensum non pugno quin illic mortuus fuerit.*

Il a raison de parler ainsi, malgré les conjectures par lesquelles il a tasché d'obscurcir & de rendre douteux, s'il étoit possible, un fait appuyé de toute l'Antiquité ; & que jamais personne, non pas même les Hérétiques ni les Schismatiques les plus déclarez contre le Siege de Rome, ne s'étoit avisé de contester.

[a] *Pears. posth. pag.* 27. 31. 32. *&c. Basnage hist. Eccl. tom.* 1. *p,* 347.
[b] *Instit. de fid. c.* 8. *S.* 102.

Le ſeul témoignage de ſaint Irenée, qui touchoit de ſi près au temps des Apôtres, pourroit decider la queſtion. S. Matthieu, dit ce Pere, au liv. 3. des Hereſies, chap. 1. écrivit l'Evangile en langue Hebraïque pour les Juifs, lorſque Pierre & Paul prêchoient à Rome & fondoient l'Egliſe : *Ita Matthæus in Hebræis ipſorum lingua ſcripturam edidit Evangelii, cum Petrus & Paulus Romæ evangelizarent, & fundarent Eccleſiam.*

Dequoi ne doutera t'on pas, s'il eſt permis de douter d'un fait ſi bien établi ? Quelle preuve ont les Proteſtans, par exemple que les Epitres attribuées à S. Paul ſoient veritablement de cet Apôtre, ſinon le conſentement unanime de tous ceux qui en ont parlé, ſans que perſonne en ait douté au regard des 13. premieres ? Mais un pareil conſentement ne ſuffit pas pour nous aſſurer que ſaint Pierre ait été à Rome & qu'il en ait fondé l'Egliſe ; quelle aſſurance ont ils que ces Epitres ſoient effectivement de celui dont elles portent le nom ? il en ſera de même & de tout

autre livre de l'Ecriture, & de tous les faits historiques de ces tems-là, qui passent chez eux pour les plus averez. Mais revenons à la Preface de Mr Szattmar.

Il répond aux deux dernieres objections que S. Jude a écrit en Grec pour l'usage des Eglises d'Orient, parce qu'elles étoient les depositaires de la parole de Dieu : & que les lettres des Apôtres n'ont pas été traduites d'abord en toutes les langues, mais à mesure qu'elles venoient à la connoissance des differentes Eglises qui étoient établies dans le monde.

Non content de refuter les preuves de ses adversaires, Mr. Szattmar prouve positivement par Tertullien, par Origene, par S. Clement d'Alexandrie, par S. Jerôme, que l'Epitre dont nous parlons est de l'Apôtre saint Jude. Il y pouvoit ajoûter l'Auteur de l'Ecrit contre Novatien qui se trouve parmi les ouvrages de S. Cyprien, le Concile de Laodicée & le 3. de Carthage, Lucifer de Caillery, S. Athanase, S. Cyrille de Jerusalem, S. Greg. de

Nazianze, Rufin S. Ambroise &c. tous dans les quatre premiers siécles dont la foy étoit pure au jugement des premiers Reformateurs. Outre le témoignage de toutes ces Eglises qu'Eusebe assure qui l'avoient reçûë dès son tems. D'où il est aisé de juger quel cas on doit faire de cette décision de Luther : *Judæ Epistola non est Apostoli, sicque est contemnenda.* Que si l'Apôtre S. Jude est l'Auteur de cette Epître, il est assez évident qu'on doit la regarder comme une écriture Canonique, c'est-à dire comme la vraye parole de Dieu.

Icy Mr. Szattmar s'objecte l'autorité d'Eusebe qui en a parlé, dit-il, comme d'une lettre supposée. A quoy il répond qu'Eusebe ne laisse pas de dire qu'elle est du nombre des sept Epîtres Catholiques, & qu'elle a été publiée dans plusieurs Eglises. Il ajoûte suivant la reflexion de Gomar, que toute la raison d'Eusebe est, qu'il n'y a pas beaucoup des anciens, dit il, qui en ayent fait mention: & qu'en s'exprimant de la sorte il

donne à entendre qu'au moins quelques-uns d'eux en avoient parlé : ce qui doit être d'un plus grand poids, dit Gomar, que la preuve tirée du silence des autres, ou que leurs préjugez sans fondement.

Mais on est obligé de dire que Mr. Szattmar n'a pas fait toute l'attention possible au texte d'Eusebe qu'il rapporte ; & que la réponse qu'il emprunte de Gomar est assez foible. 1. Eusebe ne dit point positivement que l'Epitre de S. Jude soit supposée : c'est de la seule Epître de S. Jacques qu'il parle ainsi. Tout ce qu'il dit de celle là, c'est ce qu'il avoit dit de celle-cy, que peu d'Anciens en ont fait mention : *Non multi veterum ejus* (Epistolæ Jacobi) *mentionem fecerunt, quemaddum nec ejus quæ Judæ dicitur.* 3. Il ne dit pas, comme le suppose Gomar, ni même on ne peut pas le conclure de ses paroles, que d'autres anciens ayent parlé de l'Epître de S. Jude. 4. Enfin Eusebe ne dit point comme de luy même que ce soit une des Epîtres Catholiques ; mais seulement que c'est une des sept

ausquelles on donne le nom de Catholiques, *una est septem Catholicarum quæ dicuntur* : nom qu'il n'accorde pas qui luy convienne.

Mais enfin, pour le dire en passant, quand Eusebe accorderoit positivement, & quand il citeroit sur cela quelques anciens, on ne voit pas que Mr. Szattmar prouvât encore par là dans les principes des Protestans l'authenticité de l'Epître en question. Car si malgré le suffrage uniforme de tous les anciens, ils se croyent permis de nier que S. Pierre soit venu à Rome ; comment pretendent-ils que l'autorité de quelques uns combattuë par d'autres, soit une preuve suffisante que S. Jude ait composé cette Epître ? ce que devoit donc répondre Mr. Szattmar, pour le montrer efficacement, c'est que quand Eusebe l'auroit nié, ce qu'il n'a point fait, cela ne coucluroit rien : qu'avant son temps Tertullien, Origene, Clement d'Alexandrie & l'Auteur de l'écrit contre Novatien l'avoient reconnuë pour vraïe, que si d'autres n'en avoient point parlé, leur silence ne

peut pas faire une preuve contre ces témoignages positifs, beaucoup moins contre le sentiment de tant d'Eglises qui la recevoient dessors: enfin que toutes les autres s'y étant renduës bientost aprés, lorsqu'elles eurent eu le temps de s'éclaircir de la verité, ce consentement universel de toute l'Eglise depuis le 4. siecle nous rend aussi certaine l'authenticité de cette Epître, que de celle de S. Paul aux Hebreux, & que d'aucun autre livre de l'Ecriture: puisque si l'Eglise entiere se pouvoit tromper sur un seul, elle ne pourroit nous assurer d'aucun; & que hors son autorité nous n'avons nulle regle pour faire le discernement des livres canoniques d'avec les Apocryphes. Si Mr. Szattmar, comme Protestant, ne peut pas employer cette réponse, c'est le foible de son parti: mais il sera toûjours vray que ny luy, ny personne ne persuadera jamais autrement, qu'on soit obligé à croire de foy divine que l'Epître de S. Jude soit la pure parole de Dieu.

Ceux qui voudroient qu'on re-

jettât cette Epître, ajoûtent qu'elle contient beaucoup de choses apocryphes, & dont on ne voit nulle trace dans l'Ancien Testament. Tel est le combat de l'Archange Michel avec le Demon à l'occasion du corps de Moyse : telle est encore la Prophetie d'Enoch. Mr. Szattmar répond. Que quand même on accorderoit que ces deux faits seroient pris de quelques livres apocryphes, on ne pourroit pas dire pour cela que St. Jude ait approuvé les livres entiers. Il s'ensuivroit seulement qu'il en a adopté quelques paroles, de même que S. Paul s'est servi de celles des Poëtes prophanes.

Il répond en second lieu dans son Commentaire, que l'Archange Michel signifie en cet endroit là le Fils unique de Dieu le Pere : que c'est lui qui avoit enseveli le corps de Moyse, sans faire connoître à personne le lieu de la sepulture, de peur que les Israëlites, qui avoient un si grand penchant pour l'idolatrie, n'en abusassent, & n'en fissent l'objet de leurs adorations : que le Demon, dont la volonté a toûjours été

contraire aux deſſeins du Fils de Dieu, demanda que le corps de Moyſe ne demeurât point caché; voulant attirer par là les Juifs à la ſuperſtition : que c'eſt en cela que conſiſte le combat de l'Ange & du Demon.

Mais il y a peu d'apparence que Satan eſperât, ou que Saint Michel craignît de voir le corps de Moïſe devenir un objet d'idolatrie pour les Juifs. Quelque penchant qu'ils euſſent à ce peché, il eſt inouï qu'ils ſe ſoient jamais fait reprendre pour avoir rendu un culte illegitime aux corps de tant de SS. Patriarches & Prophetes, d'Abraham, de Joſeph, de David &c. dont ils avoient les tombeaux parmi eux. Et en effet jamais a-t-on veu les Payens, même les plus idolatres, porter la folie juſqu'à honorer publiquement les corps morts de ceux qu'ils vouloient faire paſſer pour des Dieux immortels? il paroît donc que la crainte de l'Archange, & l'eſperance du Demon à cet égard euſſent été bien frivoles. Peut-être ſeroit-il plus raiſonable de penſer que Satan ſouffroit impatiem-

ment la presence du corps de Moïse ennemi des Idoles, dans un païs où il étoit le maître par le moyen de l'idolatrie : de même qu'on l'entendit se lamenter de ce que les reliques du S. Martyr Babylas avoient été mises près du fameux oracle d'Apollon dans le Faubourg d'Antioche nommé Daphné.

Quoy qu'il en soit, Mr Szattmar eust mieux fait, ce semble, de répondre comme ont fait plusieurs autres même de son parti, que S. Jude avoit appris ce combat par une tradition que les Juifs tenoient de leur Peres, & qui subsistoit encore de son temps. Il auroit, dis-je, mieux fait de s'en tenir à cette réponse naturelle, en suivant le torrent des Interprêtes, que de s'attacher à un paradoxe comme celuy-là, que l'Archange Michel soit le Fils de Dieu.

Pour le livre Apocryphe *Petirath Moseh, migratio Mosis (è vitâ)* dont Origene & saint Epiphane ont parlé, nôtre Auteur soutient avec raison que ce n'est pas la source d'où S. Jude a tiré cette Histoire : non plus que

d'un autre ouvrage ſuppoſé & qu'on a perdu, *Divre haïamim ſchel Moſeh, verba dierum Moſis.* L'Apôtre n'avoit garde d'appuyer ſur de telles fables les ſages avis qu'il donnoit aux fidelles.

Il y en a qui veulent que ce paſſage ne ſoit qu'une allegorie, & que le corps de Moïſe ſignifie ou la Synaguogue Judaïque, ou le Temple de Jeruſalem, ou même l'Egliſe Chrêtienne, dont la Synagogue & le Temple n'étoient que les ſymboles & les figures. Mais ce ſont là des conjectures qui ne meritent pas qu'on les refute, tant il eſt évident par le texte même que les paroles de l'Apôtre doivent s'entendre à la lettre.

Au regard de la Prophetie d'Enoch, Mr. Szattmar fait obſerver que dès les commencemens du Chriſtianiſme il y avoit un livre apocryphe nommé *la revelation d'Enoch:* que Celſe dans les diſputes qu'il eut avec Origene * en rapporte une partie: que S. Irenée en a pris ce qu'il dit au liv. 4. ch. 30. qu'Enoch étoit

* *Liv. 5. contre Celſe.*

l'Ambaſſadeur que Dieu envoya aux Anges, c'eſt-à-dire, comme l'explique Theodoret, aux Geans ou aux Princes de la terre : que Tertullien, & Clement Alexandrin avoient leû ce livre, puiſqu'ils en ont cité les Propheties dans leurs ouvrages. Il eſt probable, diſent ſur cela quelques Théologiens, que ſaint Jude n'avoit pas dedaigné de s'en ſervir : d'autant plus qu'il y trouvoit un exemple admirable des terribles jugemens de Dieu. D'autres croïent qu'il eſt plus raiſonnable d'attribuer ce que dit S. Jude touchant la Prophetie de ce Patriarche, à une tradition conſtante de tous les ſiecles.

Mais Mr. Szattmar n'eſt pas content de ces réponſes ordinaires. Il prétend que l'Apôtre n'a trouvé la Prophetie dont il s'agit que dans l'Analogie des Ecritures, qui lui a fait connoître qu'Enoch a été Prophete, & qu'il a fait une telle Prophetie. La preuve de Mr. Szattmar eſt qu'au chap. 5. de la Geneſe, v. 22. & 24. il eſt écrit qu'Enoch marcha toûjours devant Dieu, & que

toutes ſes actions étoient agreables au Seigneur. D'où il s'enſuit, dit-il, que ce ſaint Patriarche n'aura pas manqué de parler fortement contre les déreglemens des hommes de ſon tems, & de les menacer du châtiment de Dieu:ce qui eſt, ajoûte t'il, une prédiction & des crimes & de la punition de ceux des ſiécles futurs. C'eſt aux ſçavans à voir s'ils ſeront contens de cette preuve : & s'il eſt croyable que S. Jude, s'il n'avoit été informé des Propheties d'Enoch que par ce raiſonnement analogique,ſans les avoir luës, ou ſans qu'on les lui eût recitées : s'il eſt croyable, dis-je qu'il en parlât en ces termes : *Prophetavit autem & his ſeptimus ab Adam-Enoch,dicens : Ecce venit Dominus cum ſanctis myriadibus ſuis ut faciat judicium &c.* Il ſemble que pour attribuer ce diſcours à Enoch en propres termes, il ne ſuffit pas de ſçavoir qu'il a été Prophete, ni même qu'il a prêché contre les deſordres de ſon ſiécle.

Du reſte on doit dire à la loüange de ce Commentaire, que l'on y con-

noît la main d'un habile Critique. Il seroit à souhaitter pour lui qu'il y eût moins apporté des prejugez, du Calvinisme : qu'il n'y eût point fait entrer des déclamations hors d'œuvre contre l'Eglise Catholique, contre la primauté, du Pape : & qu'en voulant refuter les Arminiens sur l'article de la Predestination & de la distribution des graces, il n'eût pas donné dans l'extremité contraire, dont on voit même aujourd'hui que presque tout le parti Protestant a de l'horreur. Mais on laisse à ceux qu'il attaque là-dessus le soin de lui répondre.

METHODE FACILE POUR apprendre l'Histoire de la Republique de Hollande depuis son origine jusqu'à present : avec une Description Historique de cet Etat. A Paris 1701. in 12. pagg. 413.

CE livre étoit achevé dés 1697. comme il paroît par l'approbation & le Privilege qui est au nom du sieur Michel Chyllia dont les heritier l'ont fait imprimer. On a ajoû-

té dans l'édition quelques pages ſur la Paix de Ryſwik & l'avenement de Philippe V. à la Couronne d'Eſpagne, afin que cette Hiſtoire allât juſqu'en 1702. Si la methode d'écrire l'Hiſtoire par demandes & par réponſes n'eſt pas la plus ſçavante, elle eſt plus aiſée pour l'Auteur, plus à la portée des enfans, & par là plus utile aux Libraires. C'eſt ce qui a fait faire depuis dix ans tant d'Hiſtoires de cette ſorte.

Celle-cy comprend onze livres, dont le premier eſt une deſcription Geographique & Politique des ſept Provinces unies connuës plus ordinairement en France ſous le nom de Hollande qui en eſt la plus conſiderable. Les deux autres livres comprennent un abregé de l'Hiſtoire de ces Provinces depuis les broüilleries qui furent le commencement de leur revolte, en 1564. contre l'Eſpagne juſqu'à preſent: l'Auteur a eu ſoin de finir chaque livre par une Epoque ou évenement conſiderable, & il n'a pas eû de peine à en trouver dans cette Hiſtoire qui en eſt ſi remplie.

GRAMMAIRE ET DICTIONNAIRE *François & Eſpagnol, nouvellement composez par Monſieur de Maunory, ſuivant l'uſage de la Cour d'Eſpagne.* A Paris chez la veuve de Claude Barbin, au Palais 1701. pagg. 227.

LEs langues vivantes ſont ſujettes au changement ; & elles ont beſoin de temps en temps de Grammaires nouvelles & de Dictionnaires nouveaux. C'eſt ce qui a porté Mr. Maunory à vouloir reformer la Grammaire Eſpagnole que nous avions de la compoſition d'Oudin. D'ailleurs ce nouveau Grammairien cite le témoignage d'un Auteur Eſpagnol, pour montrer qu'il y a dans Oudin des barbariſmes & des explications erronées : & il juge que ſa nouvelle Grammaire doit être mieux reçûë qu'une autre, parce qu'il a voyagé en Eſpagne.

L'Auteur nous aſſure que ſon Ouvrage ſuffit à ceux qui en ſçauront profiter, pour entendre de ſoy-même les livres Eſpagnols, *& en*

faire telle traduction qu'on voudra. Cela supposé. Premierement que ceux qui se serviront de son Dictionnaire, lequel n'est que de François en Espagnol, apprendront par cœur tout ce qui s'y trouve de mots de cette derniere langue; car sans cela comment pourroit-il leur servir à traduire de l'Espagnol en François? Secondement que les mots Espagnols contenus dans son Dictionnaire, qui est assez court, suffiront au moins pour donner l'intelligence des termes qui ne s'y trouvent pas.

Monsieur Maunory a fait aussi sa Grammaire assez courte; *parce*, dit-il, *que l'idiome Espagnol est fort different du nôtre, & fort difficile à mettre en regle.* On pourroit dire là dessus que c'est ce qui devoit l'obliger à faire une Grammaire fort ample & d'un grand détail: Mais il semble qu'il ait voulu aller au devant de l'objection, & suppléer à tout, en ajoutant que l'usage & la lecture des bons livres Espagnols serviront à se perfectionner dans cette langue.

Mais il avertit en même temps

qu'il y a peu de ces livres ; parce que le ſtile de ceux qui ont été les plus eſtimés a vieilli:& il faut avoüer qu'il a raiſon, ſuppoſé les deux exemples qu'il en donne. Car au lieu que l'on avoit regardé juſqu'ici Mariana & Gratien comme deux des meilleurs écrivains en cette langue, Mr. Maunory dit *qu'il a appris des Libraires que la diction & le ſtile de Mariana étoient rances.* (c'eſt un mot de ſa façon, pour dire *moiſi de vieilleſſe :*) & qu'à la verité *Gratien paſſe pour excellent Auteur*, mais que *cependant on ne parle point à Madrit comme il écrit.* Cela eſt déciſif; à moins que quelqu'un ne s'avisât de dire, que ſi des Libraires ont ainſi parlé de Mariana c'étoit ceux qui n'en avoient point dans leurs boutiques: & que pour Gratien, on ne parloit pas plus en ſon temps à Madrit comme il écrit, qu'on le fait aujourd'huy: ce qui prouve non pas qu'il a vieilli, mais que le ſtile familier & ordinaire de la converſation, differe du ſtile noble & élevé qui convient aux matieres que Gratien a traittées. En effet on nous

a toûjours dit jusqu'à present que de toutes les langues de l'Europe celle qui change le moins, c'est la langue Espagnole, & que le stile de ces deux Auteurs est encore fort goûté & fort estimé en Espagne.

Quoiqu'il en soit, il faut aux François, selon l'Auteur, beaucoup d'attention pour acquerir la perfection de la langue Espagnole, à cause de l'opposition de l'idiome. Il le prouve par cette phrase: Je l'empêcherai bien de reüssir dans son dessein, *lequitarè é lograr de su intento*, qui signifie mot pour mot, *je lui ôterai le joüir de son dessein.* Comme il n'est aucune langue qui n'ait des tours aussi opposez à ceux de la nôtre que celui-ci, l'exemple que l'Auteur propose semble ne prouver pas assez ce qu'il prétend, que l'Espagnol a une opposition plus particuliere avec le François, que les autres langues.

SYNTAGMA

SYNTAGMA VARIARUM Dissertationum variorum, quas viri doctissimi superiore sæculo elucubrarunt. Ex musæo Joannis Georgii Grævii. Ultrajecti. *C'est-à-dire, Recueil de plusieurs Dissertations, que de très-habiles gens du siécle passé ont faites ; tirées de la Bibliotheque de Mr. Grævius.* A Utrecht. 1701. In 4°. pagg. 755.

CE livre a paru vers le commencement de Septembre dernier : mais nous ne l'avons pas encore vû, & nous n'en parlons que sur la foy d'un bon connoisseur qui nous en a instruit.

Toutes les pieces de ce Recueil avoient déja été imprimées en Allemagne en divers temps ; mais elles n'étoient gueres connuës que là. D'ailleurs comme il ne s'en trouvoit plus d'exemplaires, Mr. Grævius a jugé qu'il falloit les faire r'imprimer ensemble, & le jugement de ce sçavant homme doit assurément les faire estimer. Il a dedié ce recueil à un habile homme, & très versé

dans la connoissance des bons livres, qui est regent de la seconde à Rotterdam. Il est certain que ces Dissertations sont pleines d'une érudition rare, & que les sujets en sont très-singuliers.

Reinesius est Auteur des deux premieres : dont l'une a pour titre *ἱστορούμενα linguæ Punicæ*; & l'autre, *de Deo Endovellico*. Il montre dans la premiere que la langue Punique est la même que celle des Pheniciens ; ce que Mr. Bochart a mis depuis lui dans un plus grand jour. Il montre dans la seconde ce que c'est que le Dieu *Endovellicus*, dont quelques inscriptions trouvées en Espagne font mention.

La troisiéme Dissertation est de *Conringius*, & roule sur les Dynasties des Egyptiens. *De Asiæ & Ægypti antiquissimis Dynastiis Adversaria chronologica.*

La quatriéme est de *Ionsius*, qui en ce temps-là se donnoit le nom de *Ionsénius*. Il y est traitté de ces hommes qu'on appelloit *Spartos*, & qui descendoient, selon la Fable, de ceux qui étoient nez des dents

du Dragon semées par Cadmus. *De Spartis, Dißertatio; cui acceßit de ordine librorum Aristotelis fragmentum.*

La cinquiéme est d'un Danois nommé *Ioannes Wandalinus.* Il y traitte *de feria Paßionis & triduo mortis Christi.* Il refute divers sentimens de Langius debitez dans l'ouvrage *de annis Christi.*

La sixiéme est de *Guntherus Henricus Plathnerus* Conseiller du Duc de Saxe Weimar; qui la fit paroître sous le faux nom de *Georgius Erycius Phaletranus.* Elle est intitulée *Dissertatio Historico-philologica de sceptri Iudaïci ablatione.*

La septiéme est de *Christianus Daumius.* Il y recherche les causes pourquoy on a perdu les racines de la langue Latine. *De causis amissarum quarumdam Latinarum radicum ut & multarum vocum derivatarum.*

La huitiéme est d'André *Rivinus* intitulée *Diatribe de Majumis & Maicampis.* (C'étoient des assemblées qui se faisoient en France & ailleurs le premier de May.) *Et de Roncaliis* : c'estoient aussi des assemblées ou des tenues de grands jours pro-

che de Plaisance en Italie, comme nous l'avons déja remarqué dans les Memoires de Septembre & Octobre page 378.

La neuviéme traitte *de Ærario Populi Romani*, & a pour Auteur Christien Frideric *Franckenstein.*

La dixiéme & la derniere est encore de *Rivinus*, & a pour sujet le flux & le reflux de la mer sous le titre de *Venilia & Salacia, nec non Malacia.* Elle renferme beaucoup de reflexions sçavantes, & des citations qui marquent bien de l'érudition. Tout le monde ne sçait pas ce que c'est que *Venilia, Salacia* & *Malacia.* On trouvera quelquefois ces trois noms divinisés, mais dans le fond *Venilia* est le flot, ou le flux lorsque la mer monte, *Salacia* est le Jussan ou le reflux lorsque la mer se retire. *Malacia* est le temps d'entre deux, lorsque la mer n'étant point agitée sur ses bords ne paroît monter ni descendre. Un habile homme de l'université de Caen si feconde en gens d'esprit & d'érudition profonde, à fait entrer ces deux mots *Venilia* & *Salacia* en trois vers qu'on

voit encore gravés ſur la porte d'une maiſon de campagne qui eſt ſur le bord de la mer à trois lieuës de Caën. Sa penſée eſt qu'on a tort de ſe plaindre comme on fait ordinairement du voiſinage de la mer, puiſque la mer en facilitant le commerce apporte à ſes voiſins ce qui leur manque, & leur ôte ce qu'ils ont de trop. Voici ſes vers;

Quæ deſunt, affert tumefacta Venilia nobis,
Et mox quæ ſuperant, revoluta Salacia tollit;
Quî poſt damnoſum vicinum Nerea dicas?

NOTITIA ORBIS ANTIQUI, five Geographia plenior &c. *C'eſt-à-dire la Geographie Ancienne, avec des Tables pour repreſenter le monde tel qu'il étoit depuis le commencement des Republiques juſqu'aux temps des Conſtantins, tirée des meilleurs Monumens de l'Antiquité par Mr. Chriſtophle Cellarius.* A Lipſik. In 4°. pagg. 1332. ſans compter la table qui eſt très-ample.

IL y a long-temps que le nom de Mr. Cellarius eſt illuſtre dans la Republique des lettres. Il eſt né à Smalcald le 22. de Novembre 1638. & l'étude qu'il a faite de tous les bons Auteurs de l'Antiquité l'a mis en état de faire imprimer quelque choſe de parfait ſur l'ancienne Geographie, qui cauſe tant d'embarras à ceux qui liſent non-ſeulement les Hiſtoriens, mais auſſi les Poëtes & les autres anciens Auteurs ſacrez & prophanes. Nous avons l'obligation à Mr. Eccard Auteur du Journal des Sçavans qui paroît tous

les mois à Hannover, de nous avoir donné * la liste exacte des Ouvrages imprimez de Mr. Cellarius, & on ne sera pas fâché d'en voir ici un abregé. Outre que cela regarde l'Histoire des lettres, rien n'est plus propre à donner une grande idée du livre de Geographie dont il s'agit ici, que de faire voir la vaste érudition de l'Auteur. Ses livres sont partagez en cinq classes.

Premierement il a fait de sçavantes Notes sur beaucoup d'anciens Auteurs Latins, comme *Ciceron*, dont il a fait imprimer les Lettres *ad familiares*, & douze Oraisons choisies, *Cornelius Nepos*, *Quinte-Curce*, les Lettres & le Panegyrique de *Pline le jeune*, *Eutrope*, *Sextus Rufus*, *Silius Italicus*, *Lactance*, *l'*Octavius de *Minutius Felix*, & un Traitté de *Saint Cyprien* de la vanité des Idoles, les *Harangues* tirées des Historiens Latins. On nous promet encore de sa façon plusieurs Auteurs enrichis de belles Notes, comme les Commentaires de *Cesar*, le Dialogue *de causis corruptæ Elo-*

* *Juin p.* 53.

quentiæ, les Offices de *Ciceron*, ses Dialogues sur la vieillesse, & sur l'amitié, le songe de Scipion, *Pomponius Mela*, *Solin*, *Arnobe*, *Prudence* & *Vibius Sequester*.

2° Mr. Cellarius a fait imprimer *Zozyme* en Grec & en Latin de la traduction de Leunclavius & des notes. L'Histoire d'Eutrope mise en Grec par Pæanius, avec les Notes de Sylburgius & les siennes.

3° Ses emplois l'ont souvent obligé de travailler sur la Grammaire Latine ; & c'est à cette occasion qu'il a travaillé sur le Dictionaire de Basile Faber, augmenté par Aug. Buchner, dont Mr. Cellarius a fait faire quatre éditions differentes en moins de quinze ans en Allemagne. Il a aussi donné les Racines de la langue Latine, qu'il a appellées, *Liber memorialis Latinitatis probatæ &c.* une Grammaire Latine avec la Syntaxe, les Harangues de Pierre Cunæus, & les Lettres de Jean Pic de la Mirande, des Declamations sur differens sujets, & quelques livres pour servir de preservatif contre les expressions barbares de ceux qui

n'ont pas écrit dans toute la pureté de la langue Latine, comme *Antibarbarus Latinus, de Barbariſmis & Idiotiſmis linguæ Latinæ. Diſcuſſio Appendicis Danicæ. Ortographia Latina.*

4° Il a composé luy-même bien des morceaux de l'hiſtoire ancienne & moderne : comme celle des Empires du monde juſqu'à Conſtantin, celle depuis Conſtantin juſqu'à la priſe de Conſtantinople ; l'Hiſtoire des deux derniers ſiécles ; des memoires ſur les Samaritains : l'Hiſtoire de la Nation & de la Religion des Samaritains ; l'Hiſtoire de l'Academie de Frederic * fondée par l'Electeur de Brandebourg, qui depuis a pris le titre de Roy de Pruſſe. C'eſt dans cette Academie que Mr. Cellarius eſt maintenant Profeſſeur.

5° Il avoit déja travaillé ſur la Geographie tant ancienne que moderne, & le gros volume dont il eſt icy queſtion a été précedé d'un petit in 12. qui a été imprimé trois fois. On en promet une ſuite pour

* *Hall, Academia Fridericiana.*

la Geographie du moyen âge ſur tout depuis Conſtantin juſqu'à Charlemagne. Comme on trouve dans les anciens Hiſtoriens & encore plus dans les Poëtes des expreſſions qui ont rapport à l'Aſtronomie, pour en faciliter l'intelligence, Mr. Cellarius a fait imprimer des Elemens d'Aſtronomie, ce qui en étoit neceſſaire à ce deſſein.

Tout cela ne l'a pas empêché de trouver encore du tems pour faire dix ou douze volumes ſur les langues Orientales; comme ſes Grammaires Hebraïque, Rabbinique, Caldaïque, Syriaque, Arabe, Samaritaine; les Regles des Hebraïſmes; la Philologie ſacrée; des Extraits de la verſion Syriaque du N. T. un Dictionaire Syriaque & Latin; un autre Dictionaire Samaritain avec des Notes ſur des endroits choiſis du Pentateuque Samaritain.

Mr. Cellarius perdit le 5. de Novembre 1700. ſon fils *Salomon Cellarius* qui s'étoit attaché à la Medecine, & qui avoit fait un livre Latin ſur ſes Origenes & ſes Anti-

quitez. Le pere a mis la main à cet ouvrage posthume de son fils & l'a fait imprimer à Jene on en trouvera l'extrait dans les Journaux de Leipsik au mois de Fevrier de l'an 1701. p.86.

Mais il est tems d'entrer dans le détail de la *Geographie ancienne*. Ce volume tout gros qu'il est ne comprend encore que les Prolegomenes, avec la Geographie ancienne de l'Europe: & les nouvelles litteraires d'Allemagne nous font esperer incessamment un autre volume pour l'Afrique & l'Asie. Nous en parlerons dés que nous l'aurons receu. En attendant nous donnerons le mois prochain l'extrait de l'Europe ancienne, & nous nous contenterons pour cette fois de parler des Prolegomenes & de la Preface car pour l'Epitre dedicatoire, ce n'est qu'un compliment de l'Auteur au nouveau Roy de Prusse son bienfaiteur.

* Comme la connoissance de la Geographie nouvelle est absolument necessaire pour sçavoir l'Hist-

* *Preface.*

toire de nôtre temps, & pour entendre les intereſts des Princes, auſſi la connoiſſance de l'ancienne Geographie eſt neceſſaire à tout homme qui veut ſçavoir un peu raiſonnablement l'ancienne Hiſtoire, & lire avec plaiſir les Auteurs de l'Antiquité. La face de la Terre a bien changé depuis Homere & la guerre de Troye, qui eſt l'Epoque ordinaire, où l'on fait finir le temps fabuleux, & commencer l'Hiſtoire profane. Les Royaumes & les Etats ont changé de limites preſque auſſi ſouvent que de maîtres. Les Villes les plus conſiderables ſont la plus part tellement aneanties & enſevelies ſous leurs ruine qu'on en cherche les veſtiges dans les endroits même où on ſçait qu'elles ont été, *& campos ubi Troja fuit.* Celles dont on trouve des reſtes ne ſeroient pas reconnoiſſables à ceux qui les ont vûes dans leur premier état: les noms même ſont changez entierement ou du moins fort alterez.

Mais ce qui rend cette étude fort difficile, c'eſt que les Anciens Auteurs nous ont donné ſur tout cela fort peu de lumieres; & il arrive

ſouvent que ce qu'ils nous diſent ſert à nous tromper, parceque pluſieurs d'entre eux n'étoient pas aſſez bien inſtruits, & que la Geographie n'étoit pas à beaucoup prés dans la perfection où nous la voïons aujourd'huy. Car la ſureté de la navigation ayant facilité les voïages a donné lieu à une infinité de découvertes toutes nouvelles ; & les principes même de la Geographie ſont devenus bien plus familiers & plus communs. Ceux des anciens Ecrivains qui nous ont laiſſé quelque choſe ſur la Geographie ſont la pluſpart ſi ſecs qu'ils ne nous apprennent preſque rien dans une matiere qui demande un grand détail. Quelques-uns en ont parlé plus au long ; mais ils ne nous avancent gueres d'avantage, parce que n'ayant pu voir par eux mêmes tous les païs dont ils parloient, on a lieu de croire qu'ils ont emploïé ſouvent de mauvais memoires.

Strabon eſt un des plus judicieux, il ne dit que ce qu'il ſçait & parle en homme ſage & modeſte *Pomponius Mela* eſt trop court, *Pline* eſt plus

étendu, *Ptolemée* ne l'eſt ſouvent que trop & prononce auſſi hardiment ſur les endroits les plus éloignez de l'Egypte, que ſur l'Egypte même qui étoit ſon païs.

Les autres ſecours qu'on peut tirer des Anciens pour la Geographie ſe reduiſent à Eſtienne de Byzance, qu'on appelle ordinairement *Stephanus de Urbibus*, & à ce que Pauſanias a écrit ſur la Grece. Car l'*Itineraire d'Antonin* eſt ſi gaſté & alteré par les copiſtes, qu'il a plus de beſoin de l'aide des bons Critiques pour être mis en bon état, qu'il ne peut les aider à y mettre les autres. Pour Denys *Periegete* & les autres Auteurs de ſemblables voyages ou *periples* eſt ſi peu de choſe, que ſouvent après les avoir lûs, on n'en eſt gueres plus avancé. Ainſi il faut qu'un homme qui veut fixer la Geographie ancienne, prenne la reſolution de lire dans ce deſſein toute l'Antiquité profane & ſacrée & que ramaſſant de côté & d'autre dans les Hiſtoriens, les Orateurs, les Poëtes, les ſaints Peres & les Actes des Conciles, tout ce qui peut ſervir à cet-

te veuë, il trouve le moyen d'accorder tout cela enſemble, & d'expliquer un endroit obſcur par d'autres qui ne le ſont pas.

C'eſt ce que Mr. Cellarius étoit plus en état de faire que perſonne, ayant paſſé toute ſa vie dans la lecture des bons Auteurs, & ayant bien *battu le pays de l'antiquité*. Cependant il s'eſt encore utilement ſervi du travail de ceux qui ſont entrez avant luy dans une partie de ce deſſein, & qui ont travaillé à défricher en particulier quelque pays. Ph. Cluvier par exemple a travaillé ſur l'Allemagne, l'Italie & la Sicile; Luc de Holſtein ſur l'Italie de Cluvier: Hadrien Valois ſur la France ou plûtôt ſur la Gaule. Jac. Paulmier de Grantmeſnil ſur une bonne partie de la Grece, & ainſi des autres.

Car il faut avoüer que ceux qui ont juſqu'à preſent entrepris toute la Geographie ancienne ou la deſcription de tout l'Univers connu des Anciens, n'avoient pas aſſez bien reüſſi dans un deſſein qui eſt trop vaſte pour être executé heureuſe-

ment du premier coup, comme il paroît entre autres par ce qu'a fait Ortelius. Les autres dont Mr. Cellarius s'est principalement servi, sont Resendius, *Thomaso de Resende Portugais*, Vasœus *Jean de Vaz*, *Flamand* & Mariana pour l'Espagne; Mr. de Marca pour les Pyrennées; Cambden & Bucanan pour la Grande Bretagne, Meursius pour la Grece: quoyque ce dernier se soit plus attaché aux anciennes loix, aux jeux & autres ceremonies qu'à ce qui regarde la Geographie en particulier.

Mr. Cellarius a ajouté à ce Volume 21. Tables de Geographie, & il a été moins aidé en cela que dans tout le reste. La table qu'*Agathodæmon* a faite sur Ptolemée, est fort imparfaite, celle de Peutinger, telle que nous l'avons est pleine de fautes grossieres: & Abr. Ortelius ne nous a donné ses Tables que comme des Essais. Celles que le P. Phil. Briet a fait graver dans ses Paralleles de Geographie sont fort nettes, & paroissent faites avec soin, mais Mr. Cellarius croit que ce Jesuite n'a pas apporté assez de témoignage de l'Antiquité pour

fixer les positions des Villes qu'il a determinées dans ses cartes, outre qu'elles sont souvent trop petites pour representer chaque païs dans sa juste étenduë qu'il doit avoir, & dans le détail qu'on cherche. Lauremberg a fait une carte de Grece, & Adrichomius en a fait plusieurs de la Palestine : Cluvier est celui qui paroît y avoir le mieux reüssi, & c'est lui principalement que Mr. Cellarius s'est proposé pour modele. Il a mis dans une même carte les païs dont on n'a pas assez de connoissance pour entrer dans un grand détail, & il en a fait plusieurs de l'Italie & de la Grece dont les Auteurs anciens nous ont parlé davantage.

On trouve à la fin de ce volume une table qui est d'un grand secours, parce qu'on y voit par exemple au bout du nom d'une ville qu'on cherche, le pays ou la Province dans laquelle elle est renfermée : ce qui épargne souvent la peine de feüilleter le livre, car c'est là ordinairement tout ce que l'on demande.

Le premier livre qui contient les Prolegomenes n'a que 12. chapitres. Mr. Cellarius ne prétend pas y donner les Prolegomenes d'une Geographie complette, mais seulement en dire ce qui est necessaire pour entendre les anciens Auteurs, & entrer dans leurs idées. Car il ne s'agit pas icy, par exemple, de prouver que la terre est ronde, mais de rechercher ce que les Anciens en ont cru & comment ils en ont parlé.

Dans le premier chapitre l'Auteur rapporte en peu de mots ce que l'on sçait des cartes dont se sont servi les Anciens, & qui ne sont pas venuës jusqu'à nous, non plus que leurs spheres, quoi qu'il soit indubitable qu'ils en ont eu.

Dans le second * on voit les sentimens bizarres que les Anciens avoient de la figure de la terre. Quoique de tout tems les sçavans n'ayent point douté qu'elle ne fût spherique. Democrite cependant avoit je ne sçay comment conjecturé qu'elle étoit plus longue que large : & ainsi quand on viendroit à

* *p. 6.*

prouver que la terre n'eſt pas parfaitement ſpherique, mais d'une figure ſpheroïde, & qui tient de l'Ellipſe, comme quelques-uns commencent à le dire maintenant, on trouvera moyen de prouver que cela même n'eſt pas nouveau, & que les Anciens l'avoient dit avant nous en Grec & en Latin. Tant il eſt vray que [a] *Nullum eſt jam dictum, quod non dictum ſit prius.*

Il y a cependant bien de l'apparence que ceux qui ont dit que la terre étoit plus longue que large, n'ont eu égard qu'à ce qu'ils en connoiſſoient. On commença par croire que le reſte n'étoit point habité; delà on s'eſt perſuadé qu'il n'étoit pas méme habitable; & on en eſt venu enfin à douter ſi effectivement il y avoit ſur la terre d'autres païs que ceux dont on avoit quelque connoiſſance, pluſieurs ont même parlé comme s'ils euſſent été perſuadez que toute la terre ne s'étendoit pas plus loin. C'eſt ainſi que Ciceron fait dire à Scipion l'Africain [b] *omnis terra quæ colitur à vobis,*

[a] *Terent. prolog. Eunuch.* [b] *Somn. Scip.*

angusta verticibus, lateribus latior est. Appellant *vertices* ce que nous appellons les *poles* du Midy & du Septentrion, & *latera* ce que nous nommons l'Orient & l'Occident.

Platon, Aristote, Strabon, Ciceron, Seneque, Pline & plusieurs autres ont bien vû que la terre étoit necessairement spherique, & se sont servi des mêmes raisons à peu près, dont nous nous servons aujourd'huy pour le prouver, & pour répondre à ce qu'on objecte sur la liquidité des eaux de la mer & la hauteur des montagnes. Il y a même ici de quoy flatter le goût de ce siecle qui est de trouver tout dans les medailles, car on en a découvert qui representent une sphere avec deux branches d'olivier & ces mots. *Pax orbis terrarum S. P. Q. R.*

Le 3. Chapitre * montre jusqu'où s'étendoit ce que les Anciens regardoient comme terre habitable, & qu'ils ont pris quelquefois pour toute la terre ἡ οἰκουμένη. Du côté du Midy, ils ne croyoient pas que rien fust habité au delà de la ligne Equi-

* *p.* 10.

noctiale, ni même gueres au delà du Tropique du Cancre. D'ailleurs comme les Grecs & les Romains n'avoient pas poussé fort loin leurs conquêtes du côté du Septentrion, ils avoient aussi fait peu de découvertes de ce côté-là, & comptant pour rien tout ce qu'ils ne connoissoient pas, quand ils vouloient déterminer précisément jusqu'où alloit ce qu'ils appelloient la terre habitable, ils s'accordoient toûjours à la renfermer à peu-près dans l'étenduë de la Zone temperée Septentrionale. Ils étoient si peu instruits sur la mer Caspienne que quoique Herodote * ait dit que cette mer n'avoit de communication avec aucune autre, Denys le Periegete, Mela, Pline, Solin & plusieurs autres ont cru que cette mer venoit de ce qu'ils appelloient la mer de Scythie. Il est moins étonnant qu'ils n'ayent pas connu tous ces vastes païs de Scythie & de Tartarie; puisqu'il s'en faut bien que nous les connoissions encore parfaitement. Les expeditions d'Alexan-

* *Clio* 203.

dre le Grand dans l'Asie devoient faire connoître l'Orient, mais les Historiens même d'Alexandre en ont parlé d'une maniere bien confuse. Du côté de l'Occident, les Anciens n'ont pas passé les bords de la Mauritanie, de l'Espagne, de l'Aquitaine & des Isles Britanniques.

Le chapitre 4. * est employé à rapporter differens passages des Anciens sur le païs, que divers peuples regardoient comme le milieu de la terre *terræ umbilicus* ὀμφαλός. Il paroît bien que ce langage devoit être bien populaire, puis qu'une sphere n'a point à proprement parler de milieu dans sa surface. Cependant les sçavans même se sont souvent servi de cette expression. Les Grecs croyoient que Delphes étoit le milieu de la terre, & Pindare, Euripide, Sophocle, Strabon, plusieurs autres Grecs & Latins ont conservé cette tradition appuyée sur une fable ridicule que Plutarque rapporte dans son livre *sur le silence des Oracles*, & que Claudien a mise

* p. 13.

en vers. Ils prétendoient que Jupiter, pour trouver le milieu de la terre; avoit fait partir en même temps deux aigles l'une de l'Orient & l'autre de l'Occident, & que ces aigles aprés avoir bien volé, s'étoient justement rencontrées au temple de Delphes.

Jupiter[a] ut perhibent, spatium cum discere vellet
Naturæ, regni nescius ipse sui,
Armigeros utrinque duos æqualibus alis
Misit ab Eois Occiduisque plagis:
Parnassus geminos fertur junxisse volatus,
Contulit alternas Pythius axis aves.

Les Juifs & même les premiers Chrétiens, ont cru qu'il étoit de leur honneur que Jérusalem fût au milieu de la terre, ou du moins le centre de la terre habitable, & ont voulu en trouver les preuves dans l'Ecriture.

Le chapitre cinquiéme[b] est sur les Zones dont la plûpart des Anciens

[a] *Claud. prol. de conf. mall. Theod:*
[b] *p. 18.*

ont eu à peu-près les mêmes idées que nous, aussi bien que des climats dont il est parlé dans le sixiéme chapitre,[a] quoique le partage que nous en faisons soit plus exact & mieux entendu. Mr. Cellarius a fait une table particuliere de l'hypothese des Anciens sur les climats.

Le septiéme chapitre [b] roule sur les noms qu'on donne au different rapport que les hommes ont entre eux selon la differente situation de leur païs & le different aspect du soleil. C'est-là où l'on trouve l'explication de quelques termes Grecs qui sont devenus termes d'art dans la Geographie comme *Amphisciens*, *Heterosciens*, *Perisciens* & *Asciens*; *Antipodes*, *Antichthones* & autres qui ne sont expliquez ici que parce que Mr. Cellarius a voulu tout mettre dans un traitté qu'il vouloit rendre complet : mais cela ne merite pas qu'on s'y arrête beaucoup.

Il est cependant fort étonnant que Plutarque *de facie in orbe lunæ* p. 780. & Lactance l. 3. c. 24. se soient si fort récriez contre les An-

[a] *p.* 20. [b] *p.* 24.

tipodes. Saint Augustin *de Civ. D.* l. 16. c. 9. en a parlé d'une maniere un peu plus tolerable. Car il paroît qu'il croyoit le fait possible, mais qu'avant que de le croire reel, il auroit voulu en trouver quelque chose dans l'Ecriture sainte ou du moins dans l'Histoire prophane.

On trouve dans le chapitre huitiéme [a] une table des vents & de leurs Rhumbs, suivant la differente disposition que les Anciens leur ont donnée. Le détail en seroit infini, les principes en sont les mêmes, & les noms en sont pour la plûpart purement arbitraires.

Dans le chapitre neuviéme [b] Mr. Cellarius fait une question serieuse sur les côtez du monde, pour sçavoir quelle en est la droite & la gauche, les opinions des Anciens se trouvant partagées là dessus. Il semble qu'il pouvoit aisément se tirer d'affaire par un *distinguo*, la droite & la gauche dépendent du côté vers lequel on est tourné. Ceux qui se tournent du côté du Septentrion comme font les Geographes ont

[a] *p.* 32. [b] *p.* 43.

l'Orient à leur droite, & l'Occident à leur gauche. Les Astronomes qui regardent le Midi à cause des Planetes & des Constellations du Zodiaque ont au contraire l'Orient à la gauche & l'Occident à la droite. Les Sacrificateurs de tout temps ont regardé l'Orient : & on prétend que les Poëtes regardent l'Occident, je ne sçay pourquoy. Ainsi les Sacrificateurs ont le Septentrion à la droite & le Midi à la gauche, & les Poëtes tout au contraire. C'est ce qu'on a exprimé en deux vers, que je me souviens d'avoir lû dans le P. Briet.*

Ad Boream terræ, sed cæli Mensor ad Austrum,
Præco Dei exortum videt, occasumque Poëta.

Ici Mr. Cellarius fait avec raison une invective contre les Graveurs qui n'ont pas soin de bien orienter leurs cartes de Geographie & qui dans les cartes de la Palestine, par exemple, mettent la mer Mediterranée en haut au lieu de la mettre à

* *Geogr. parall. tom. 1.*

gauche, c'est-à-dire à l'Occident, comme il est porté dans l'Ecriture. Il ajoûte que ces gens-là meriteroient bien d'être envoyez aux Antipodes. Cela est un peu fort. Au reste on croit volontiers que c'est principalement aux Graveurs de Paris que Mr. Cellarius veut donner cet avis, d'autant plus qu'il l'assaisonne d'une loüange qui regarde toute la nation, quand il dit. *Quod etiam de pluribus vulgatis aliarum regionum tabulis, nitidè quamvis & eo loco impreßis, ubi sedes ingeniorum & artificum putatur esse, quod mireris, est adnotandum.*

Le dixiéme chapitre * roule sur la differente qualité des corps & même des esprits, qu'on attribuë ordinairement au *terroir*, mais quoy qu'on ne puisse nier que cela y fait quelque chose, cependant il est vray, sur tout en ce qui regarde l'esprit, que l'exemple, l'éducation, l'exercice & l'habitude y font beaucoup plus, & il y a long-temps qu'on s'est apperçu qu'il naissoit des sots en tous les païs du monde, &

* p. 46.

qu'au contraire les païs les plus décriez produisoient de grands hommes en toute maniere.

Magnos sæpe viros & magna exempla daturos
Vervecum in patria, crassoque sub aëre nasci. [a]

Dans le onziéme chapitre [b] on voit la division que les Anciens faisoient de la terre qu'ils connoissoient, en trois parties, l'Asie, l'Afrique & l'Europe, quoique quelques-uns missent l'Afrique avec l'Europe pour ne faire que deux parts à peu-près égales. Ils se sont aussi la plûpart accordez à regarder le Tanaïs comme la séparation de l'Asie & de l'Europe, le Nil comme la séparation de l'Asie & de l'Afrique, & la mer comme servant de bornes à tout le reste. Il n'y a pas d'apparence qu'ils ayent eu aucune idée de l'Amerique, & ce qu'on trouve dans Platon de l'Isle Atlantique n'est qu'un Roman qui n'y a point de rapport.

Le 12. Chapitre [c] est plus impor-

[a] *Juvenal. satyr. 9.* [b] *p. 48.* [c] *p. 54.*

tant. On y explique les meſures dont ſe ſervoient les Anciens, & on les compare les unes avec les autres. Selon la pluſpart des Auteurs, la *Paraſangue* des Perſes eſt de 30. ſtades: le *Schœnus* des Egyptiens de 60. quelquefois de 40. & quelquefois même de moins ſelon la difference des lieux: comme nous voyons qu'en France nos lieuës ſont fort inégales dans les differentes Provinces, le *Stade* étoit de 125. pas & ainſi il falloit huit ſtades pour faire un mille d'Italie, quoi qu'on trouve encore en cela quelque petite varieté parmi les Anciens.

On ſçait aſſez ce que c'eſt que les pierres ou colomnes Milliaires que les Romains faiſoient mettre dans les grands chemins de l'Empire, d'où vient que ſouvent au lieu de dire à onze mille pas, ils diſoient *ad undecimum lapidem*, & quelquefois ſimplement *ad undecimum*. Les Gaulois meſuroient les diſtances par les lieuës comme on en trouve des preuves dans S. Jerôme & dans Ammien Marcellin. Les lieuës ordinaires étoient de 1500. pas, on meſuroit

auſſi ſouvent par journées qu'on appelloit *manſiones* dans les voyages ordinaires, & *caſtra* dans les marches d'armée. *Diſtat octo manſionibus*, dit Pline, c'eſt-à-dire de huit journées: *quartis caſtris* dit T. Live, c'eſt-à-dire en quatre jours de marche de l'armée. On appelloit auſſi *mutationes*, les endroits où l'on changeoit de voiture, ou de montures, ce qui revient à peu prés à ce que nous appellons les poſtes. Les *Raſtes* chez les anciens Germains où Allemans valoient deux lieuës des Gaules ou 3000. pas. *Duæ Leucæ ſeu milliaria tria raſtam faciunt*, dit le venérable Bede.* Nous donnerons la premiere fois l'extrait de l'Europe de Mr. Cellarius, car ſon livre eſt ſi plein d'une belle érudition, qu'il merite bien qu'on en parle plus d'une fois.

* *De num. diviſione.*

JOA. HENRICI HEIDEGGERI. SS. Theol. Doct. & in ſchola Tigurina Profeſ. Exercitationes Biblicæ &c. *C'eſt-à-dire, Eſſais ſur la Bible par Jean Henri Heidegger Docteur en Theologie & Profeſſeur dans l'Ecole de Zurich, oppoſez aux égaremens & aux ſupercheries de Capel, de Simon, de Spinoſa, & de quelques autres. Avec la vie de l'Auteur, & trois Diſſertations; les deux premieres contre la tolerance de toutes les Religions, & la troiſiéme ſur la peſte. A Zurich, chez David Geſner 1700. in 4° pagg. 782.*

LE but de Mr. Heidegger dans ſes Diſſertations ſur la Bible eſt de montrer que la ſainte Ecriture ſeule ſuffit pour prouver qu'elle vient de Dieu, & pour ſervir de regle dans les matieres de Foy. Il combat Capel, Mr. Simon & Spinoſa : les deux premiers parcequ'ils admettent la neceſſité de la Tradition ſans laquelle l'Ecriture ne ſeroit pas une regle ſuffiſante; le troiſiéme parce qu'il nie que l'Ecriture ſoit un livre divin.

I. Diſſertation. Elle contient les preuves qui démontrent que la Bible vient de Dieu. Ces preuves ſont la ſainteté des préceptes, la ſublimité des promeſſes, la verité des Propheties, la profondeur des myſteres, la ſimplicité du ſtyle, le rapport de toutes les parties pour conduire l'homme à Dieu, l'antiquité de l'Ouvrage, & l'évidence qu'on a qu'il a paſſé des plus anciens Juifs juſqu'à nous au milieu de tant de revolutions &c.

II. Diſſertation. Mr. Heidegger traitte des Auteurs des Livres ſacrez. Il croit que ces Auteurs ont appris par une inſpiration immediate, & les choſes qu'ils devoient dire, & les paroles avec leſquelles ils devoient les exprimer. Il ajoute que pour douter ſi ces Auteurs ont été, il faudroit avoir la cervelle auſſi renverſée, que l'auroit celui qui douteroit qu'il y ait eu un Ciceron, ou un Virgile. Selon lui les oppoſitions apparentes qu'on remarque dans l'Ecriture ſont des moyens dont la Providence s'eſt ſervie pour faire mediter la profondeur des

Oracles qui y ſont contenus.

III. Diſſertation. Il s'y agit de l'authenticité de la Bible. Nous n'avons pas les originaux écrits de la main des Auteurs ſacrez, dit Mr. Heidegger : mais nonobſtant cela on ne peut revoquer en doute l'authenticité de l'Ecriture. Cet Auteur ne veut pas qu'on la cherche dans l'approbation que l'Egliſe donne à la Bible ; mais dans la promeſſe de Dieu, dans la conformité des Manuſcrits, dans la maniere uniforme dont les Peres citent l'Ecriture. Cette authenticité ſelon lui tombe ſur le Texte Hebreu pour l'Ancien Teſtament, & ſur le Texte Grec pour le Nouveau. Voicy ſur quoy il s'appuye.

1. Quand Jesus-Christ vint ſur la terre, les Juifs n'avoient pas encore corrompu le Texte Hebreu, & ils ne l'ont pas corrompu depuis. 2. Les Chrêtiens ne leur ont jamais reproché une telle impoſture, non pas même à ceux que quelques-uns croient s'être aſſemblez à Tyberiade vers l'an 512. pour

changer plusieurs choses dans les saints Livres. 3. Le peu de fautes qu'on remarque dans la Massore prouvent que ses Auteurs n'ont pas voulu tromper. Ils n'ont fait que montrer les differens sens de chaque mot : ils ont mis à la marge des annotations, pour faire observer les inadvertances des copistes : ils ont remarqué toutes les variantes : très peu de leçons differentes font un sens opposé. 4. Les Juifs lisent aujourd'huy l'Ecriture comme nous. 5. Quand il y auroit quelques fautes dans le Texte Hebreu, il y reste assez de choses non contestées pour être seules la regle suffisante des mœurs & de la Foy.

Au regard de l'invention des voyelles Hebraïques, 1. Soit qu'elle soit ancienne ou nouvelle, il est seur que les Juifs ne l'auroient jamais approuvée, si elle avoit changé le sens de l'Ecriture. 2. Les voyelles Hebraïques sont très anciennes dans l'usage : & s'il y a eû sur ce point quelque chose de nouveau dans la suite, ce n'a été que pour la figure des lettres. 3. Les Massoretes exa-

minent des mots qu'on lisoit avec la ponctuation des voyelles : ils ne sont donc pas les inventeurs des voyelles. 4. On a un Manuscrit incontestablement plus ancien que les Massoretes, & qui est néanmoins ponctué avec des voyelles. 5. Nul ancien Auteur Juif n'attribue la découverte de ces voyelles aux Massoretes. 6. L'usage en est aussi ancien que l'usage de la langue Hebraïque. 7. Les copies de l'Ecriture qui sont sans points prouvent qu'on cherchoit à diminuër la peine des Copistes en abregeant, mais elle ne prouvent rien de plus.

IV. Dissertation. Monsieur Heidegger croit que rien ne nous manque des saints Livres, ni pour le nombre, ni pour le contenu de chacun. Il appuïe son sentiment sur trois traisons. 1. Sur les promesses de Dieu. 2. sur ce que les saints Livres ont été en depost entre les mains des Officiers publics. 3. Sur ce que nos exemplaires ressemblent aux plus anciens dont on ait connoissance.

Il ne faut pas croire, dit l'Auteur,

que tous les ſaints Livres aïent été perdus au temps de la captivité de Babylone, ny qu'Eſdras ait été inſpiré de Dieu pour les écrire de nouveau. Eſdras forma ſeulement un Exemplaire ſur tous les Manuſcrits qu'avoit le peuple, & il ordonna du conſentement de toute la nation, qu'on regarderoit cet Exemplaire comme authentique. En effet ſi Eſdras avoit composé les Livres Saints, il ne les auroit pas écrits en pur Hebreu comme ils ſont, mais dans la langue où il a écrit le livre qui eſt inconteſtablement de luy. D'ailleurs on ne prouve nullement que les Juifs aïent perdu tous les exemplaires des ſaints Livres pendant la captivité de Babylone.

Mr. Heidegger, nie que les Juifs aïent rien changé dans le Canon de la Bible. Ils avoient, dit-il, d'autres livres qu'ils appelloient ſaints, & qu'ils croyoient venir de Dieu; mais il ne les regardoient pas comme des regles qu'ils fuſſent obligez de ſuivre.

L'Auteur ne trouve nulle difficulté au regard des Livres du Nouveau Teſtament. Il croit que le ſymbole,

qu'on appelle le ſymbole des Apôtres, n'eſt pas d'eux; mais que c'eſt un petit Catechiſme fait pour inſtruire ceux qui vouloient recevoir le Baptême : autrement, ajoûte t'il, les Actes des Apôtres & les plus anciens des Peres en feroient mention. Mais de quels Pere entend-il parler ? Tertullien eſt un des plus anciens, & il fait mention * du ſymbole.

V. Diſſertation. l'Ecriture ſuffit ſans aucune autre regle. C'eſt l'ancien paradoxe des Proteſtans : Mr. Heidegger croit tellement l'avoir juſtifié en diſant que la ſainte Ecriture eſt parfaite, qu'il ne fait point difficulté d'appeller les Catholiques des Enthouſiaſtes & des Trembleurs, parce qu'ils prétendent que les Conciles & les Papes ont le pouvoir d'expliquer le ſens de l'Ecriture. Mais il auroit dû faire reflexion que ce reproche tomberoit ſur les Proteſtans : que les Enthouſiaſtes & les Trembleurs doivent leur naiſſance à la Reforme, c'eſt à dire à l'eſprit particulier qui luy a ſervi

* *l. de Velandis Virgin. c. 1.*

de fondement : que c'eſt elle qui leur fournit des armes, & qu'elle n'en a point pour ſe défendre contre eux, ſi elle ne les emprunte de l'Egliſe Romaine, qui ſeule par ſes principes a dequoy condamner ces ennemis du bon ſens & de la Religion, ſans ſe condamner elle-même.

VI. Diſſertation. Il s'agit ici des parties de la Bible. Toute l'Ecriture eſt compriſe ſous le mot d'*Alliance*, ſelon Mr. Heidegger. L'Alliance eſt un pacte gratuit que Dieu fait avec le pecheur. Dieu promet de donner la grace par le mediateur ; & l'homme promet de ſe convertir avec le ſecours de la grace. Il n'y a proprement qu'une Alliance ; parceque l'Ancien & le Nouveau Teſtament ne different point eſſentiellement. Les Juifs étoient des eſclaves, & leur état étoit mêlangé d'ombres ; mais il n'eſtoit pas deſtitué de la grace, comme quelques Théologiens ſe l'imaginent.

VII. Diſſertation. Mr. Heidegger prouve que les livres de l'Ancien Teſtament viennent de Dieu. La

plûpart de ses preuves ne sont gueres qu'une repetition de ce qu'il a déja dit dans la 1. Dissertation. Il ajoûte seulement que la version des Septante est une démonstration de l'antiquité de l'Ecriture. L'Auteur de l'Ecclesiastique, continuë-t'il, parle des livres des Prophetes comme d'un Ouvrage fort ancien; & Josephe au 1. livre contre Appion atteste la même chose. Il semble que Mr. Heiddeger n'a pas pris garde qu'en prouvant l'antiquité de l'Ecriture on ne prouve pas pour cela qu'elle soit divine.

C'est à Esdras selon luy qu'il faut attribuer quelques additions qu'on trouve au commencement, où a la fin des livres de l'Ecriture, & qui ne sont pas apparemment des Auteurs mêmes: par exemple, ce qui est dit de Moïse dans le Pentateuque, & ce qui est dit des Prophetes au commencement de leurs Propheties, ou l'on voit une espece d'abregé de leur vie. Mais, dit Mr. Heidegger, il faut bien se donner de garde de critiquer l'Ancien Testament, comme on critiqueroit

Homere, ainſi qu'à fait Mr. Simon. Il eſt faux que nous n'ayons qu'un abregé, où l'on ait compilé quelques faits & quelques miracles : & l'Auteur du livre *Coſri* ſur lequel Mr. Simon s'appuye, ne ſuffit pas pour balancer la foule des Auteurs qui diſent ou qui ſuppoſent qu'Eſdras ne fit que former un manuſcrit exact ſur pluſieurs exemplaires que les particuliers gardoient. Mr. Heidegger aſſure même que Mr. Simon fait dire à l'Auteur du *Coſri* beaucoup de choſes auſquelles il ne penſa jamais.

C'eſt ſans fondement, continue le Miniſtre, que Mr. Simon s'imagine que les Arabes & les Mahometans ont trouvé les points. Il met ſur la ſcene un Omar qui ne fut jamais. Où a-t'il pris que les Juifs n'avoient point de Grammaire, avant que les Arabes Mahometans leur en euſſent donné une? Euſebe & Theodoret démontrent le contraire. Surquoy s'appuye-t'il pour dire que les accens Hebreux ſont de l'invention des Maſſoretes? Comment oſe-t'il ſoupçonner, que la di-

viſion des livres n'eſt pas exacte, & qu'en copiant les membranes qui n'étoient pas fort en ordre, on a tranſporté des choſes d'un endroit dans un autre? On conſervoit les ſaints livres avec tant de ſoin qu'il n'y a nulle apparence qu'il y ſoit arrivé de ſi grands changemens &c.

Ce n'eſt pas à nous à répondre ici pour Mr. Simon, il eſt en état de le faire lui-même, il a toute la capacité qu'il faut pour cela : & on ne doute pas qu'il ne le faſſe s'il juge que la critique du Miniſtre de Zurich en vaille la peine.

VIII. Diſſertation. Mr. Heidegger revient à la charge contre Mr. Simon. Il ne peut pas ſouffrir que cet Auteur diſe que dès le temps de Moïſe, il y eût un corps de Scribes inſpirez de Dieu pour déclarer au peuple les volontez du Ciel, pour les écrire, pour tenir des Regiſtres des principales choſes qui arrivoient, & pour retoucher de temps en temps les Ouvrages qu'on donnoit au peuple comme la parole de Dieu. Le Miniſtre Proteſtant ſoutient que le nouveau ſentiment de

Mr. Simon n'eſt fondé ni ſur la Tradition, ni ſur l'Ecriture; que les ſeptante Conſeillers qui participerent à l'eſprit de Moïſe pour partager ſes ſoins, ne peuvent paſſer pour les Scribes de Mr. Simon, n'ayant reçû l'eſprit de Prophetie que pour un temps : que Dieu avoit défendu de rien ajoûter à la Loy & d'en rien ôter. Avec cela Mr. Heidegger eſt de ſi bonne foy qu'il cite deux paſſages, l'un de Joſephe livre 1. contre Appion, & l'autre du livre *Coſri*, dont Mr. Simon ſe ſert comme d'autant de démonſtrations pour ſon ſentiment : mais il les cite ſans les refuter ſolidement.

IX. Diſſertation. On examine quel eſt l'Auteur du Pentateuque, & l'on conclut que c'eſt Moïſe : parce que Jeſus-Chriſt & les Apôtres le luy attribuent. On prouve que le Pentateuque ne peut être un livre ſuppoſé par Eſdras. On refute les objections que Hobbes, Spinoſa forment contre ce ſaint livre. Mr. Heidegger retombe encore ici ſur Mr. Simon, & prétend que ce Theologien a eu tort de diſtinguer

les loix & les faits historiques du Pentateuque, pour attribuer les loix à Moïse, & le reste de l'Histoire à des Scribes.

X. Dissertation. Ce sont d'abord des preuves pour montrer que le Pentateuque est la parole de Dieu. Mr. Heidegger remarque fort bien qu'on ne peut dire que la Religion des Juifs fût la même que celle des Egyptiens; puisqu'on défend aux premiers dans l'Ecriture, d'imiter les seconds: *Secundum opus terræ Ægypti in qua habitastis ne feceritis.* (Lev. 18.) L'Auteur entre ensuite dans un grand détail pour refuter Hobbes & Spinosa en tous les points où ils attaquent le Pentateuque. Il montre que Spinosa ne prouve point que la création renferme une contradiction: qu'il fait de mauvaise foy le plan de la doctrine de Moïse: qu'il est ridicule d'attribuer le retardement du Soleil qui arriva du temps de Josué, à une reflexion & à une refraction de lumiere qui se feroit faite dans l'air épaissi de glace & de frimats, qu'il est évidemment faux que les Juifs

n'ayent eu nulle idée veritable de Dieu : & que les miracles dans les circonstances où ils sont arrivez ne demandassent pas une cause qui fût audessus des loix de la nature.

X I. Dissertation. Le Théologien de Zurich continuë de détruire les objections de Spinosa contre les autres livres de l'ancien Testament, Josué, les Juges, les Rois &c. Ce zele est loüable, mais il est outré quand il prétend que Mr. Simon n'est pas un véritable ennemi de Spinosa, & qu'il pense comme lui; parce qu'il a osé dire que l'Ecriture n'est qu'un extrait formé de plusieurs autres livres, & que le Texte Hebreu est plein de fautes. Mr. Simon reconnoît que la Tradition jointe à l'Ecriture forme une regle de Foy divine & incontestable : peut on mieux se déclarer contre Spinosa?

L'Auteur des Dissertations croit que Matthieu Hillerus a trouvé le secret du *Keri* & du *Chetib*, en disant qu'Esdras inspiré de Dieu pour former un Manuscrit parfait des saints Livres, ne s'est pas servi exacte-

ment dans tous les exemplaires des mêmes mots : & que cependant tous les mots forment le même ſens, ainſi que l'a démontré Hillerus dans neuf cens endroits differens de l'Ecriture.

Les trois dernieres Diſſertations ne contiennent rien de fort ſingulier. La premiere eſt un éloge de l'Hiſtoire de l'Ancien Teſtament. La ſeconde eſt un abregé des Actes des Apôtres. Dans la troiſiéme on donne la Chorographie de l'Egliſe de l'Ancien Teſtament : c'eſt à dire qu'on marque les lieux où demeurerent ſucceſſivement ceux qui paroiſſoient être la principale partie de l'Egliſe. La mort de Mr. Heidegger qui arriva lorſqu'il compoſoit ces dernieres Diſſertations l'a empêché apparemment d'y mettre la derniere main.

On a joint aux Diſſertations precedentes la vie de l'Auteur ; & voicy ſeulement ce que nous y avons trouvé de plus curieux par rapport aux gens de Lettres ; car nous ne jugeons pas à propos de relever icy ce qu'on y a meſlé de fauſſetez &

d'injures contre l'Eglise Romaine & les Princes Catholiques : c'est là le style ordinaire des Ecrivains Protestans. Pour nous nous sommes persuadez que la modération est le caractere d'un Ecrivain orthodoxe, & nous tâcherons de ne nous en éloigner jamais.

Mr. Heidegger nâquit l'an 1633. le 1. de Juillet dans un village proche de Zurich : & il est mort dans cette ville en 1697. le 9. de Novembre. Ses principales occupations ont été d'enseigner d'abord la langue Hebraïque à Heidelberg ; ensuite la Theologie & l'Histoire Ecclesiastique à Steinfurt, d'où le tumulte de la guerre l'obligea de sortir en 1665. puis la Morale, & enfin la Theologie à Zurich. Il préfera cet employ à ceux qu'on lui offroit à Leyden & à Groningue. Outre ses Dissertations sur la Bible il a écrit l'Histoire des Patriarches, des Traittez sur les Pelerinages, sur la Pâque de Jesus-Christ, sur l'Immaculée Conception de la Vierge, sur la Realité : un livre pour consoler les Huguenots de France, l'Histoire de la

Papauté, le Myſtere de Babylone, le Tombeau du Concile de Trente, & un Corps de Théologie.

L'Hiſtorien de Mr. Heidegger en fait un Heros du parti Proteſtant, & il a été en effet un des plus grands adverſaires qu'ait eû l'Egliſe Romaine dans le dernier ſiécle. Le Cardinal Sfondrate n'étant encore qu'Abbé de S. Gal écrivit avec tant de ſuccés contre cet Auteur, que ce fut une raiſon au Pape pour lui donner un Chapeau de Cardinal.

Il nous reſte à parler des trois Diſſertations qui ſont la derniere partie de l'Ouvrage dont nous donnons l'extrait.

Dans la premiere & dans la ſeconde l'Auteur examine ſi l'on peut ſe ſauver dans toutes les Religions: & il prouve contre les Tolerans ou indifferens en fait de Religion, que pour faire ſon ſalut il faut connoître non ſeulement le Createur de toutes choſes, mais auſſi le Redempteur des hommes. Il prétend que ſaint Juſtin dans ſa ſeconde Apologie, & Clement Alexandrin au premier & au ſixiéme livre de ſes Stro-

mates ont parlé avec trop peu de précaution ſur cette matiere, en faveur de ceux qui avant le tems de J. C. vivoient ſelon la raiſon.

Dans la derniere Diſſertation Mr. Heidegger traitte de la Peſte. Il l'écrivit l'an 1667. Lorſque la peſte ravageoit l'Allemagne. Ce petit Ouvrage eſt diviſé en deux parties ; la Theorie & la pratique. Il n'y traitte point la matiere en Medecin ni en Philoſophe, mais en Theologien qui rapporte ce que l'Ecriture dit de la Peſte, & qui propoſe enſuite quelques cas de conſcience par rapport au ſujet.

La premiere partie où il explique les cauſes & les effets de la Peſte, ne renferme rien qui puiſſe flatter la curioſité du Lecteur.

Dans la ſeconde il dit contre les Athées que non ſeulement les Fidelles, mais les Turcs, les Fanatiques, & les Anabaptiſtes reconnoiſſent la Peſte comme un fleau de Dieu : qu'on a tort d'attribuer ce malheur aux prétendus Reformez, puiſqu'avant leur ſéparation de l'Egliſe la Peſte a ravagé la terre : que les

les Sociniens,& même quelques Catholiques Polonois qui la regardent comme une marque de damnation dans ceux qui en ſont frappez, ſont dans l'erreur, &c.

La crainte qu'on a de gagner la Peſte n'eſt pas condamnable, dit Mr. Heidegger : on peut fuïr quand on n'eſt ni Paſteur, ni Magiſtrat, ni Pere, ni Mere. Un Paſteur ne peut refuſer d'aller voir un malade qui le demande : & même dans quelques occaſions il doit y aller ſans être demandé. Les malades de leur côté ſont obligez d'épargner autant qu'ils peuvent leurs Paſteurs & leurs amis. On ne doit pas ceſſer en temps de Peſte de faire publiquement le ſervice divin. Il ne faut point enterrer les peſtiferez dans les Egliſes, ny dans les Cimetieres. A propos de Cimetieres Mr. Heidegger fait une digreſſion ſur l'Origine & les progrés de la ſepulture. Comme il étoit Profeſſeur quand il fit cette Diſſertation, il marque auſſi ce que doivent faire les Ecoliers pendant les maladies contagieuſes.

LETTRE DU R. P. MENESTRIER à Mr. de Camps Abbé de Signy, contenant l'explication d'une Medaille de Jeanne d'Albret Reine de Navarre mere du Roy Henry IV.

LA Medaille que l'on vous a donnée, Monſieur, quoy que moderne, eſt très-curieuſe. Elle a été faite à l'occaſion d'un évenement conſiderable de nôtre Hiſtoire : & cependant elle ne ſe trouve, ni dans la France Metallique ; ni dans le Recueil de Luckius, qui nous a donné les Medailles du ſeiziéme ſiecle ; ni dans Mezeray, qui a inſeré ſi mal à propos dans ſon Hiſtoire tant de Medailles tirées de la France Metallique, qui ſont imaginaires, & qui n'ont jamais été vuës en eſpeces d'aucun metail. Celle-cy au contraire fut un preſent de la Reine Jeanne de Navarre aux Officiers de l'armée des Reiſtres. Après la mort du Prince de Condé Chefs des Huguenots, cette Princeſſe partit de Xaintes où elle étoit pour aller à Tonnay - Charante r'animer ceux

du parti. Là presentant à l'armée son fils alors le Prince de Bearn, & depuis Henry IV. elle jura qu'elle n'abandonneroit jamais la cause commune.

Cependant l'armée des Reistres composée de sept mille cinq cens hommes, que le Duc d'Aumale n'avoit pu empêcher de passer à la Charité, s'avançoit sous la conduite du Duc des deux Ponts. Mais celui-cy, qui étoit parti d'Allemagne avec la fievre quarte, mourut aux Cars, & laissa la conduite des Reistres à Mansfeld son Lieutenant.

La Reine de Navarre donna aux Chefs de cette armée des Medailles d'or, où d'un côté étoit son Portrait & celuy du Prince son fils, & au revers les figures que je vas expliquer. Elle donna aux moindres Officiers des Medailles d'argent, lesquelles avoient le même revers; & au lieu des portraits, l'Ecusson des Armoiries de la Princesse. Ces Armoiries sont parties avec celles d'Antoine de Bourbon Roy de Navarre son mary. Ainsi on voit au premier du parti, un écartelé de

Navarre & de Bourbon. La partition pour Jeanne d'Albret eſt coupée de trois pieces en chef, ſçavoir de Navarre, d'Albret & d'Arragon; & de quatre pieces en pointe : La premiere écartelée de Foix & de Bearn, la ſeconde écartelée d'Armagnac & de Rodez, la troiſiéme d'Evreux, & la quatriéme d'Arragon flanqué de Caſtille & de Leon, ſur le tout de Bigorre.

Jeanne de Navarre portoit ces quartiers comme fille unique & heritiere d'Henry Roy de Navarre II. du nom, Prince de Bearn, Comte de Foix & de Bigorre, & Sire d'Albret; & de Marguerite de Valois Ducheſſe de Berry, Doüairiere d'Alençon, & Comteſſe d'Armagnac.

Ces armoiries ont une couronne fermée, fleurdeliſée & fleuronnée, pour la diſtinguer de celle de nos Rois qui eſt ſeulement fleurdeliſée. Elles ſont accoſtées à droite d'une branche de laurier, & à gauche d'une main iſſante de la pointe de l'Ecu, & empoignant un ſceptre fleurdeliſé avec cette legende en deux cercles:

Le cercle interieur porte le nom & la qualité de la Princesse.

JEANNE P. LA G. DE D. ROYNE DE NAVARRE.

L'exterieur porte ces mots :

SEULE ET AVEC LES AUTRES POUR D. LE R. LES L. ET LA P.

Paroles qui unies ensemble faisoient ce sens : *Jeanne par la grace de Dieu Reine de Navarre, seule & avec les autres, pour Dieu, le Royaume, les Loix & la Paix.*

Le revers de cette Médaille explique le dessein que la Princesse proposoit à ceux à qui elle en faisoit present.

On y voit trois couronnes, ou guirlandes : l'une de deux palmes avec ces mots au dedans,

OU VICTOIRE ENTIERE.

L'autre d'une guirlande d'olivier avec ces mots,

OU PAIX ASSURE'E.

La troisiéme de cyprés avec des armes & ces mots,

OU MORT HONNESTE.

La Reine Jeanne marquoit par là aux Reiſtres qu'ils devoient être reſolus ou de vaincre abſolument, ou d'obtenir une paix durable pour le parti Huguenot, ou de mourir pour la cauſe commune.

Cette Médaille étoit une Médaille muneraire, & comme une marque de Chevalerie. Car Meſſire Joſeph de Suarez Evéque de Vaiſon au chapitre 6. de ſon Traitté *de Numiſmatis & Nummis Antiquis*, diſtingue trois ſortes de Médailles. 1°. Les *Monetaires*, pour le commerce. 2°. Les *Honoraires*, pour conſerver la memoire des grands hommes. 3°. Les *Muneraires*, pour les preſens de chaînes d'or que font les Princes avec leurs Médailles pendantes de ces chaînes. *Imago Principum impreſſa fuit vario numiſmatum generi, monetario nimirum, honorario, munerario.* Il eſt clair que la Médaille dont il s'agit eſt de la derniere eſpece: auſſi a-t'elle une boucle pour être attachée à une chaîne.

La main qui empoigne le ſceptre

marquoit la défenſe du Royaume : comme une autre main tenant une épée ſous la guirlande de cyprès, marquoit aux Reiſtres qu'ils devoient mourir les armes à la main.

Voilà, Monſieur, ce qui regarde l'explication de la Médaille de la Reine de Navarre. Mais puiſque ces matieres vous ſont plaiſir, j'eſpere vous communiquer dans peu de tems un ample Traitté que j'acheve de compoſer, des Types & des Inſcriptions des Médailles modernes ; Jettons, Mereaux, Miſſiles, & autres pieces métalliques, qui ſont diverſes eſpeces de Medailles que l'on n'a point encore diſtinguées. J'explique dans ce Traitté les divers motifs de ces Médailles, & la maniere d'ajuſter leurs Types à nôtre Religion, à nos uſages politiques, civils & militaires.

MEMOIRES DE DANNEMARK *contenant la Vie & le Regne de feu Christierne V. Roy de Dannemark & de Norvege &c. Avec une Relation exacte des differends qui regnent aujourd'huy entre les deux maisons de Dannemark & de Holstein-Gottorp traduit de l'Anglois.* A Utrecht. 1701. in 12. pagg. 242.

L'Auteur de ces Memoires prétend répondre à une Relation de Dannemark qui fut imprimée en 1692. & venger la memoire du Roy Christierne V. & de toute sa Cour de l'impression fâcheuse qu'on en avoit donnée dans cette Relation. Il n'a pas eu soin d'arranger tous les faits par ordre chronologique lorsqu'il auroit dû le faire, ni de marquer les dattes. Peut-être qu'une bonne partie de ces fautes doit tomber sur le Traducteur, dont le stile n'est pas trop châtié ni l'expression assez exacte. Quoiqu'il en soit, nous donnerons ici un abregé des choses principales qu'on trouve dans ce livre, par rapport à l'Histoire de

Dannemarck & aux differends des Rois de Dannemark avec les Ducs de Holſtein-Gottorp.

La Réligion Chrétienne ne fut introduite dans le Dannemark que vers l'an 846. par Anſgarius Evêque de Bremen, & elle n'y fut ſolidement établie que prés de cent ans après, que l'Empereur Henri l'Oiſeleur, qui obligea Gormo II. du nom Roy de Danemark après l'avoir vaincu, d'accorder à ſes ſujets le libre exercice du Chriſtianiſme. Le petit fils de Gormo ſe rendit maître d'une partie de l'Angleterre : Canut le Grand ſon ſucceſſeur en acheva la conquête, & fut Roy de Dannemarck, d'Angleterre & de Norvege. Canut partagea ces trois Royaumes entre ſes trois fils, qu'il rendit par là moins puiſſans que lui-même n'avoit été.

Valdemar II. du nom marcha ſur les traces de Canut le Grand, & prit le titre de Roy des Vandales avec celui de Roy de Dannemarck, après avoir conquis la Livonie, la Curlande, la Pruſſe, la Pomeranie, le Mekelbourg, le Holſtein & plu-

ſieurs autres Provinces ; ce qui le rendit un des plus puiſſans Princes de ſon ſiécle. Mais ſes Succeſſeurs ne furent pas aſsès habiles pour conſerver ſes conquêtes. Ils ſe détrônerent les uns les autres, & affoiblirent le Royaume par leurs diſſenſions; juſqu'à ce que Valdemar III. triompha de ſes ennemis, & unit au Dannemarck les Provinces de Schonen & de Gotlande. Il maria ſa fille Marguerite à Hacquin Roy de Norvege dont elle eut Olaus VI. Roy de Norvege & de Dannemarck, Prince de grande eſperance, qui mourut à la fleur de ſon âge. Marguerite ſa mere luy ſucceda & joignit la Couronne de Suede à celles de Norvege & de Dannemarck par un traitté qui ſe fit à Colmar en 1396.

L'Auteur de ces Memoires prétend que le Royaume de Dannemarck a été hereditaire juſqu'à la mort de la Reyne Marguerite qui arriva en 1412. & qu'il n'eſt devenu electif que par la trop grande autorité que ſe donna la Nobleſſe en ce tems-là. D'autres croient qu'il

ne feroit pas trop difficile de prouver le contraire : mais il eſt certain que le pouvoir de la Nobleſſe augmenta beaucoup ſous les premiers Rois de la famille d'Oldembourg qui regne encore aujourd'huy dans le Danemarck & dans le Holſtein. Cette famille qui étoit déja très-illuſtre en Allemagne, & qui prétend tirer ſon origine du fameux Witikind Roy de Saxe, monta ſur le trône en 1448.

Chriſtierne I. un des plus illuſtres Princes de cette Maiſon ſe fit couronner Roy de Suede en 1458. & ayant reüni au Dannemarck les Provinces de Stormar, de Wagern, de Ditmerſen & le Comté de Holſtein que l'Empereur érigea depuis en Duché, il prit les titres de Roi de Dannemarck, de Norvege, de Suede, des Goths & des Vandales, de Duc de Sleſwick, de Holſtein, de Stormar, de Wagern, de Ditmerſen & de Comte d'Oldembourg & de Delmenhorſt qu'il laiſſa à ſes Succeſſeurs qui les portent encore aujourd'hui, excepté le titre de Roi de Suede, que les Rois de Danne-

marck ont quitté depuis que cette Couronne a recommencé d'avoir ses Princes particuliers. Ce Roy reçût à Rome en 1474. l'Ordre de l'Elephant qu'il établit en Dannemarck, où il est encore aujourd'hui fort célébre : Il embellit l'Eglise Cathedrale de Roschild, & y bâtit une magnifique chapelle, qui sert depuis ce temps-là de sepulture aux Rois de Dannemarck ses Successeurs.

Christierne II. son petit fils perdit la Couronne de Suede par sa mauvaise conduite. Il se rendit même si odieux aux Danois qu'ils le déposerent, & mirent en sa place son oncle Frederic I. Ce Prince peu éclairé sur ses veritables interêts introduisit dans ses Etats la reformation de Luther, ce qui acheva de ruiner l'autorité Royalle. Car la Noblesse de Dannemarck qui s'étoit déja enrichie des dépoüilles de la Suede, envahit une partie des biens du Clergé, & devint par là plus puissante que le Roy méme. Elle porta ses droits si loin, qu'elle s'attribua le pouvoir de nommer

les Magiſtrats des Villes & de poſſeder ſeule les terres du Royaume : les Roturiers ne pouvoient en joüir que par engagement,& étoient même obligez d'en offrir tous les ans la vente à la Nobleſſe par une proclamation publique.

Le Roy Chriſtierne IV. qui commença à regner en 1588. voulut reformer ces abus : mais il eut de ſi fortes guerres à ſoutenir , tant du côté de l'Allemagne que du côté de la Suede , qu'il n'eut pas le tems d'executer ſes projets. Il perdit même la Gotlande & quelques autres terres qu'il fut obligé de ceder aux Suedois par le Traitté qui fut conclu à Boſembro par la mediation de la France en 1645.

Son fils Frederic III. lui succeda en 1648. Ce Prince jaloux des progrés que Charles Guſtave Roy de Suede faiſoit en Pologne , luy déclara la guerre à la ſollicitation des Hollandois , mais il ne la put ſoutenir. Charles Guſtave entra dans le Dannemarck avec une puiſſante armée , il aſſiegea Copenhague Capitale du Royaume & la re-

duisit en peu de tems aux dernieres extremitez. Sa mort qui arriva le 23. de Février 1660. l'empêcha de faire de plus grands progrés, & sauva le Dannemarck, qui ceda quelque tems aprés à la Suede par un traitté les Provinces de Schonen, de Holland & de Blekingie, & qui reconnut le Duc de Holstein Gottorps pour indépendant de la Couronne de Dannemarck.

Comme on attribua tous ces malheurs à l'abus que la Noblesse faisoit de son pouvoir, les Etats qui s'assemblerent en ce temps-là chercherent les moyens de rétablir le Royaume, & ils n'en trouverent point de plus propre que de rendre la Couronne héréditaire dans la famille Royalle. Le Clergé & le peuple prirent cette résolution independemment de la Noblesse, & en firent la proposition au Roy, qui l'accepta aprés avoir obligé la Noblesse d'y consentir. Frederic reçût l'hommage des Senateurs & de tout le corps du Royaume le 27. d'Octobre 1660. & mourut sur la fin de l'année 1669.

Chriſtierne V. ſon fils aîné, qui luy ſucceda, commença par fortifier ſes places & par rétablir la diſcipline militaire parmi ſes troupes. Quoy que la Princeſſe Emilie ſa ſœur eût épouſé deux ans avant la mort de ſon pere, le Duc de Holſtein-Gottorp, l'union n'en fut pas plus grande entre ces deux Princes. Les engagemens que le Duc prit avec la Suede donnerent de l'ombrage au Roy, qui ſe ſaiſit des fortereſſes du Duc, & qui l'obligea de ſe demettre de ſa Souveraineté par un traitté qui fut conclu à Renſbourg le 10. de Juillet 1675.

La Suede s'étant alors déclarée en faveur de la France, l'Electeur de Brandebourg, la Maiſon de Lunebourg, & l'Évêque de Munſter formerent une ligue pour chaſſer les Suedois de l'Empire. Le Roy de Dannemarck y entra dans l'eſperance de recouvrer les Provinces qu'il avoit perduës par la paix de 1660. Il prit Viſmar en Allemagne, & ſe rendit maître d'Elſinbourg, de Landſcroon, de Chriſtianſtad & de pluſieurs autres Places dans le Schonen

& dans la Blekingie. Il auroit fait de plus grandes conqueſtes, ſi la France ne s'y fût opposée, & ne l'eût obligé auſſi bien que ſes autres Alliez de rendre à la Suede tout ce qu'ils luy avoient enlevé. Le traitté, fut conclu à Fontainebleau le 2. de Septembre 1679.

Mais pour reprendre l'origine des differends des Rois de Dannemarck avec les Ducs de Holſtein Gottorp, le Duché de Sleſwic étoit un Fief de la Couronne de Dannemarck; & le Comté de Holſtein un Fief de l'Empire. Lors que Chriſtierne I. monta ſur le Trône de Dannemark * l'un & l'autre étoit poſſedé par Adolphe ſon Oncle maternel, lequel étant mort ſans enfans en laiſſa la poſſeſſion à Chriſtierne: celui-cy eſtant mort en 1481. la Reine ſa femme Dorothée de Brandebourg engagea les Etats de ces Fiefs à reconnoître pour maître Frederic le cadet de ſes enfans. Les Etats ne pouvant toutefois ſe reſoudre à faire tout le tort à Jean qui étoit l'aîné, crurent contenter les deux freres en partageant entre eux également le Domaine :&

* *En* 1449.

c'eſt cette égalité & communauté perpetuelle de Souveraineté, *condominium*, qui a été dans la ſuite la ſource de tous les differends.

Jean laiſſa ſes Royaumes à Chriſtierne II. ſon fils, qui fut depoſé; & Frederic ſon oncle ſe trouva le ſeul maître, tant des Royaumes, que des deux Fiefs qui furent par là réünis à la Couronne de Dannemarck. Il fit même un acte pour les en rendre inſéparables: mais ſon fils Chriſtierne III. les ſépara encore, & rétablit le *condominium* en faveur de deux de ſes freres, Jean qui mourut ſans enfans, & Adolphe duquel eſt deſcendu la branche de Holſtein-Gottorp.

Chacun des deux Souverains avoit ſes Terres, & ſes Cours inferieures de la Juſtice dont il étoit ſeul le Maître pour toutes les affaires particulieres; mais il y avoit une Cour ſuperieure qui au nom de l'un & de l'autre Souverain conjointement, paſſoit tous les actes qui regardoient l'aſſemblée des Etats, la levée des ſubſides & le gouvernement general du pays. Ce rétabliſſement de

l'union est de l'an 1533. & fut renouvellé en 1623. entre Christierne IV. Roy de Dannemarck & Frederic Duc de Hostein Gottorp.

Les choses furent assez tranquilles, tandis que les Ducs de Holstein se tinrent dans l'alliance des Rois de Dannemarck & voulurent vivre de bonne intelligence avec eux ; les differens s'accommodoient à l'amiable selon la teneur des traittez de l'union & du *condominium*. Mais le Roy de Suede Charles Gustave ayant dessein de commencer ses conquêtes par le Nord, détacha Frederic Duc de Holstein Gottorp des interêts du Dannemarck en prenant en mariage sa fille Edwige Eleonor.

Le Duc s'étant declaré neutre dans la guerre entre les deux Rois de Suede & de Dannemarck, ne laissa pas de favoriser tant qu'il put les armes Suedoises, & ne sauva pas même assez les apparences pour justifier honnêtement sa conduite. C'est ce que disent les Danois ; car les Ministres du Duc ont prétendu que leur Maître avoit cedé à la ne-

cessité, & n'avoit pu sauver son païs que par une neutralité exacte. Mr. de Terlon qui étoit pour lors Ambassadeur de France auprés des deux Couronnes du Nord, paroît dans ses Memoires donner gain de cause aux Danois. La paix de Roschild se conclut à l'avantage du Duc; & il poussa si loin ses prétentions, en menaçant toûjours le Dannemarck des armes de la Suede dont il se sentoit appuyé, qu'enfin on le reconnut Souverain; sans préjudice neanmoins de l'ancienne union, qui devoit demeurer dans le même état de *condominium*.

Cela n'empêcha pas les Suedois de renouveller la guerre incontinent après; & les Danois prétendent que le Duc donna encore en cette occasion de nouvelles preuves de sa partialité pour la Suede. Mais après la mort du Duc Frederic, celle du Roy de Suede Charles Gustave, & la levée du siége de Copenhague, la paix se fit encore à peu-près aux mêmes conditions, & avec les mêmes avantages pour le jeune Duc de Holstein-Gottorp

Chriſtierne Albert. Ce Prince ayant ſuccedé à ſon pere en 1660. commença par faire avec la Suede un nouveau traitté, dont le Dannemarck n'avoit pas ſujet d'être content. Le Roy de Dannemarck Frederic III. crut le gagner en luy donnant en mariage ſa fille Frederique Emilie, ce fut en 1667. mais cela n'empêcha pas le Duc de chagriner le Dannemarck à toute occaſion,

Le Roy Frederic mourut en 1670. & en 1674. le Duc renouvella l'alliance avec les Suedois. Ceux-cy ſe déclarerent pour luy dans les prétentions qu'il avoit ſur la ſucceſſion des païs d'Oldembourg & de Delmenhorſt, contre le Duc de Holſtein-Ploën, qui étoit maintenu par l'Empereur. Chriſtierne V. Fils de Frederic trouva moyen de ſe ſaiſir des forts du Duc ſuivant le traitté fait entre-eux à Renſbourg en 1675. le 10. de Juillet. Le Duc renonçoit par ce traitté à la Souveraineté qu'il avoit euë par celuy de Roſchild & remettoit les choſes ſur l'ancien pied. Il a pré-

tendu depuis, qu'il n'avoit consenti à ce traitté que parce qu'il se trouva enfermé à Rensbourg & entre les mains du Roy de Danemark ; & il protesta de nullité un an & demi après. Les Danois apportent bien des raisons pour montrer que son consentement fut très-libre, & que la violence eut bien moins de part au traitté de Rensbourg qu'à celuy de Roschild.

Le Roy très-Chêtien fit comprendre le Duc de Holstein-Gottorp dans le traitté de paix fait à Fontainebleau le 2. de Septembre 1679. & par le 4. & le 17. article de ce traitté, on rétablit le Duc en possession de ce que le traitté de Roschild luy avoit acquis, & en particulier de sa Souveraineté.

Le Danemark peu content d'avoir perdu dans un moment tous ses avantages, chicana sur quelques articles du traitté de Fontainebleau, ce qui causa entre les deux Maisons de nouvelles broüilleries, qui furent enfin terminées par le traitté d'Altena en 1689. La bonne intelligence y fut rétablie par la genero-

ſité que le Prince George de Dannemarck eut de ceder ſes droits ſur l'Iſle de Fehmeren & dura juſqu'en 1695. que le Duc Chriſtierne Albert mourut. Son fils Frederic prit alors de nouvelles alliances avec la Suede, & donna de nouveaux ombrages au Dannemarck.

L'Auteur des Memoires prétend que le Duc uſurpa des droits contraires aux anciens uſages du *condominium* ou communauté de domaine établie par differens actes qu'il rapporte. Mais les Miniſtres du Duc ſoutiennent que depuis qu'on l'a reconnu Souverain, on ne peut luy refuſer le *jus armorum*, c'eſt-à-dire le droit de faire des levées & de bâtir des forтereſſes ſans en demander l'agrément à perſonne. Les Danois répondent à cela que le droit de Souveraineté peut avoir ſes bornes comme tous les autres, & qu'il ne faut pas l'étendre au de là des conditions auſquelles il a été cedé.

Les Médiateurs s'aſſemblerent à Pinnenberg pour empêcher ces deux Princes d'en venir à une rup-

pture ouverte : mais ces conferences n'eurent aucun ſuccés, & on en vint aux voyes de fait. Le Roy de Dannemark ſe rendit maître des principales places du Duc, & l'auroit entierement dépouillé de ſes Etats, ſi la Suede & la Hollande n'étoient venuës à ſon ſecours, & n'avoient obligé le Dannemark à terminer toutes ces conteſtations par le traitté de Trawendal.

L'Auteur rapporte pluſieurs pieces originales qui font plaiſir, & finit ſon ouvrage par le caractere du feu Roy de Dannemark Chriſtierne V. & des principaux *Miniſtres de ſa Cour.*

LETTRE DE MONSIEUR Blondel à un de ſes amis par laquelle il l'informe de ce qui s'eſt paſſé dans la derniere aſſemblée publique de l'Academie Royalle des Sciences.

J'Ay fait ce que j'ay pu, Monſieur, pour ſatisfaire vôtre curioſité, ſur les points de Science qu'on a traitez, dans la derniere

aſſemblée publique de l'Academie Royale des Sciences. J'ay tâché de retenir les principales choſes, le plus fidellement qu'il m'a été poſſible. Si pourtant il ſe trouvoit quelque méconte dans ce que je vous en écris, ne vous en prenez qu'à moy. Vous ſçavez qu'on n'eſt point tellement le maître de ſa memoire, que l'on puiſſe garentir de ne s'être trompé en rien, quelque attention qu'on ait prêtée ; ſur tout dans des matieres auſſi ſublimes, que celles à quoy s'appliquent ces ſçavans Academiciens. Quelquefois même, la trop grande avidité de tout recueillir, fait obſtacle à la vivacité de la memoire. On trouve tout beau, tout digne d'être retenu ; & cependant l'on ne peut pas tout retenir : de ſorte qu'on eſt dans un étrange embarras, pour ne rien omettre de conſiderable. Cette agitation que j'ay experimentée, doit me ſervir d'excuſe, ſi j'ay fait quelques fautes, & vous avez trop d'indulgence, pour ne la pas recevoir.

Monſieur Caſſini fit l'ouverture de

de l'Assemblée par la lecture d'un Discours qui contenoit les observations qu'il a faites pendant son dernier voyage, dans le dessein de déterminer, d'un bout à l'autre de la France, le passage de la ligne Meridienne prise en un point de l'Observatoire de Paris. Dans la premiere partie de ce discours, il remonta jusques aux plus anciens Astronomes, & rapporta leurs opinions sur la rondeur spherique de la terre, & leurs methodes pour en connoître la dimension. Les deux plus célébres de ces methodes sont, celle d'Eratosthenes Cyrenéen, qui vivoit sous le regne de Ptolomée Evergetes Roy d'Egypte; & celle de Posidonius de Rhodes qui vivoit au temps du grand Pompée.

Monsieur Cassini, après avoir étendu fort au long les pratiques de ces deux Anciens : vint à celles des Modernes, de Jean Fernel, & de quelques autres; & proposa en dernier lieu celle de feu Mr. Picard de l'Academie Royale des Sciences, comme la plus exacte. Il parla ensuite de ses propres observations sur

le même ſujet, de l'uſage qu'il avoit fait des éclipſes des Satellites de Jupiter, plus commodes que les éclipſes de Lune, en ce qu'elles ſont plus frequentes : & il dit que ſes obſervations avoient été confirmées par de ſemblables faites à la Chine. Il expoſa la pratique dont il s'eſt ſervi, pour déterminer le paſſage de la Meridienne priſe, comme nous avons dit, en un point de l'obſervatoire de Paris.

Par le moyen des triangles qu'il a formez le long de ſa route & calculez fort exactement, il a trouvé la trace de cette Meridienne, & il a marqué tous les lieux conſiderables par où elle paſſe, depuis Paris, juſques aux plus hautes montagnes des Pirenées, qui ſéparent le Rouſſillon de la Catalogne. Entre ces montagnes il en a remarqué une d'une prodigieuſe hauteur ; car elle eſt de 1440. toiſes. Mais une obſervation bien particuliere, c'eſt celle de l'inegalité des degrez du Meridien Terreſtre. En effet Mr. Caſſini a trouvé qu'en avançant vers le Midi, un degré ſurpaſſe l'autre d'une

huit centiéme partie, ce qui peut bien faire douter que la Terre soit exactement ronde.

A cette occasion il a raporté deux differens sentimens : l'un de Mrs. Huygens & Newton, & l'autre d'un Mathematicien de Strasbourg nommé Eisenschmidius. Les deux premiers veulent que la Terre soit aplatie au tour des Poles, ensorte qu'elle ait à peu prés la figure d'un fromage de Hollande ; ce qu'ils ont conclu, par une suite de Physique & d'Algebre, de la remarque qu'on a faite, qu'aux Isles du Cap-verd les Pendules de même longueur qu'en ces païs Septentrionaux, font des vibrations considerablement plus lentes. Le troisiéme veut que la solidité de la Terre soit Elliptique, de sorte qu'elle s'allonge vers les Poles, & prenne la forme d'un œuf. Mr. Cassini a laissé la question indécise. Les Villes par où il a observé que passe le Meridien de Paris sont Dunquerque, Amiens, Aubigni, Bourges, Orilhac, Rhodez, Albi, Carcassone.

Monsieur l'Abbé Bignon, qui

après la lecture de chaque diſcours en fait une recapitulation ſi préciſe, & ſi nette, que l'Auteur même n'en donneroit pas un plus fidelle extrait; dit qu'on obſerveroit la trace du Meridien de Paris avec la même exactitude qu'on avoit commencé; non ſeulement d'un bout à l'autre de la France, mais même tout au tour du Monde; qu'il y avoit des perſonnes aſſez courageuſes pour entreprendre un voïage ſi penible; & que rien ne les retenoit que les mouvemens de la guerre qui s'allume. Il vouloit parler, comme il s'en eſt expliqué ſur la fin de la ſeance, de Mr. de Chaſel aſſocié de l'Acad. Royale des Sciences, & Profeſſeur d'Hydrographie à Marſeille; qui ayant déja fait pluſieurs voyages ſur la Mer Mediterranée, en qualité d'Ingenieur du Roy, & recueilli beaucoup d'obſervations, travaille à en faire une Carte très juſte, & très exacte, où il marquera juſqu'aux moüillages, & aux moindres particularitez.

Le ſecond Academicien qui parut ſur les rangs fut Mr. Boulduc.

Il examina les principes des Purgatifs,& commença par l'Ipeçacuanha, ſur lequel il dit qu'il avoit travaillé pour l'adoucir, en tâchant de luy ôter ſa trop grande force Hemetique. Il aſſûra que tout violent qu'eſt ce remede, il n'eſt pas dangereux comme la Scamonée,& la Coloquinte, qui laiſſent toûjours des tranchées, & cauſent même quelquefois des Diſſenteries: au lieu que l'Ipecacuanha ne laiſſe aprés luy qu'une douce aſtriction. Il dit enſuite, qu'ayant remarqué que la force Hemetique de cette racine conſiſte dans ſes parties reſineuſes, il avoit cherché les moïens de l'en dépoüiller, & de ne luy laiſſer que ſes parties ſalines; qu'il s'étoit ſervi de l'eſprit de vin pour extraire les unes, & de l'eau de pluïe diſtillée pour tirer les autres; que depuis il avoit employé avec beaucoup de ſuccés, cet Ipecacuanha dépoüillé de ſes parties reſineuſes, pour guerir la Diſſenterie.

De l'Ipecacuanha Mr. Boulduc paſſa à l'Ellebore qui eſt un autre violent Hemetique. Il dit que le

nôtre n'étoit point different de celuy des Anciens; qu'il y en avoit de deux sortes, le blanc, & le noir; que le premier causoit même des convulsions mortelles, ce qui empeschoit qu'on ne le mît en usage; & qu'il n'avoit point encore travaillé dessus. Pour l'Ellebore noir, il fit remarquer que celuy qui vient par la voïe d'Angleterre, est plus foible que celuy qui croît sur les montagnes de Suisse: ce qui peut avoir été cause que les Medecins ont negligé ce remede.

Il fit ensuite le détail de ses operations sur cette racine. Il dit que l'ayant mise dans une cornuë, au feu de Reverbere, il en avoit tiré d'abord un esprit acide, ensuite un esprit huileux acide, en troisiéme lieu un esprit alcali, devenu violent par le mélange qu'on en avoit fait avec l'huile de Tartre; & enfin une huile fetide: que du *caput mortuum* il avoit eu par les lessives un sel fixe qui fermente avec les acides, comme en donnent toutes les plantes. Outre ces operations, il avoit tiré l'extrait de cette raci-

ne,avec l'eſprit de vin pour en avoir les parties reſineuſes,& avec l'eau de pluye diſtillée pour en avoir les parties ſalines ; il avoit retiré très peu des premieres ; mais beaucoup des autres: ainſi il avertit que l'eſprit de vin étoit inutile en pareil cas.

Comparant enſuite les effets de ces Purgatifs, il dit que les purement reſineux purgeoient peu, & avec beaucoup d'irritation : Que les purement ſalins purgeoient par les urines : mais que les deux joints enſemble purgeoient fort bien;Que c'eſt par cette raiſon, que les Medecins recourent au ſel de Tartre, pour corriger les fâcheux effets des Purgatifs reſineux ; mais que, ſi l'on avoit la precaution d'en tirer l'extrait par les diſſolvans aqueux, plûtôt que par les ſulphureux, on n'auroit plus beſoin de ce correctif.

Mr. Morin donna enſuite un projet tout ſingulier d'un nouveau ſyſtême ſur le paſſage de la boiſſon, & des urines. Il dit qu'ayant conſideré l'extrême viteſſe avec laquelle la boiſſon paſſe quelquefois, comme l'experimentent ceux qui prennent

les eaux, il avoit conjecturé qu'elle ne faisoit pas toûjours tout le chemin, que l'Anatomie nous montre qu'elle tient ordinairement ; & qu'ainsi il devoit y avoir une autre route plus courte, qu'on ne connoissoit point encore. Une forte preuve de sa conjecture, c'est que ceux qu'on purge avec de l'infusion de casse, en rendent en très peu de temps par les urines une teinture presqu'aussi noire que l'infusion qu'ils ont prise ; ce qui constamment n'arriveroit pas, si la boisson suivoit toûjours la voïe ordinaire. M. Morin a donc travaillé à découvrir quel peut être ce passage inconnu des urines, & il se flatte d'en être venu à bout.

Pour mieux faire entendre son nouveau systeme, il commença par expliquer l'usage de la boisson, qui est d'aider à la digestion, & de servir de vehicule au chile. Il dit que l'urine n'est autre chose que la boisson même, qui après avoir servi à cet usage, est poussée dehors plus ou moins chargée ; que ceux qui boivent beaucoup sans manger,

comme lorſqu'on prend des eaux, rendent les urines fort promptement & ſans couleur ; qu'aucontraire ceux qui boivent peu en mangeant beaucoup, les rendent plus tard, & fort colorées, & qu'enfin ceux qui boivent & mangent abondamment, en rendent une partie d'abord, qui eſt peu colorée, & une autre plus tard, qui l'eſt beaucoup. Delà, & de ce qu'il avoit déja dit, il infera que la boiſſon, outre le paſſage ordinaire qu'elle a dans la veſſie par les veines emulgentes, les reins, les ureteres, s'en fait un autre par les pores de l'eſtomac, & de la veſſie. Il appella premieres urines celles qui paſſent par cette nouvelle voye, & ſecondes urines celles qui ſuivent la voye ordinaire.

Il prouva enſuite pas des experiences la poſſibilité de ce nouveau ſyſtême. Il dit qu'ayant detaché d'un corps mort le ventricule, & la veſſie, & les ayant emplis d'eau, elle ſortit entierement par les pores ; que les ayant retournez & mis le dedans en dehors, l'eau s'écoula de même ; & qu'enfin les ayant mis

dans l'eau, elle y rentra aiſément. D'où il conclut que dans un corps vivant cela ſe devoit faire avec beaucoup plus de facilité, par la tenſion de l'eſtomac. Car, dit-il, l'aliment ſemblable à une éponge s'abreuve de la liqueur dans laquelle il nage, & gonfle l'eſtomac, qui preſſant l'aliment à ſon tour, en exprime de la liqueur, & la contraint de ſe filtrer par ſes pores. Avec cette preſſion, on n'a pas de peine à concevoir, que la boiſſon doit ſortir plus aiſément par les pores de l'eſtomac, que l'eau qu'on met dans un ventricule detaché d'un corps mort, & que cette liqueur rentrant dans la veſſie forme les premieres urines. Il n'eſt pas moins évident que la preſſion n'eſt jamais aſſez forte pour chaſſer toute la liqueur de l'eſtomac; & qu'ainſi il en reſte toûjours ſuffiſamment pour charrier l'aliment & le chile: aprés quoi, ſortant fort chargée, elle forme ce qu'on appelle les ſecondes urines.

Mr. Morin ajoûta que le paſſage de la boiſſon dans la capacité du

bas ventre ne causoit point d'hydropisie, parce que cette liqueur, aidée de la pression des parties qui l'environnent, trouvoit une entrée libre dans la vessie, & n'en trouvoit point dans les intestins, à cause de la pituite glaireuse qui les tapisse. La facilité de ce passage fait que les eaux minerales s'écoulent si promptement par les premieres voies & par les secondes; mais beaucoup plus par les premieres, lors qu'il y a peu d'aliment. Car il s'écoule plus ou moins d'urine par les premieres voyes que par les secondes, à proportion de ce qu'on prend d'aliment, & du surplus de ce qu'il faut de boisson pour la digestion, eu égard encore à ce qui se dissipe par la transpiration.

Ce systeme ainsi établi, Mr. Morin rendit raison de deux phénomenes considerables.

Le premier est la differente couleur des urines qu'on rend en differens tems. Il dit que cela provient de ce que celles qui passent par les premieres voyes, ne sont que très-peu chargées: au lieu que

celles qui passent par les secondes, ayant servi de vehicule au chile, & circulé avec la masse du sang, sont chargées de sels volatils & sulphureux, & d'autres excremens du sang, & par consequent plus colorées.

Le deuxiéme phenomene est la couleur rousse, verdâtre, & quelque fois un peu noire de l'urine de ceux qui se sont purgez avec de l'infusion de casse, cela vient, selon Monsieur Morin, de ce que cette teinture passe par les premieres voyes, comme on l'a experimenté dans le ventricule d'un homme mort; où cette liqueur passe à la verité plus lentement, & en moindre quantité, mais toûjours d'un roux verdâtre. Il en est de même de la teinture rouge qui prend l'urine, quand on a mangé des Beteraves; du violet brun qui s'y remarque quand on a bû des Eaux Minerales; de l'odeur de violette qui y reste, aprés avoir pris des pillules de terebentine; & de la puante odeur que lui donnent les asperges qu'on a mangées. Tout

cela vient de ce que les premieres urines se chargent de cette couleur, & de cette odeur dont elles ne sont dépoüillées par rien qui s'y mesle : au lieu que les secondes, qui charrient le chile & les alimens, n'ont d'autre couleur, ni d'autre odeur que celle qu'ont ordinairement les urines. Mr. Morin avertit à la fin qu'il avoit parlé en général & sans compter les exceptions ; & qu'il étoit prêt d'abandonner ce sentiment ; dés qu'on lui feroit voir par de bonnes raisons qu'il n'est pas soutenable.

Enfin Mr. Marchand termina la seance par la lecture d'un discours sur la découverte d'un nouveau simple. Il commença par relever l'avantage que les Botanistes Modernes avoient sur les Anciens, en ce que ceux-cy, pendant l'espace de tant de siécles, n'avoient découvert tout au plus que 6000. plantes, & que ceux-là dans le dernier siécle en avoient découvert plus de 4000. entre autres d'excellens specifiques, comme l'Ipecacuanha & le Quinquina : au lieu que les An-

ciens ne connoiſſoient que quelques mauvais purgatifs, tels que la Scamonée, la Coloquinte & l'Ellebore.

La plante dont parloit Mr. Marchand n'eſt pas une des moins belles découvertes qu'on ait fait en ce genre. Le premier qui l'a miſe en réputation eſt un Chirurgien Portugais, qui ayant paſſé pluſieurs années dans le Breſil, y découvrit les vertus de cette plante ; puis étant revenu en Portugal dans le deſſein d'en faire un gros commerce, en envoya des échantillons de tous côtez. Il la nommoit Iquetaia, & ne lui attribuoit pas de moindres proprietez que celles de guerir l'Apoplexie, la Pleureſie, & les fiévres intermittentes.

Il y en ajoûtoit encore une qui, quoique plus ſinguliere, paroiſſoit neanmoins plus vraiſemblable : c'eſt que les feüilles de cette plante infuſées avec le Séné, lui faiſoient perdre ce qu'il a de ſi deſagréable dans le gouſt & dans l'odeur, ſans lui rien ôter de ſa vertu purgative. Les échantillons que le Chirurgien Portugais

avoit envoyez, n'étoient pas en assez grande quantité pour les éprouver sur les maladies ausquelles il les disoit propres : mais il y en avoit suffisamment pour experimenter s'ils avoient la vertu de corriger le goût du Séné. On en mit donc infuser deux gros avec autant de Sené dans une chopine d'eau, & l'experience confirma la verité du fait.

Comme on étoit en peine de sçavoir quelle espece de plante ce pouvoit être, & qu'il étoit impossible de rien connoître à ses feüilles, tant le Chirurgien Portugais avoit eu soin de les découper menu ; Mr. Homberg, à qui on en avoit aussi envoyé, apperçût quelques graines sur l'eau, en les mettant infuser. Il recueillit ce qu'il put de ces graines, & les donna à Mr. Marchand, qui en sema : elles leverent, & pousserent une plante qu'il ne sera pas, Dieu merci, besoin d'aller chercher au Bresil, elle croît en Europe. Il ne faudra pas même sortir de la France ; bien plus on en trouve autour de Paris : c'est la *Scrofulaire Aquatique*.

Pour mieux s'en assûrer, on sema de la graine de nôtre Scrofulaire sur une couche, & de l'étrangere sur un autre: & on vit qu'elles n'avoient que quelques petites differences, qui provenoient de la difference même de la culture & du terroir. On éprouva aussi la vertu de nôtre Scrofulaire, & l'on trouva qu'elle emportoit comme l'autre, le goût & l'odeur du Séné.

Après ce recit, Mr. Marchand fit quelques réflexions sur cette découverte, d'où il conclut qu'il seroit plus à propos de travailler à connoître les remedes, qu'on a dans son païs, que de s'en aller courir toute la terre, pour rapporter avec beaucoup de peine & de frais ce qu'on auroit chez soy pour rien, si l'on avoit soin de l'y chercher. Il ajoûta qu'un sçavant Botaniste, après beaucoup de longs voyages, avoit reconnu qu'on pouvoit trouver en tous païs des remedes à tous les maux; & que s'étant appliqué à cette recherche, il avoit découvert un bon nombre de simples qu'on trouvoit communément, & qui

avoient de grandes proprietez, dont il avoit fait graver des planches: entre autre la plante nommée *Achillea montana Penæ*, qui est devenuë recommandable par la vertu qu'elle a de soulager considerablement les Asthmatiques, étant fumée comme le Tabac. Ce sçavant Botaniste dont parloit Mr. Marchand étoit feu Mr. son pere, que par modestie il ne voulut pas nommer, mais que Monsieur l'Abbé Bignon par un éfet de cet amour qu'il porte aux Sciences, & aux Sçavans, nomma avec beaucoup d'éloge. Mr. Marchand finit son discours en conseillant aux Medecins de s'appliquer à connoître tout ce qui croît dans leur païs, avant que de songer à en sortir : il les avertit de ne rien négliger ; & qu'ils devoient même foüiller jusque dans les excremens des animaux, pour en tirer des remedes à nos maladies ; à l'exemple de Rulandus fameux Medecin de Ratisbonne, qui a fait une Pharmacopée exprés, où toutes les compositions sont differentes préparations d'excremens.

Voilà, Monsieur, ce que j'ay pu faire pour vôtre service en cette rencontre. Je suis &c.

INTRODUCTION A LA VIE interieure & parfaite, tirée de l'Ecriture Sainte, de l'introduction à la vie dévote de Saint François de Sales, & de l'Imitation de Jesus-Christ. Avec des Réflexions pour en faciliter l'intelligence. Quatriéme édition augmentée de beaucoup. Par le Reverendissime Pere Innocent le Masson General des Chartreux. A Paris chez Antoine Dezalier ruë Saint Jacques 1701. Deux Tomes in 8°. 1. Tome pagg. 760. 2. Tome pagg. 703.

IL y a long-tems que cet Ouvrage a été imprimé pour la premiere fois. Il s'est trouvé si fort au goût des personnes exercées dans les voïes de la vie interieure, qu'on en a déja fait quatre éditions. Cette derniere est considerablement augmentée. Feu Messire Jean d'Aranthon Evêque & Prince de Geneve, dans l'approbation qu'il donna à la

ſeconde Edition de ce livre, dit que le ſentiment commun de tous ceux qui l'ont lû, eſt qu'on y apperçoit une ſageſſe toute celeſte. Il ajoûte que celui qui l'a composé eſt plein lui-même de l'onction ſacrée du Saint Eſprit, qu'il répand ſur les autres. En quoy il faut avoüer que ce vertueux Prélat a parfaitement exprimé le caractere de l'Auteur.

Le premier Tome comprend en cinquante trois leçons toutes les matieres qui peuvent ſervir à conduire une ame devote, juſqu'au plus haut degré de la vie interieure & parfaite. L'Auteur n'y dit rien de luy-même. Il y fait un Recueil des paſſages de l'Ecriture, qui ont rapport à la matiere qu'il propoſe : & il joint à ces paſſages les chapitres & les endroits de l'*Imitation de Jeſus-Chriſt* & de l'*Introduction à la vie devote*, où les mêmes matieres ſont traittées. Ce ſont donc les Ecrivains ſacrez, Saint François de Salles, & le pieux Auteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, qui parlent continuellement dans ce livre à quelques réflexions près, que le R.

P. D. le Masson insere de temps en temps, pour éclaircir ou pour fortifier la pensée des Auteurs dont il rapporte le texte. Ainsi quelque sublime que soit la doctrine qu'on trouve dans tout ce volume, on est toûjours asseuré qu'elle est solide; & qu'on peut l'embrasser sans crainte d'être exposé au danger de s'égarer en marchant par des routes nouvelles.

C'est l'Auteur même qui parle dans le second tome: mais il y parle toûjours conformément aux maximes & à la doctrine de Saint François de Sales, dont il a entierement pris l'esprit & imité le stile. Ce second volume est un recueil de treize petits traittez composez en divers temps & pour diverses personnes. Dans le premier, l'Auteur explique en quoy consiste la veritable vie spirituelle; dans le second, ce que c'est que le veritable amour. Le troisiéme est, sur la mortification: le quatriéme, sur la presence de Dieu: le cinquiéme, sur l'examen de conscience: le sixiéme, sur l'oraison interieure: le septiéme, sur

la paix de l'ame & le diſcernement de la verité: le huitiéme, ſur l'humilité & l'aridité : le neuviéme, ſur la maniere de ſe gouverner dans la tentation & dans l'affliction : le dixiéme, ſur l'idée qu'on ſe doit former de la vie Religieuſe : l'onziéme contient quarante meditations ſur les moyens de faire bien le choix d'un état & d'en bien accomplir les devoirs : le douziéme eſt ſur la Profeſſion Réligieuſe & ſur les retraites : le treiziéme a été fait pour l'inſtruction & la conſolation d'une bonne ame ſujette aux ſcrupules. Le ſtile de ces Traittez eſt ſimple ; mais toûjours plein d'onction. On trouve par tout des inſtructions ſolides, des ſentimens tendres & affectueux, & les traits d'une prudence conſommée dans la direction des ames & dans les voyes de la vie interieure.

REPONSE A LA LETTRE de Mr. de l'Isle *touchant une Carte d'Espagne qu'il a faussement attribué à Mr. Nolin Geographe du Roy, dans les Memoires de Trevoux des mois de Septembre & Octobre* 1701.

SI Mr. de l'Isle avoit montré aux Auteurs des *Memoires* la Carte dont il est question, ayant autant d'équité qu'ils en ont, il est certain qu'ils auroient rejetté sa lettre, comme ils en ont desaprouvé le stile. En effet le titre seul de la Carte fait voir que je n'en suis pas l'Auteur. Car on y lit ces paroles, *dressée par le P. Coronelli Geographe, & corrigée & augmentée par le sieur de Tillemont*. Peut-on se persuader après cela que Mr. de l'Isle ait été dans la bonne foy, lorsqu'il m'a attribué cette Carte, & qu'il m'a fait à ce sujet des reproches si sanglans?

Le R. P. Coronelli, qui me devoit livrer plusieurs desseins dont cette Carte faisoit partie, l'avoit composée dés l'an 1680, sur les mê-

mes mesures du Globe de 23. pieds & demi de diametre qu'il a fait pour le Roy par l'ordre de Mr. le Cardinal d'Estrées. Messieurs de l'Academie Royalle des Sciences n'avoient pas encore alors communiqué au public les belles découvertes qu'ils ont faites par leurs sçavantes Observations sur les longitudes & les latitudes ; & par consequent Mr. de l'Isle a tort de faire un parallele de cette carte avec celle qu'il vient de composer sur ces nouvelles Observations.

Je laisse au P. Coronelli] Auteur de la Carte le soin de se défendre contre Mr. de l'Isle , de tout ce qu'il avance contre luy : cela ne me regarde point. Mais je ne puis me dispenser de faire remarquer ici que Mr. de l'Isle a eu un peu trop de demangeaison de faire connoître ses Ouvrages, puisqu'il le fait aux dépens de la réputation des autres : & qu'on ne sçauroit faire grand fond sur ce que dit un homme, qui n'apperçoit pas sa condamnation dans le titre même de l'ouvrage qu'il se propose de critiquer.

Mr. de l'Isle a dit que ce qui l'avoit engagé à écrire durement contre moy, c'étoit le stile de ma derniere réponse contre lui, qui a paru dans le Journal des Sçavans de Paris du 19. Juillet 1700. Mais premierement, quand il me seroit échappé quelque chose de dur en écrivant contre Mr. de l'Isle, il n'auroit pas droit de m'imputer un Ouvrage que je n'ay pas fait, pour avoir lieu de me dire des duretez. Secondement, je n'ay employé contre luy d'expressions un peu fortes, que celles que j'ay prises des lettres qu'il avoit données contre moy dans quelques Journaux precedens. Au reste il semble par ces lettres que Mr. de l'Isle se veuille attribuer à luy seul le droit de faire des Cartes, comme si les lumieres que Messieurs de l'Academie Royale des Sciences ont données au public, n'étoient pas pour tout le monde. En effet, ce qui l'a extremement chagriné contre moi, ç'a été de voir que je m'en fusse servi avant luy, & que ma grande Mappemonde eût paru plus de cinq ou

six

ſix mois avant qu'il eût fait paroître aucun ouvrage.

A l'égard du procés que Mr. de l'Iſle fait à la memoire de Mr. de Tralage, il eſt clair qu'il le fait injuſtement ; puiſque Mr. de Tralage n'a non plus que moi aucune part à la Carte dont il s'agit.

Je ne puis croire que Mr. de l'Iſle ait aſſez peu de modeſtie, pour ſe perſuader que ſes ouvrages ſoient ſans défauts. Perſuadé donc qu'il ſe rend juſtice là-deſſus, je veux bien lui épargner icy la critique de ſa Carte. Je ne laiſſeray pas, lorſque le temps me le permettra, de faire ſur ce ſujet quelques obſervations que je lui communiqueray en particulier, pour ne lui pas nuire dans le public: car c'eſt ainſi qu'on en doit uſer lorſqu'on agit par un veritable principe de charité.

J'ay donné depuis peu quelques ouvrages qui ont rapport aux affaires d'Italie, que j'ay intitulez, *le Theatre de la guerre en Italie*. Je viens de donner la Carte du *Royaume de Naples*, que j'ay dediée au Roy d'Eſpagne : & j'y ay joint une di-

vision geographique & historique, qui donne une intelligence parfaite de ce Royaume, non seulement pour ce qui a rapport à la Geographie, mais encore pour la nature du païs & de ce qu'il produit, les mœurs de ses peuples, les dignitez & prerogatives des Villes, & les revolutions qui y sont arrivées: enfin je finis par le bon ordre qu'y a établi le nouveau Roy qui le gouverne aujourd'hui. Je croy mieux employer mon tems à cela que je ne ferois à critiquer les ouvrages des autres.

NAUDÆANA ET PATINIANA, *ou singularitez remarquables prises des conversations de Messieurs Naudé & Patin. A Paris chez Florentin & Pierre de Laulne, ruë S. Jacques, à l'Empereur & au Lion d'or.* 1701. *in* 12. *pagg.* 238.

CE sont deux noms fort connus dans la Litterature que ceux de *Naudé* & de *Patin*, & capables d'exciter la curiosité du Public pour cet Ouvrage.

Guy Patin nâquit à Houdan prés de Beauvais l'an 1602. Il étudia en Medecine à Paris ; & c'est alors qu'il lia avec Mr. Naudé une amitié, qui fut à l'épreuve de tout ce qui peut diminuër, ou alterer les amitiez ordinaires. Quelques progrés qu'il eût fait dans ses études de Medecine, n'ayant pas de quoy se faire passer Docteur, il fut réduit à être Correcteur d'Imprimerie. Mr. Riolan celebre Medecin, ayant connu le merite de M. Patin, le produisit dans le monde ; & celui-cy, s'acquit en effet tant de reputation, qu'il obtint une Chaire de Professeur en Medecine au College Royal. Ses manieres de parler trop naïves & trop libres semblerent autoriser ceux qui vouloient le rendre suspect de libertinage. Il eut deux fils qui lui donnerent peu de satisfaction : le second fut même obligé de sortir du Royaume ; & il est mort en 1694. à Padouë, fort estimé pour son habileté dans la Medecine & dans la connoissance des Medailles. Ces disgraces domestiques rendirent à Mr. Patin la vie ennuyeuse & la

mort ſupportable. Il mourut l'an 1672. âgé de 70. ans.

Gabriel Naudé nâquit à Paris l'an 1600. le 1. de Février. En 1624. il fit un voyage en Italie, au retour duquel il imprima ſon Apologie pour les grands perſonnages fauſſement ſoupçonnez de Magie. Il alla à Rome en 1630. avec le Cardinal Bagni, où il a été 12. ans. Il revint à Paris en 1642. & fut fait Bibliothequaire du Cardinal Mazarin. Mais venons à l'Ouvrage qui regarde ces deux Auteurs.

Chacun ſçait qu'ils diſoient aſſez l'un & l'autre ce qu'ils penſoient, & quelquefois trop franchement. Celui qui donne ce Recueil avouë même que dans leurs Ouvrages la raillerie eſt un peu forte, & qu'on ne prendra pas pour certains des faits ſur leſquels ils ont répandu trop d'aigreur : mais que l'on ſe contentera d'en loüer les penſées & le tour. C'eſt dequoi chacun jugera ſelon ſon goût.

Ceux qui aiment à ſçavoir les moindres particularitez de la vie des gens de Lettres, en trouveront

icy plusieurs , & même quelques-uns assez peu connus. Il y en a qui sont un peu plus propres à contenter la curiosité : par exemple ce qu'on rapporte que Fracastor vint au monde sans bouche , & qu'un Chirurgien lui sépara les levres avec un rasoir. Surquoi Jules Scaliger fit ces deux vers :

Os Fracastorio nascenti defuit : ergo
Sedulus attentâ finxit Apollo manu.

Il se trouve d'autres remarques utiles dans ce recueil , pourveû cependant que les faits en soient bien justifiez. Car il ne faut pas croire legerement le mal qui a été dit par des hommes illustres soit anciens soit modernes , c'est l'avis que donnoit M. Patin luy-même par ce vers qu'on raporte de lui :

Magni sæpe viri mendacia magna loquuntur.

Avec cette précaution nous pouvons extraire icy ce que dit M.Patin du Duc de Guise né en 1614.& mort en 1664. qu'il manqua l'affaire de

Naples pour avoir aimé une Dame qui le vendit aux Eſpagnols; & du Pape Gregoire VII. qu'il fit brûler les Ouvrages de Varron. Il ne faudroit pas une moindre circonſpection pour croire ce qu'il dit encore des Religieuſes de Loudun que leur affaire étoit une fourberie menagée par un certain homme.

Un autre fait ſingulier, & qu'il y a moins de danger à croire, c'eſt ce qu'il rapporte d'une fille nommée *Morella*, de Barcelonne, Religieuſe à Lion du vivant de Mr. Patin. Elle étoit très-ſçavante dés l'âge de 17. ans, & alloit diſputer avec ſon habit de Cordeliere au College des Jeſuites. Son pere ayant été contraint de ſortir de ſon païs pour un meurtre qu'il avoit commis, fit étudier ſa fille à deſſein d'en faire un preſent à la Reine d'Eſpagne, & d'obtenir ſa grace, par ce moyen.

Un autre fait plus édifiant que le reſte eſt celui qu'on rapporte du fameux des Barreaux, homme d'ailleurs qui ne paroit pas trop propre à donner bonne édification. Il étoit né à Paris en 1602, fils d'un

maître des Requêtes, & petit fils d'un Controlleur genéral des Finances ſous Henri III. & Henry IV. & lui même étoit Conſeiller au Parlement de Paris. Quelques pernicieux que fuſſent ſes exemples, il en donnoit quelques fois de bons, témoin celui-cy. Etant las de travailler à un procés dont il étoit le Rapporteur, il fit venir les parties chez lui, paya de ſon argent au Demandeur la ſomme qu'il prétendoit lui être deuë, jetta les papiers au feu, & renvoya ainſi les plaideurs.

L'INFAILLIBILITE' DE L'EGLISE dans tous les Articles de sa Doctrine, touchant la Foy & les Mœurs. Pour servir de réponse au Livre de M. Masius Docteur & Professeur en Theologie à Copenhague, intitulé Défense de la Religion Lutherienne contre les Docteurs de l'Eglise Romaine. *Par Leonor Antoine Langevin Docteur de Sorbonne.* A Paris chez Loüis Roulland, rue St. Jacques vis à vis S. Yves, à S. Loüis & aux armes de la Reine 1701. in 12. 1. vol. pagg. 642. 2. volume pagg. 677.

APrès que l'Auteur a fait voir ce qu'on doit entendre précisément par ce terme. *l'Infallibilité de l'Eglise*, il entreprend de prouver quatre choses qui font le sujet des quatre parties de cet Ouvrage. 1. Que la Doctrine de l'Eglise ne peut changer de quelque maniere que ce soit. 2. Que nulle cause n'est capable de produire le changement de Doctrine dans l'Eglise. 3. Qu'on ne peut trouver aucun temps où cela soit ar-

rivé. 4. Que la Doctrine contraire à celle de l'Eglise a toûjours été deteſtée & anathematiſée. L'Auteur conclut de là que l'Egliſe eſt vrayement infaillible, & que les Heretiques donnent un ſens faux & illuſoire aux paſſages de l'Ecriture qui établiſſent cette verité.

Pour prouver la premiere partie Mr. Langevin remarque, qu'un changement ſe peut faire ſubitement ou ſucceſſivement. Comme le changement ſubit de Doctrine dans toute l'Egliſe eſt viſiblement impoſſible, l'Auteur inſiſte peu ſur ce point. Pour le changement ſucceſſif, on peut le conſiderer par rapport à l'état Politique & Eccleſiaſtique. Or on fait voir icy que de quelque côté qu'on regarde ce changement, il n'a pu ſe faire en aucune ſorte.

Les Hérétiques prétendent que tous ces changemens qu'ils imputent à l'Egliſe ſe ſont faits inſenſiblement; parce qu'ils ne peuvent produire dans toute l'antiquité aucuns monumens qui en faſſent appercevoir le moindre veſtige. Le Docteur fait donc voir encore dans ce progrés

inſenſible beaucoup de nouvelles contradictions.

Mr. Langevin examine enſuite ce prétendu changement, en le comparant avec quelques autres, qu'on dit être arrivez dans la Synagogue par les fauſſes traditions des Phariſiens, & dans l'Egliſe au regard de la Diſcipline : il montre les abſurditez de ces comparaiſons, qui lui donnent lieu de découvrir encore pluſieurs nouveaux endroits par où repugne le changement dont il s'agit. Mais dans quel ſujet reſide l'eſprit d'infaillibilité qu'on attribue à l'Egliſe ? C'eſt ce que le Docteur explique à Mr. Jurieu à la fin de ſa premiere partie.

Dans la ſeconde, il rapporte les cauſes generales & particulieres auſquelles les Reformateurs attribuent le changement qu'ils ſuppoſent être arrivé dans la Doctrine de l'Egliſe, il examine toutes ces cauſes, & il démontre qu'il n'y en a pas une ſeule qui ait pu produire ce changement. Il conclut de là que ce changement ne peut être que du côté des Hérétiques faiſant voir que la cor-

ruption des mœurs a alteré en eux la pureté de la foy.

Mr. Langevin combat icy ceux des Sectaires, qui ne pouvant nier l'infaillibilité de l'Eglise se sont retranchez à dire qu'elle étoit au moins devenuë invisible.

Dans la troisiéme partie on fait la discussion du Systeme des Protestans touchant les Epoques qu'ils marquent communément pour tant de changemens qu'ils imputent à l'Eglise ; & on fait voir que tout ce qu'il avance sur ce sujet n'a nulle vraisemblance. On ne sçauroit donc trouver aucun temps ou ces prétendus changemens soient arrivez; puisque les ennemis de l'Eglise n'ont encore pu rien découvrir dans tous les siecles passez qui appuye leurs pretentions.

Dans la quatriéme partie, on montre que toutes les erreurs des Lutheriens ont été condamnées longtemps avant que Luther fût au monde; & la plus grande partie même dans les siecles, où ils avoüent que la Foy étoit pure & sans alteration. Cela prouve clairement que l'Egli-

ſe ſe conduit toûjours par le même eſprit, & que ſes ſentimens ont toûjours été les mêmes; puiſqu'elle condamne ce qu'elle a toûjours condamné, & approuve ce qu'elle a toûjours approuvé.

On fait voir cependant que les Reformateurs ne peuvent tirer aucun avantage de l'antiquité de ces erreurs, & encore moins de la diverſité des Sectes qui ſe ſont élevées contre l'Egliſe. On infere au contraire que cette doctrine renouvellée par divers Heréſiarques, & en particulier par Luther, ne peut venir que du Pere du menſonge. L'Auteur à cette occaſion fait voir par des témoignages certains de l'Hiſtoire, l'étroite liaiſon que Luther eut toûjours avec le Diable: & il rapporte entre autres choſes leur fameuſe diſpute ſur la Meſſe avec des notes qu'il a faites deſſus.

Mais les Reformateurs ne pourroient-ils point faire une Tradition de leurs erreurs qui ont été renouvellées de tems en tems ? Mr. Langevin fait voir que cela eſt impoſ-

ſible : & il démontre même que de toutes les Sectes dans leſquelles ils ont puiſé leurs hereſies, il n'y en a pas une ſeule à qui ils euſſent pu s'unir, ſans changer les points les plus fondamentaux de leur Creance. Leur Secte, malgré l'antiquité de ſes erreurs, eſt donç toute nouvelle, & chargée d'autant d'anathemes qu'elle comprend d'hereſies & d'impietez ?

L'Auteur finit ſon ouvrage par une courte recapitulation de ce qu'on a dit, & qu'il réduit de la ſorte.

"L'Egliſe eſt infaillible dans tous les points de la doctrine touchant la Foy & les mœurs.

C'eſt la Propoſition de Mr. Langevin qu'il prouve ainſi.

"Une doctrine eſt immuable, qui ne peut changer en quelque maniere qu'on puiſſe ſe l'imaginer:qui ne peut avoir aucunes cauſes de changement: qui n'a jamais changé en aucun article, malgré tous les artifices dont le Demon s'eſt ſervi pour la faire changer ; & qui a toûjours triomphé des erreurs qu'on a vou-

„ lu lui opposer. Voilà ce qu'on ap-
„ pelle la majeure.
„ Or la doctrine de l'Eglise ne
„ peut changer en quelque maniere
„ qu'on puisse se l'imaginer ; rien
„ n'est capable dans le monde de
„ produire un tel effet ; on ne peut
„ trouver aucun tems où cela soit
„ arrivé ; & la doctrine contraire
„ a toûjours été detestée & anathe-
„ matisée ; de sorte que celle de l'E-
„ glise a toujours triomphé des er-
„ reurs qu'on a voulu lui opposer.
„ Il ne reste plus, pour achever
„ nôtre démonstration, qu'à tirer
„ la conclusion. Elle est naturelle
„ & directe, & s'exprime en ces ter-
„ mes : *Donc la doctrine de l'Eglise*
„ *touchant la Foi & les mœurs, est im-*
„ *muable.* Et c'est en cela que con-
„ siste l'infaillibilité de cette Eglise,
„ que nous avons entrepris de dé-
„ montrer dans cet Ouvrage.

Comme nous avons sujet de croire que cet extrait nous vient de l'Auteur même, nous n'avons pas pris la liberté d'y rien changer pour la substance des choses, non plus qu'à ce qui suit, que nous avons

trouvé au bout de l'extrait.

Le livre de Mr Langevin eſt rempli d'un grand nombre de points de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, de remarques ſçavantes tirées des Peres & des Conciles touchant la Foy & la Diſcipline Eccleſiaſtique, de raiſonnemens ſolides & de reflexions importantes ſur l'œconomie & le gouvernement de l'Egliſe. Il nous fournit des moyens propres pour convaincre toutes ſortes d'Hérétiques, dans les ſiecles à venir auſſi bien que dans le ſiècle preſent. Car l'infaillibilité de l'Egliſe étant démontrée, il n'y a point d'héréſie ni de ſchiſme qui ne tombe, ſans entrer dans la diſcuſſion d'aucun article de controverſe en particulier. Ainſi l'on ne peut douter, que cet Ouvrage ne ſoit d'une grande utilité pour ramener les Hérétiques à la Foy & pour y affermir & édifier les veritables Fidelles.

LUZ DE LA VERDAD : EN que ſe enſeña a Lucinda, y de baxo de ſu nombre a todas las almas &c. Compuſo le Fray Antonio de Fuente la Peña Capuchino. En Madrid, en la imprenta de Lorenzo Garzia. In 16. pagg. 600. *C'eſt-à-dire, La lumiere de la verité, où l'on apprend à Lucinde & ſous ſon nom à toutes les ames &c. Par le R. P. Antoine de la Fuente la Peña Capucin. A Madrit chez Laurent Garzia in* 16. *pagg.* 600.

LE R. Pere de la Fuente Capucin eſt un Religieux de grande conſideration dans toute l'Eſpagne. Il eſt frere de Dom Emmanuel Arias, qui eſt pourveu de la charge de Preſident du Conſeil ſouverain de Caſtille, la premiere de tout le Royaume. Dailleurs ce Pere a déja donné au public divers Ouvrages, qui en ont été très-bien reçûs; comme un livre des *perfections divines*, qui eſt très-eſtimé : un autre Ouvrage de Philoſophie, qui renferme un grand nombre d'experien-

ces très-curieuſes, & pluſieurs choſes concernant l'Hiſtoire naturelle. Voicy ce qui luy a donné occaſion de faire paroître celuy-cy.

Les faux Myſtiques de ces derniers temps, pour faire gliſſer en Eſpagne leur pernicieuſe doctrine, y ont fait courir divers écrits, dans leſquels ils enſeignent que les plus grands pecheurs peuvent d'abord embraſſer la vie contemplative, ſans avoir auparavant paſſé par les travaux de la penitence, & ſans s'être exercez dans la pratique des vertus. Les écrits où ces maximes étoient debitées, ont été d'abord combattus par d'autres écrits, où l'on donnoit dans les excés contraires. On y ſoûtenoit que la contemplation eſt inutile, & que perſonne ne doit s'y addonner.

Le R.P. Antoine de la Fuente la Peña Auteur du livre dont on donne icy l'extrait, attaque également ces deux erreurs. Il prouve d'abord que les Commençans doivent longtemps s'exercer dans la vie active. Il fait voir enſuite qu'on ne doit pas interdire la contemplation generale-

ment à tout le monde : qu'il y a des personnes que Dieu y appelle. Enfin il tâche de donner des regles pour connoître quand & en quel cas une ame peut se croire appellée à cette voye sublime & élevée. Au reste le Pere de la Fuente n'a rien omis de ce qui pouvoit rendre son livre solide & utile. Il n'avance rien qu'il n'appuye sur des passages de l'Ecriture & des Peres : & afin de rendre son Ouvrage plus intelligible, il l'a composé en forme de Dialogues, dans lesquels l'ame qui aspire à la perfection interroge son Directeur, luy propose ses doutes, & en reçoit les éclaircissemens necessaires.

SALMANTINÆ LECTURÆ à R. P. Mag. Fr. Joanne de Volibar ſacri ordinis Prædicatorum Theologo, & in Salmanticenſi Academia Anteceſſore primario &c. *Leçons du R. P. Maître François de Volibar Theologien de l'Ordre de S. Dominique, & premier Profeſſeur dans l'Univerſité de Salamanque; où il explique les queſtions principales, & dont on diſpute le plus ordinairement dans l'Ecole des Thomiſtes. A Salamanque chez Eugene Antoine Garcia* 1701. 2. *tom. in fol.* 1. *tom. pagg.* 700. 2. *tom. pagg.* 769.

IL ne paroît pas que le P. Jean de Volibar ait eu deſſein de faire imprimer cet Ouvrage. Ce ne ſont que ſes leçons de Theologie, telles qu'il les a dictées dans les écoles de l'Univerſité de Salamanque, où il occupoit la premiere chaire de Théologie, & où il a enſeigné pendant plus de 20. ans, avec un très-grand ſuccés. Il y étoit dans une ſi grande eſtime, qu'aprés ſa mort

ſes diſciples ont demandé avec empreſſement qu'on fiſt imprimer les écrits de leur Maître. Les Peres Dominicains du College de S. Etienne de Salamanque ſe ſont chargez du ſoin de cette impreſſion. Ils ont aſſemblé en un corps tout ce qu'ils ont pu ramaſſer des écrits de leur Confrere : & ont mieux aimé laiſſer quelques endroits imparfaits, que d'y faire le moindre changement.

L'ouvrage ne contient preſque que les matieres de Theologie, ſur leſquelles les Thomiſtes ont des ſentimens differens de ceux des autres Theologiens. On l'a diviſé en deux tomes. Le premier contient ſix traittez : un ſur la viſion de Dieu : deux ſur la ſcience de Dieu : un ſur ſa volonté : un ſur ſa providence au regard de nos actions, & ſur la maniere d'accorder cette providence avec nôtre liberté : un autre enfin ſur le volontaire & l'involontaire. Il eſt parlé dans le ſecond tome de la bonté & de la malice des actions, de la grace de Dieu, de la Juſtification, de l'Eſperance

la ſeconde des vertus Theologales, de la grace de Jeſus-Chriſt, de ſon impeccabilité & de ſon merite.

On voit aſſez que ces divers traittez ne ſont point un cours entier de Theologie. Ce ſont des morceaux détachez que l'Auteur a plus travaillez, & ſur leſquels il s'eſt étendu davantage.

FIN.

AVIS.

On avertit que l'on donnera à l'avenir ces Memoires tous les mois.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, du mois de Janvier 1702.

Histoire Critique des Pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples & embarrassé les sçavans avec la methode & les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas. p. 3

Le Protestant scrupuleux ou éclaircissement du 4. Chapitre de la Madonna. p. 16

Recueil de plusieurs pieces d'éloquence & de poësie presentées à l'Academie Françoise pour le prix de l'année 1701 *avec plusieurs discours prononcez dans l'Academie en differentes occasions.* p. 20

Suite de la Rhetorique du R. P. Lami Prêtre de l'Oratoire. p. 34

Epist. S. Judæ explicata à Samuele Szattmar &c. *Explication de l'Epître de S. Jude par Samuel Szattmar Nemethi, &c.* p. 51

Methode facile pour apprendre l'Histoire de la Republique de Hollande. p. 67

Grammaire & Dictionaire François & Espagnol par M. de Maunori. p.69
Syntagma variarum Dissertationum rariorum quas viri Doctissimi superiore sæculo elucubrarunt. Ex musæo Jo. Georg. Grævii. *C'est à dire, Recueil de plusieurs Dissertations tirées de la Bibliotheque de Mr. Grævius.* p.73
Notitia Orbis antiqui sive Geographia plenior &c. *C'est à dire la Geographie ancienne par Mr. Christophle Cellarius.* p.78
Joan. Henr. Heideggeri SS. Theol. Doct. & in Schola Tigurina Profess. exercitationes Biblicæ &c. *C'est à dire, Essais sur la Bible par Jean Henri Heidegger Docteur opposez à Cappel, Simon & Spinosa.* p. 103
Lettre du Pere Menetrier à Mr. de Camp Abbé de Signi contenant l'explication d'une medaille de Jeanne d'Albret Reine de Navarre mere du Roy Henri IV. p.122
Memoires de Dannemarck contenant la vie & le regne de feu Christierne V. & l'occasion des differens entre les deux Maisons de Dannemark & de

Holstein-Gottorp. *pag.* 128

Lettre de M. Blondel contenant ce qui s'est passé dans la derniere Assemblée publique de l'Academie Royale des Sciences. *p.* 143

Introduction à la vie interieure & parfaite, par le R. P. Innocent le Masson General des Chartreux. *p.* 162

Reponse à la lettre de Mr. de l'Isle, touchant une Carte d'Espagne qu'il a faussement attribuée à Mr. Nolin. *p.* 166

Naudæana & Patiniana, *ou singularitez remarquables prises des conversations de Mrs Naudé & Patin.* *p.* 170

L'Infaillibité de l'Eglise &c. Pour servir de réponse au livre du sieur Masius Docteur & Professeur en Theologie à Coppenhague, intitulé Defense de la Rel. Lutherienne contre les Docteur de l'Eglise Romaine. *Par Leonor Antoine Langevin Docteur de Sorbonne.* *p.* 176

Luz de la Verdad &c. *La lumiere de la verité, &c. Par le R.P. Antoine de la Fuente la Peña Capucin.* *p.* 184

Salmantinæ Lecturæ &c. *Leçons du R.P. François de Volibar &c.* *p.* 187

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Recueillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Fevrier 1702.

A TREVOUX,
De l'Imprimerie de S. A. S.

Et ſe vendent à Paris,
Chez JEAN BOUDOT Libraire Imprimeur Ordinaire du Roy, & de l'Academie Royalle des Sciences, Ruë S. Jaques au Soleil d'Or prés S. Severin.

Avec Privilege & Approbation. 1702.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Février 1702.

RELATION DE CE QUI s'est passé dans l'assemblé Publique de l'Academie Royale des Inscriptions tenuë le 15. *de Novembre* 1701. *dans la Salle de l'Academie Françoise.*

MONSIEUR l'Abbé Bignon avertit d'abord l'assemblée, que quoique l'Academie des Inscriptions occupât un lieu, où l'on entendoit si souvent prononcer des pieces éloquentes, & fleuries, on ne devoit rien attendre d'elle en ce

genre ; que ſon unique étude étoit de déchifrer d'anciennes inſcriptions, d'expliquer des medailles, & de travailler à immortaliſer ſur le bronze & ſur le marbre le glorieux Regne de nôtre Auguſte Monarque, & la memoire de ſes Illuſtres Anceſtres. Il ajoûta que les particuliers, qui ſouhaiteroient des deviſes, ou des inſcriptions pour des ſujets importans, pourroient s'addreſſer à l'Academie, qui les ſatisferoit : qu'au reſte pour ces ſortes de choſes il ne ſuffiſoit pas d'avoir de la vivacité, mais qu'on avoit encore beſoin de beaucoup d'érudition.

Monſieur Pouchard parla le premier, & lût un diſcours ſur l'origine des Lettres & l'antiquité des Inſcriptions, où il fit paroître une érudition profonde. Ciceron, dit-il, nous apprend qu'on adoroit cinq Mercures, dont le plus ancien fut le fils de Jupiter Ammon ancien Roy d'Egypte, qui fut le même que Cham. Il rapporta enſuite pluſieurs noms de ce Jupiter tirez des differens Auteurs qui en ont parlé. Il attribua l'invention des lettres à

ce Mercure ſon fils, ſoit qu'effectivement il les ait inventées, ſoit qu'il leur ait ſeulement donné cours. Ces lettres étoient des ſimboles, & Mr. Pouchard en rapporta quelques-uns: entre autres celui de Mercure même repreſenté avec une tête de chien, pour marquer ſa vigilance, & qui ſous ce ſimbole a été adoré comme un Dieu, & nommé Anubis.

Il prétendit inferer de là l'origine de l'Idolatrie & ſur tout de la ſuperſtition des Egyptiens, qui adoroient toutes ſortes d'animaux: parce, dit-il, que le peuple groſſier s'attachant à ce qu'il voyoit, prit pour des realitez ce qui n'étoit que des ſimboles. Voilà ce qui a paru de plus ancien à Mr. Pouchart ſur l'invention des lettres, aprés ce qu'il avoit rapporté des deux colomnes l'une de marbre, & l'autre de brique, où les enfans de Seth avoient gravé les regles de l'Aſtrologie & de pluſieurs autres ſciences.

Il fit voir enſuite comment on ſe défit des Hieroglyphes: il dit que Mercure Triſmegiſte, qui vivoit environ huit ſiecles après le Mercure

inventeur des Lettres,ſongea à abreger cette eſpece d'écriture, en inventant les Lettres Alphabetiques; que tous les Alphabets prirent de là leur origine, & qu'ils ne devinrent ſi differens, que parceque chaque Nation abregea ces caracteres à ſa mode. Il parla des livres de ce Mercure Triſmegiſte, qui contenoient une Encyclopedie de preſque toutes les ſciences: de la Theologie, de la Philoſophie, de l'Aſtronomie, des Loix, de la Medecine, de la Chirurgie, & même des inſtrumens les plus particuliers de cet art. Il dit qu'il ne nous en reſtoit que des fragmens cités dans quelques Auteurs, mais qu'on devoit les regarder avec vénération, comme les premieres choſes qui euſſent jamais été écrites.

Il refuta l'opinion des Grecs, qui prétendoient avoir reçû les Lettres des Pheniciens par Cadmus; & il montra que Cadmus n'étoit pas de Phenicie, mais d'Egypte; que ce qui avoit trompé les Grecs, c'eſt que Cadmus avoit fait quelque ſejour en Phenicie, d'où il étoit venu en Grece ſur des vaiſſeaux Pheni-

niciens. En effet s'étant établi en une contrée de la Grece qu'il nomma Boeotie, il y bâtit la ville de Thebes, du même nom que la ville d'Egypte où il avoit pris naiſſance.

Parmi les plus anciennes inſcriptions Mr. Pouchard fit mention de celle qu'un Auteur dit qu'on trouva dans le tombeau d'Alcmene. Il dit aprés cela que les Inſcriptions avoient été les premiers livres des Anciens; témoin les loix des douze Tables : que tout ce qui meritoit qu'on en conſervât la memoire étoit gravé ſur le bronze, ou ſur le marbre dans les Temples, les Galleries, & les autres édifices publics, où en ſe promenant on voïoit d'un coup d'œil toute l'hiſtoire d'une Ville & d'une nation : que les premiers Hiſtoriens n'ont écrit que d'aprés ces inſcriptions, qui ſervent encore aujourd'hui merveilleuſement à éclaircir l'Hiſtoire, & à fixer les Epoques : comme le prouve ce riche treſor des marbres du Comte d'Arondel qui a recueilli un ſi grand nombre de ces inſcriptions que l'on conſerve à Oxford.

Mr. Pouchard dit enfin que les Medailles étoient des inſcriptions portatives, d'autant plus commodes, qu'elles ſe multiplient aiſément; que les Grecs & les Romains en avoient connu l'utilité pour immortaliſer la memoire des Grands hommes, & des grands évenemens; qu'on devoit aux Medailles la connoiſſance de pluſieurs traits de l'Hiſtoire fort importants, par exemple le ſecours que M. Aurele Antonin reçût du Ciel dans la guerre contre les Marcomans, par les prieres d'une legion de ſoldats Chrêtiens, qui depuis fut ſurnommée la *Fulminante.*

Mais l'Academicien ajoûta qu'il étoit obligé d'avouër, à la honte de nôtre Nation, que les François avoient toûjours eu la Barbarie de négliger ces pretieux monumens; que lors même que les Lettres furent rétablies ſous François I. on ne penſa point du tout aux Medailles; mais que nôtre Grand Roy en connoiſſant le prix, & ne voulant rien laiſſer à deſirer dans la Republique des Lettres, venoit d'établir une Com-

pagnie d'hommes ſçavans, qui travailleront à conſerver à la poſterité par les Medailles & les Inſcriptions, non ſeulement la memoire de ſon glorieux Regne, mais même celle des Rois ſes Prédeceſſeurs.

Monſieur l'Abbé Boutard lût enſuite deux belles Odes Latines; la premiere ſur l'établiſſement de l'Academie Royale des Inſcriptions, ou ce Poëte marquoit que le bronze étoit le monument le plus durable & le plus propre à immortaliſer les Heros. Il rapportoit enſuite les Races des anciens Rois de France ſelon l'ordre que l'Academie a choiſi pour en faire l'Hiſtoire par Medailles, & finiſſoit par l'énumeration des plus grands évenemens de ce Regne, & des plus belles actions du Roy, dont les Medailles doivent porter la memoire juſqu'à la poſterité la plus reculée.

La 2. Ode étoit une deſcription du tombeau de Mr. le Cardinal de Richelieu par Girardon. Cette deſcription eſt une peinture achevée du plus beau morceau d'Architecture que nous ayions.

Monsieur Moreau de Mautour lût une Ode Françoise qui étoit la traduction de la premiere Ode de Mr. l'Abbé Boutard.

Le dernier qui parla fut Monsieur Henrion. Il lût un discours sur l'utilité des medailles, qu'il n'eut pas le temps d'achever. Il en montra l'usage par rapport à l'Histoire & à la connoissance de l'Antiquité. Il dit qu'on pouvoit lire les faits historiques dans les livres, mais qu'on ne les pouvoit voir que dans les medailles, au defaut desquelles les Historiens avoient coûtume de donner un portrait souvent defectueux du Prince dont ils écrivoient la vie : témoin celuy de J. Cesar dans Suetone, qui fait cet Empereur fort replet, au lieu que les medailles nous le representent fort maigre. Il ajoûta qu'on remarquoit dans les medailles des Imperatrices les mêmes coëffures que celles de nos Dames, qui avoient ressuscité de nos jours, en moins de trente ou de quarante ans toutes ces differentes modes, qui n'avoient été inventées que dans la succession de plu-

ſieurs ſiecles. Il dit encore que, pour prouver l'excellence des medailles, il ſuffiſoit de remarquer que cette nouvelle Academie venoit d'être établie par nôtre Grand Roy, dont les deſſeins ſont conduits par la Sageſſe, comme ſes pas le ſont par la Victoire.

Nous avons omis dans cette Relation ce qui regarde le diſcours de Mr. Vaillant; parce qu'il a eu la bonté de nous le communiquer. Nous l'avons au reſte trouvé ſi plein d'erudition, & ſi digne de l'Auteur, que nous avons cru faire plaiſir au Public en le lui donnant tout entier.

DISCOURS SUR UNE MEDAILLE *de l'Empereur Trajan, lû à la premiere Aſſemblée de l'Academie Royale des Inſcriptions & des Medailles. Par Mr. Vaillant Aſſocié de la même Academie.*

SI je m'attache ici, Meſſieurs, à une medaille de l'Empereur Trajan plutôt qu'à toute autre, ce n'eſt pas par prévention en faveur des medailles Romaines, ou que nous

manquiòns de medailles Grecques. Car le cabinet ſeul de S. A. S. Monſeigneur le Duc du Mayne me fourniroit aiſément de quoy vous entretenir pendant pluſieurs années ſur tous ces illuſtres monumens de l'une & de l'autre langue. Ce grand Prince en a fait un riche amas, & en même temps une étude ſerieuſe ; perſuadé que l'Hiſtoire eſt la ſcience des Heros, & qu'on en retrouve les plus rares traits qui ſont échappez aux Ecrivains mêmes, dans ces precieux reſtes de l'Antiquité. En effet c'eſt dans ces monumens portatifs, s'il m'eſt permis de parler ainſi, que nous voyons comme dans autant de petits tableaux, tout ce qui s'eſt paſſé de plus digne d'être tranſmis à la poſterité & de venir juſques à nous.

Mais pour ne me point écarter de mon ſujet, malgré la prédilection des ſçavans pour les medailles Grecques, il faut avouër qu'elles n'ont rien qui exprime d'une maniere aſſez vive le ſiécle de Loüis le Grand. Tout conquerant qu'a été Alexandre, l'unique Prince qui puiſſe

d'ailleurs entrer en parallele avec nôtre Auguste Monarque, son regne fut trop court, pour être comparé à cette longue suite de prosperitez que nous admirons dans Louïs.

Le seul Empire des Romains a égalé la gloire de l'Empire François ; & de tous les Empereurs, il n'y a gueres que Trajan qui ait encheri sur Auguste, & qui par là ait approché plus prés de Loüis le Grand. Sans entrer dans le détail que nous fournit l'histoire de cet Empereur, les seules qualitez que lui donne la medaille, dont j'ay fait choix, nous en convaincront peut-être mieux qu'une comparaison trop suivie des grands évenemens, qui ont relevé l'éclat des regnes de ces deux Princes :

Voilà ceque porte la medaille à l'entour de la tête de Trajan couronné de laurier. IMP. CAES. NER. TRAIAN. OPTIMO. AUG.GER. DAC. PARTHICO. P. M. TR. P. COS. VI. P. P. *Imperatori Cæsari Nervæ Trajano, Optimo, Augusto, Germanico, Dacico, Parthico, Pontifici maximo, Tribuniciâ potesta-*

te Consuli sextùm, Patri Patriæ.

Au revers l'Empereur en habit militaire, s'appuye de la droite sur sa lance, & tient de la gauche une courte épée, que les Latins appellent *parazonium*, la pointe en haut. L'Armenie est assise à ses pieds sous la figure d'une femme coëffée d'une tiare, les mains liées derriere le dos. Deux fleuves l'accompagnent l'un à droite, & l'autre à gauche, avec cette inscription : ARMENIA ET MESOPOTAMIA IN POTESTATEM P. R. REDACTÆ. C'est comme si on disoit : Voici les monumens éternels de la conquête que Trajan fit de l'Armenie & de la Mesopotamie. Les Lettres S. C. *Senatus Consulto*, qu'on lit dans le champ, font voir la reconnoissance du Senat, qui par cette medaille veut l'apprendre à tous les peuples de l'Univers.

Le Senat avoit droit de battre monnoie. Car Auguste, après avoir divisé les Provinces avec le P. Romain, selon Dion Cassius, pour montrer qu'il partageoit veritablement l'Empire avec lui, donna la monnoie

de cuivre au Senat, & se reserva celle d'or & d'argent. Cette monnoie ne fut autre chose, que ce qu'on nomme aujourd'hui medailles anciennes : & il semble que le Senat par les trois sortes de grandeur du bronze qu'il fit battre, voulut encore conserver l'ancienne valeur de l'*as*, du *semis*, & du *quadrans* de la Republique.

Comme les medailles de cuivre étoient plus propres par leur forme à exprimer les faits historiques, que celles d'or & d'argent qui étoient frappées par l'ordre des Empereurs, le Senat si redevable à la bonté & à la gloire de Trajan, voulut bien lui déferer le droit de battre des medaillons de bronze, afin que dans ces grandes pieces, il pût faire graver lui-même ce qu'il avoit fait de plus considerable dans la guerre & dans la paix. Mais ce Prince oubliant sa propre gloire ne songeoit qu'au bien public ; & s'il accepta le pouvoir de faire frapper des medaillons de cuivre, ce ne fut que pour mettre sur ce metail les Dieux Tutelaires de Rome, & montrer

qu'il leur étoit aussi redevable de l'amour des peuples que de ses victoires. Ces grosses masses de bronze peu convenables au commerce, n'y eurent point de cours; & elles furent sous Trajan & ses successeurs, ceque sont aujourd'hui les medailles qu'on frappe à l'honneur des Rois & des Princes. Au reste plus Trajan étoit reservé sur la fabrique des Medaillons, plus le Senat étoit attentif à faire graver dans ses monnoies, ce que cet Empereur faisoit de plus recommandable.

Celle dont il s'agit icy represente la conqueste d'un grand Royaume & d'une vaste Province dans un même revers: mais avant que de l'expliquer, il est bon de remarquer du côté de la tête du Prince, tous les surnoms particuliers qu'on a ajoûtez aux titres ordinairement attribuez aux autres Cesars. Le Senat commence par celuy d'OPTIMUS, *très-bon*, qu'il n'a accordé qu'à Trajan seul: & ç'a esté depuis la coûtume du P. Romain de faire ce souhait à chaque Auguste, dans les acclamations publiques: *sis melior Trajano.*

Pline le jeune rapporte que Trajan ne vouloit pas accepter le titre de *Pater Patriæ*, que l'on donnoit d'abord à ceux qui parvenoient à l'Empire ; & qu'il s'excusoit de le prendre, sur ce qu'il ne l'avoit pas encore merité: *At tu etiam nomen Patris Patriæ recusabas.* On peut aussi assurer que ce Prince ne reçût que très-tard le surnom d'*Optimus*, qu'il disoit n'appartenir qu'a Jupiter seul; quoyque le Panegyriste ait écrit le contraire : car les medailles nous apprennent qu'il ne le prit que lorsqu'il fut nommé au 6. Consulat. Les marbres nous confirment la même chose ; & Dion asseure que le nom de *très-bon* luy fut bien plus agreable que tout autre qu'on luy eust encore accordé pour quelque conqueste que ce fust.

Trajan est aussi surnommé *Germanique* dans la medaille. Ayant defait les Barbares dans la Germanie, il envoïa une couronne de laurier à Nerva pour marque de la victoire qu'il venoit de remporter ; & cet Empereur la portant aussitôt dans le Temple de Jupiter, il y adop-

ta Trajan, & le nomma *Cæsar, Imperator, Germanicus.* Le nouveau Cesar partit aussitost de Cologne pour se rendre à Rome; & comme si Nerva; n'eust attendu pour être mis au nombre des Dieux qu'un si digne successeur à l'Empire, il mourut peu de mois après. Trajan le fit consacrer avec une pompe très magnifique, dont la memoire nous est conservée par les medailles qui furent frappées en cette occasion.

Les Daces ayant recommencé sous le nouvel Empereur à faire des courses dans les Provinces Romaines, il marcha aussitost contre eux; & après avoir vaincu Decebale leur Roy, aussi redoutable qu'un autre Annibal, il le contraignit de demander la paix, & d'envoyer ses Ambassadeurs à Rome, pour l'obtenir du Senat. Cet Auguste Corps donna alors le surnom de *Dacique* à Trajan, & luy decerna l'honneur du triomphe pour cette grande victoire.

Decebale n'observa pas long-tems le traitté fait avec les Romains; & dés qu'il eut obtenu du secours de ses alliez, il reprit les armes. Mais

Trajan le vainquit de nouveau, & l'ayant obligé de s'empoisonner luy-même, il fit de ses Etats une Province qu'il repeupla de colonies Romaines: ainsi en moins de cinq ans furent achevées les deux fameuses guerres Daciques. Le Senat & le Peuple Romain firent élever alors à l'Empereur pour éternel monument de ses grands exploits, cette merveilleuse colonne que les Barbares & le temps ont respecté jusqu'à present; & où sont en bosse sur un marbre Parien, les actions particulieres des Romains dans ces deux expeditions.

Trajan une seconde fois en paix ne songea plus qu'à embellir Rome & à rétablir l'Italie. Il étoit la terreur des Barbares, & l'admiration des soldats; il vouloit être l'amour de tous les Citoyens. Il remplit donc la ville de temples, de palais, & de magnifiques bâtimens. Les medailles nous ont conservé une partie de ces riches monumens, & elles nous font voir trois de ces superbes temples, dont l'un dedié à Jupiter, est accompagné de deux somptueux

portiques. Elles nous repreſentent auſſi le fameux edifice fait pour rendre la juſtice, & conduit par le ſçavant Architecte Apollodore, qu'on appella FORUM TRAIANI. La façade étoit ordonnée de huit grandes colonnes de marbre, & enrichie de quantité de ſculpture. Il nous reſte encore ſur une autre medaille le prodigieux palais que Trajan fit bâtir, & auquel il donna le nom de ſa famille BASILICA ULPIA. Le portique étoit ſoûtenu de ſeize colonnes, embelli de pluſieurs ſtatues, & couronné d'ornemens triomphaux. On voyoit au milieu la ſtatuë de bronze du Prince à cheval, qui inſpiroit en même temps & l'amour & la terreur.

Les medailles nous apprennent encore ce que Trajan fit faire hors de Rome. Il partagea les eaux de *l'Aqua Martia* ſur le chemin appellé *Via Valeria*; & par un nouvel Aqueduc, il en fit conduire une partie ſur le mont Aventin, d'où elle retomboit dans l'ancienne maiſon de ſa famille, & ſe répandoit par tout le voiſinage. La medaille qui fut

frappée en cette occasion a pour inscription, AQUA TRAJANA. On lit dans une autre, VIA TRAJANA. C'est que Trajan fit remanier une partie de la *Via Appia* qui de la porte Capene menoit à Brunduse; & rétablir avec une dépense immense toute la longue chaussée qui passoit au travers des marais nommez *Pomptinæ*, que le debordement continuel de plusieurs ruisseaux avoient entierement rompuë.

Deux autres grand bronzes nous representent la structure des deux fameux ports que ce Prince fit bâtir; l'un sur le golfe Adriatique, & l'autre sur la Mediterranée. On voit encore à Ancône les vestiges du premier, avec l'arc entier qui servoit de porte pour entrer sur le quai, où l'on lit l'inscription de cet Empereur: L'on lit à côté sur les deux petites portes, celles de Plotine son épouse, & de Marciane sa sœur; ainsi que le tout paroît sur la medaille. L'autre port est aujourd'huy à Civitavechia, autre fois appellée *Centum cellæ.* Cette ville doit sa naissance à Trajan selon Pline: & le Geo-

graphe Ptolomée la nomme aussi-bien que la medaille, PORTUM TRAJANI. Le plan de ce port en forme d'amphiteatre nous est dessiné dans le grand cuivre qui nous en reste, comme il étoit encore du temps de Rutilius qui vivoit sous l'Empereur Theodose, selon que cet Auteur le décrit dans son itineraire :

Motibus æquoreum concluditur amphitheatrum.

Le bruit des victoires de Trajan avoit effrayé les Barbares, & les avoit contenus pendant sept ans, lorsque la nouvelle vint à Rome que Cosrhoes Roy des Parthes, étoit entré dans l'Armenie, & venoit de chasser le jeune Exedare petit fils de Tiridate, à qui Neron en avoit autrefois donné la Couronne. L'Armenie fut souvent un sujet de guerre entre les Parthes & les Romains pour y mettre un Roy. Ceux-là il vouloient toûjours un Arsacide ; & ceux-cy prétendoient que ce Royaume ayant été conquis par Luculle & par Pompée, ils étoient toûjours en droit

d'en diſpoſer en faveur de qui il leur plaiſoit.

Trajan pour ôter deſormais tout ſujet de conteſtation, & reprimer en même temps l'orgueil des Parthes, leva des troupes & forma de nouvelles legions pour marcher contre eux. Coſrhoës n'en fut pas plûtoſt averti qu'il luy envoya demander la paix par ſes Ambaſſadeurs qui le trouverent déja à Athenes. L'Empereur refuſa leurs preſens, & dit que lors qu'il ſeroit en Syrie, il feroit ce qui ſeroit le plus convenable. Auſſitôt qu'il y fut arrivé, il jugea à propos d'entrer en Armenie, où toutes le villes ſe rendirent, & il permit à Paſthamaſiris que Coſrhoës avoit mis à la place d'Exedare de le venir trouver au camp d'Elegie. Ce Prince ſalua Trajan, mit ſon diademe à ſes pieds, & ſans dire mot, attendoit qu'il luy fût rendu: mais l'Empereur dit que ce Royaume appartenant au P. Romain, il y vouloit mettre doreſnavant un Gouverneur. Le Parthe ſe retira, les Armeniens ſe ſoumirent, rien ne réſiſta aux armes victorieuſes de Trajan, & tout demeu-

ra paisible sans aucune effusion de sang.

La rapidité des conquêtes de ce Prince ne donna pas le temps au Senat de luy battre une medaille sur la reduction de ce grand Royaume ; & on fut obligé d'y joindre celle de la Mesopotamie, ARMENIA ET MESOPOTAMIA. Ce fut cette Province qui fit donner d'abord le surnom de *Parthique* à cet Empereur, lors qu'il s'y fut rendu maître de Nisibis & de Batnes les deux villes les plus voisines du Tigre, & qu'il eut vengé par ces victoires les pertes que les Romains avoient faites de leurs legions sous Crassus & sous M. Antoine. Trajan passa ensuite ce fleuve, & en fit les limites de l'Empire au lieu de l'Euphrate, qui en avoit servi auparavant, ainsi que dit Lucain :

Dividit Euphrates ingenti gurgite mundum :

Comme si ces deux puissances eussent possedé alors tout le monde.

Pour revenir au revers de nôtre medaille, l'Armenie representée sous la figure d'une femme y est assise à

terre aux pieds de Trajan ſon vainqueur. Elle a les mains liées derriere le dos, comme ſa captive; elle porte une Tiare ſur la tête, pour marque de ſa Royauté. La Meſopotamie y eſt deſignée par les figures de deux fleuves, ſçavoir l'Euphrate, & le Tigre qui la renferment. Ils ſont dépeints aſſis à terre, comme les enfans de cette feconde mere; l'un & l'autre appuyé ſur une urne, d'où il ſort de l'eau comme de leur ſource. Tous deux ſont fort vieux, & ont une longue barbe, ainſi que les Anciens ont accoûtumé d'exprimer dans leurs medailles les fleuves qui ſe dégorgent dans la mer; figurant les autres en forme de jeunes hommes, ou de jeunes femmes: en forme d'hommes, quand ils portent batteaux, & en forme de femmes quand ils ne ſont pas navigables. L'Euphrate & le Tigre paſſent pour deux freres qui prennent leur ſource de la même montagne au témoignage de Boëce:

Tigris & Euphrates uno ſe fonte reſolvunt:

C'étoit le ſentiment de Lucain

—*Quos non diversis fontibus edit.*
Oppien & Orphée Poëtes Grecs ont aussi été de la même opinion.

Je pourrois ajoûter icy à la conqueste de l'Armenie & de la Mesopotamie renfermée dans cette medaille ce que Trajan fit chez les Parthes ; qu'il se rendit maître de leur Royaume & leur donna un Roy, ainsi que deux autres medailles nous l'apprennent, où l'on lit, PARTHIA CAPTA, & REX PARTHIS DATUS. L'Empereur Julien rapporte que Trajan eut le même dessein qu'Alexandre de pousser ses victoires jusqu'aux Indes ; & Dion raconte qu'il prétendoit les avoir portées plus loin que ce Conquerant. Aussi nous remarquons que dans l'inscription citée par Gruter, on lui donne le titre de PROPAGATOR ORBIS TERRARUM, pour avoir augmenté le nombre des Provinces Romaines comme celuy de LOCUPLETATOR CIVIUM, pour les graces qu'il avoit répanduës parmi les Citoyens. Tout étoit deû à la valeur & à la bonne fortune de ce Prince, lesquelles sont ex-

primées dans cette médaille, VIRTUTI ET FELICITATI.

Quel malheur, Messieurs, pour la Republique des Lettres que l'on ignore la vie entiere d'un si grand Empereur ! que l'on ait perdu les Commentaires qu'il avoit faits comme un autre Cesar! & que plus de dix Historiens soient presque tous tronquez sur ses actions: de sorte qu'elles ne paroissent que comme des planches échappées du naufrage de Dion, des Lettres & du Panegyrique de Pline, qui à peine contient les trois premieres années de son regne! Les petits Auteurs dans leur histoire Auguste nous en ont aussi laissé très peu de choses ; & nous n'avons que les medailles & les inscriptions pour suppléer à cette perte. Il faut donc avoüer que ces precieux restes de l'Antiquité l'emportent sur tous les autres monumens ; que c'est par eux qu'on fait l'histoire des Heros, & qu'on en éternise la memoire. VETAT MORI. C'est pourquoy Cassiodore dit, *monetam facis de nostris temporibus fu-*

tura ſæcula commonere ; ô magna inventa prudentum !

Si ce que je viens de vous dire, Meſſieurs, de l'Empereur Trajan a quelque rapport au regne triomphant de nôtre glorieux Monarque, ce n'eſt que par ſes monnoyes, qui ſe ſont conſervées depuis tant de ſiecles, que nous l'apprenons. Combien donc la poſterité vous ſera-t'elle obligée, quand elle verra la vie de Loüis le Grand, que vous venez de faire par ſes medailles ? c'eſt par ce moyen que vous allez éterniſer tant de belles & tant d'heroïques actions de ce grand Prince. Il connoît au reſte lui-même très-bien la durée de ces precieux monumens ; puiſqu'il vient d'augmenter le nombre de vôtre illuſtre Compagnie pour rendre à jamais preſens les plus dignes traits de l'hiſtoire de ſes Auguſtes prédeceſſeurs. Mais vous, Meſſieurs, vous aurez en quelque ſorte part à leur gloire en les préſervant de l'oubli, ou ſans vôtre ſecours, ils auroient pû être quelque jour enſevelis.

DISSERTATION DE M*** *sur les Enfantemens avant terme.*

DE toutes les queſtions que l'on traitte en Medecine, il n'en eſt peut-eſtre point de plus curieuſe, ni de plus obſcure, que celle des enfantemens avant terme : & les ſentimens ſont là deſſus ſi differens, & en même temps ſi probables, qu'il eſt difficile de ſe déterminer à aucun. Preſque tous les Medecins conviennent que les enfantemens qui arrivent le ſeptiéme, le huitiéme, le neuviéme mois, & au commencement du dixiéme ſont naturels. Les experiences, quoyque trompeuſes, ont été ſi ſouvent faites ſur ces temps là, qu'il n'eſt pas poſſible qu'elles ayent eté toutes fauſſes. Il n'en eſt pas de même du cinquiéme mois & du ſixiéme mois ; terme où l'on demande ſi l'enfant peut venir naturellement au monde, & vivre après ſa naiſſance.

On apporte pluſieurs experiences pour prouver que cela ſe peut ; & Avicenne, Cardan, François Va-

lois, Ferdinand Mena, & plusieurs autres disent qu'ils ont veû des enfans nez le cinquiéme & le sixiéme mois vivre long-temps, même jusqu'à l'adolescence & au delà. Mais comme on rapporte peu de ces exemples, & que d'ailleurs ce qu'on rapporte en ce genre peut-être fondé sur la malice ou sur l'erreur des femmes, & on a tout lieu de suspendre son jugement, jusqu'à ce que on ait là dessus quelque fait si bien marqué, qu'un homme raisonnable n'en puisse douter.

Il est vrai que ce même sentiment est soûtenu de plusieurs raisons assez fortes. Car enfin, puisqu'on tombe d'accord que l'enfant né le septiéme mois peut vivre (ce qui se doit entendre de toute l'étenduë du mois) n'est il pas vraisemblable qu'il peut vivre aussi, quoy qu'il ne soit né que sur la fin du sixiéme, la distance n'étant que de cinq ou six jours ? Il y a une si grande diversité dans les temperamens; il est des femmes si robustes, si vives, & si abondantes en humeurs bonnes & loüables, qu'elles peuvent faire en six

mois ce que d'autres ne font qu'en neuf. C'est ce que l'on concevra plus aisément, dans le Systeme de ceux qui prétendent que l'enfant est en racourci dans le germe de l'œuf, & par consequent que la génération n'est qu'une veritable nourriture.

Si cela est, pourquoy n'arrivera-t'il pas au fœtus ce que nous voyons tous les jours arriver à de jeunes gens qui parviennent à leur naturelle grandeur la 15. ou la 16. année de leur vie ; tandis que d'autres l'atteignent à peine à l'âge de vingt cinq ans? Les actions naturelles qui se font dans plus ou moins de temps, selon les differens tempéramens, confirment la même pensée. Tel, par exemple, digere en peu d'heures une quantité prodigieuse de nourriture, dont un autre ne peut qu'à peine digerer une très-legere portion dans un temps bien plus long.

Cette difference vient du ferment de l'estomach, selon qu'il a plus ou moins de vivacité, & qu'il est plus ou moins abondant. Si donc les liqueurs de la femme sont extrêmement actives, & avec cela fort

riches, elles pénétreront bien toſt toutes les parties de l'Embryon, deployeront ſes fibres, les allongeront, s'inſinueront dans leurs pores vuides; en un mot leur donneront la maſſe & la force requiſe pour former un enfant qui ſoit en état de venir au monde, & de faire, malgré les impreſſions de l'air, les fonctions auſquelles il eſt deſtiné: principalement ſi le Pere de l'Enfant eſt d'un temperament auſſi bon, & d'une ſanté auſſi forte que la mere.

Pour confirmer encore ce ſentiment on peut ajoûter que les graines qu'on jette dans la terre, germent & acquierent bientôt leur maturité, quand leur nourriture eſt abondante, & qu'elle eſt animée par les rayons du Soleil, ou par une ſuffiſante quantité de principes actifs: au lieu que les plantes reſtent dans la langueur, ou ne croiſſent qu'avec peine & très-lentement; quand le ſuc nourricier leur manque, ou qu'elles ſont privées des douces influences qui les vivifient. Qu'on arroſe ſouvent, par exemple, avec de l'eau plus que tiede un ſep de vigne; ſes

raiſins meûriront un mois & demi ou deux mois avant les autres.

Par tout ce qu'on vient de dire, on doit, ce ſemble, naturellement conclure, qu'une femme peut être dans une diſpoſition, qu'elle donne à ſon enfant aſſez de vigueur & aſſez de maſſe pour venir naturellement au monde avant le ſeptiéme mois, & même le cinquiéme, ou au commencement du ſixiéme.

D'un autre côté, ſi l'on conſidere que la nature eſt toute ſimple, qu'elle agit le plus uniformement qu'il ſe peut, & qu'elle ne multiplie pas ſes loix ſans neceſſité ; on aura lieu de penſer qu'elle agit dans la femme comme dans les animaux. Or ceux-cy ont un temps marqué pour porter leurs petits, qu'ils ne paſſent ou n'avancent que de peu d'heures ou de peu de jours. Les Lapins portent 1. mois ; la Chienne 2. mois & 2. ou trois jours ; la Jument onze mois & quelques jours &c. Eſt-il donc poſſible que la femme ſeule ait un terme muable de l'accouchement, & que ce terme ſoit même d'une ſi grande étenduë ; pendant que la na-

ture agit d'une maniere si égale dans tous les animaux, où les autres circonstances de la génération sont les mêmes que dans la femme?

Car on convient que toutes les femelles ont des œufs; que le developement du fœtus se fait dans toutes, & par les même principes, & par des actions semblables; que la nourriture de l'Embryon est par tout la même; & qu'enfin tout y est semblable en ce genre. Il est donc plus naturel de croire que les experiences & les raisons qu'on apporte pour appuïer le premier sentiment sont fausses. En effet les bêtes de chaque espece ne sont pas toutes d'un même temperament; la diversité de leur disposition naturelle est presque infinie, par rapport à la vivacité, à l'abondance, à la bonté de leurs principes &c. Cependant elle ne laissent pas d'attendre ce terme fixe pour mettre au jour leurs petits.

Ce que l'on voit dans les plantes ne doit pas servir de regle pour les animaux, il y a une trop grande distance des unes aux autres. Ou-

tre que les differens endroits où elles croissent, doivent être considerez comme autant de differentes matrices, qui par consequent peuvent faire un grand changement dans les semences & dans leurs productions.

Je sçay bien qu'on répondra que la nature, quoique simple, peut agir cependant d'une maniere differente dans les femmes, & dans les animaux : qu'elle agit même ainsi, sans que pour cela on ait droit de dire qu'elle déroge à sa simplicité : que la plûpart des bêtes, par exemple ne font leurs petits que dans de certains tems de l'année ; que les femmes ont tous les mois des évacuations reglées qu'on ne remarque point dans les animaux, si on en excepte le singe : que la nature qui produit ces effets differens, peut bien aussi avoir donné à la femme un terme muable de l'accouchement ; qu'elle le lui a donné en effet, puisqu'il est certain que l'enfant né le septiéme, le huitiéme, le neuviéme, le dixiéme mois est vital : qu'enfin les plantes, quoique des êtres fort

differens des animaux, ne croiſſent & ne ſe nourriſſent que d'un ſuc extrêmement épuré : que ces diverſes matrices prétenduës ne leur donnent qu'une liqueur dont les parties ſont proportionnées à leurs pores & à leurs filieres, & qu'ainſi elles ne ſont pas capables de changer la maniere dont la plante à coûtume de ſe nourrir. Mais toutes ces raiſons ne contentent pas, & elles me laiſſent toujours l'eſprit dans le doute ſur le fait dont il s'agit. C'eſt aux ſçavans à décider, & à marquer par des raiſons ſolides, & des experiences inconteſtables à quoy l'on doit s'en tenir.

De Moulins le 13. Aouſt 1701.

LETTRE A MONSIEUR*** *de l'Academie Royalle des Medailles, pour empêcher à l'avenir qu'on ne fonde celles qui ſe découvriront de nouveau.*

IL faut Monſieur que je me rejouïſſe avec vous de l'établiſſement de la nouvelle Academie des

Medailles, & de la place que vous y tenez. C'eſt un vray plaiſir pour moy de penſer que par le moyen de cette inſtitution l'on va voir les Medailles, ces precieux monumens de l'Antiquité, auſſi eſtimez & auſſi recherchez, que vous le ſouhaittiez depuis long-tems. Vous ſçavez par experience de quelle utilité elles ſont pour l'Hiſtoire : puiſque c'eſt uniquement par ce ſecours qu'on découvre, ou qu'on éclaircit une infinité de faits que les Auteurs ont ignorez, ou embroüillez, ou laiſſez fort indécis. Certainement il y a lieu d'être ſurpris que dans tous les ſiécles on ait eu tant de paſſion pour les Manuſcrits, & qu'on ait eu à peine la premiere penſée de faire des amas de Medailles. Car ce n'eſt tout au plus que depuis deux cens ans que l'on parle de Medailliſtes, ou du moins qu'on voit des Auteurs qui aient écrit ſur cette matiere. Sans doute que les Cabinets vont ſe multiplier à veûë d'œil, & qu'à l'exemple de la France, les autres Nations ne ſe croiront plus permis d'avoir une bibliotheque ſans y

joindre un Medailler. Ce goût commence à se répandre; sur tout depuis que les Princes ont mis les Medailles, les Statuës, les Bas reliefs, en un mot ce qui regarde l'Antiquité, au nombre des choses qui marquent le plus leur grandeur & leur magnificence : & l'érection de vôtre Academie va faire que dans peu il deviendra commun, & sera regardé comme une chose aussi necessaire aux Doctes, que le goût des livres. A la verité la dépense est excessive, & il y auroit à craindre, que cette raison n'en détournât bien des particuliers; mais il ne tiendra qu'à vôtre Societé de lever cet obstacle : voicy ce que je veux dire.

Il se fond une si grande quantité de medailles de toute sorte de metal, sur tout dans les Provinces éloignées de Paris que, pour peu qu'on empêchât ce desordre, nous les aurions à un prix raisonnable. Peut-être serez vous bien aise que je vous fasse part de quelques connoissances particulieres que j'ay de ce fait. Il n'y a que vingt-ans que je sçay

ce que c'eſt que Medailles. Et en ſi peu de tems j'ay vû preſque de mes yeux quatre treſors de medailles antiques trouvées dans le Royaume, qui ont eu ce triſte ſort.

A Rennes, des ouvriers creuſant en plein jour pour placer des canaux d'une fontaine, rencontrerent mille ou douze cent medailles de grand bronze, toutes des Empereurs qui ont regné depuis Trajan juſqu'à Commode. A ſoixante près qui me tomberent entre les mains, les autres ont été fonduës.

Proche Antrain petite Ville du Nivernois, les chevaux d'un laboureur entrainerent malgré luy ſa charue, de ſorte que le ſoc entra ſi avant dans la racine d'un gros arbre planté au bout d'un champ, qu'il fut obligé de ſe ſervir d'un pic & d'autres inſtrumens pour dégager ſa charruë. A peine eut-il foüi un pied ou deux ſous les premieres racines, qu'il découvrit un pot de fer rempli de plus de quatre mille medailles de grand bronze d'Empereurs Romains, depuis Hadrien juſques à Gordien troiſiéme. Le metal luy parut de ſi peu de

consequence, aussi bien qu'au Curé du lieu & de deux ou trois personnes qui furent consultées, qu'on donna le tout pour quinze francs à un Artisan : & j'ay vû les moules qu'il en a fait faire à Orleans.

Vous aurez entendu parler d'un procés suscité à la Pairie de Nevers au sujet d'une pareille découverte faite à Chantenay. Il est seur qu'un Orfevre en a fondu quatre marcs de medailles d'or, dont les plus anciennes étoient d'Auguste, & les dernieres de Commode. Heureusement j'étois sur les lieux, ce qui fut cause que quatre mille medailles d'argent des mêmes Empereurs furent conservées.

Enfin j'ay la relation de ce qui se passa à Vannes en 1676. Et Monsieur Hesvin un des fameux Avocats du Parlement de Rennes nous y apprend que des Bas-Bretons d'un village nommé Lomariaker trouverent cent mille medailles de *billon*, & que ces medailles étoient du troisiéme siecle : En effet selon son écrit elles ne passoient point le temps de Caracalle, & elles finissoient à Pos-

thume. Ce qui eſt de ſurprenant, c'eſt que cet habile homme en nettoya vingt cinq mille, qu'il en fut le maître, qu'il les auroit euës à vil prix, & que cependant il n'en retint qu'un très petit nombre. Mais il ne ſongeoit qu'à luy, & il ne croioit pas devoir en acheter pluſieurs ſemblables & du même revers. Quand vous voudrez, je vous communiqueray les reflexions qu'il fit en les examinant.

Je me contente aujourd'hui de vous dire qu'il vit ſix mille medailles de Gordien troiſiéme, & ſix mille de Philippe le pere, quoy qu'il n'y eut que cinquante revers differens de l'un & de l'autre Empereur; ſept cens d'Alexandre Severe; deux mille de Trajan Dece; ſix cens de Valerien le fils; des milliers de Gallien & de Poſthume.

En verité un Curieux ne deplore-t'il pas de ſemblables pertes? Pour moy j'y ſuis encore plus ſenſible qu'un autre, parce que je ſçay par le peu que j'ay pu découvrir & ſauver du naufrage, que cela ſeul auroit enrichi nos ſuites & ſuffi à faire

pluſieurs beaux cabinets. Jugez-en vous même. Voici une liſte de quelques unes de ces medailles, & dans quelques jours je vous envoyeray un catalogue entier & fidelle des cent trente revers differens en argent, de l'Empereur Commode, dont je vous ay déja parlé.

EN ARGENT.

C. CAESAR. AUG. GERM. P.M. TR. POT. La tête de Caligula.
.)(. AGRIPPINA MAT. C. CAES. AUG. GERM. La tête d'Agrippine.

......DOMITILLA AUGU..... La tête de Domitille.
.)(. FORT. AUGUST. La Fortune debout.

DIVA AUGUSTA MARCIANA. La tête de Marciana.
.)(. CONSECRATIO. Un Aigle ſur un bâton.

DIVA AUGUSTA MATIDIA. La tête de Matidia.
.)(. CONSECRATIO. Un Aigle ſur un bâton.

FAUSTINA AUG. PII AUG. FIL. La tête de Faustine la jeune.
.)(. P.M. TR. p. XIX. IMP. III. COS. III. Une figure debout.

AEL. AUREL. COMM. AUG. P. FEL. La tête de Commode.
.)(. MATRI DEUM CONSERV. AUG. Cybele sur un lion.

DIVUS PERT. PIUS PATER. La tête de Pertinax.
.)(. CONSECRATIO. Un aigle sur un bâton.

IMP. CAES, M. DID. IULIAN. AUG. La tête de Didius Julianus.
.)(. CONCORDIA MILITUM. Une figure debout entre deux enseignes militaires.

.)(. RECTOR ORBIS. Didius Julianus debout tenant un globe.
.)(. P. M. TR. P. COS. La Fortune debout.

SABINIA TRANQVILLINA AVG. La tête de Tranquilline.
.)(. CONCORDIA AVGVSTOR... deux figures debout se donnant la main.

IMP. C. Q. HER. ETR. MES. DECIVS AVG. La tête d'Herennius.
.)(. VICTORIA GERMANICA. Une Victoire debout.

Q. HE. ETRVSC. ME. DECIVS NO. C La tête d'Herennius.
.)(. P.M. TR. p. II. CONS. V. Une figure debout, un autel à ses pieds.

IMP. GALLIE.... P. AVG. La tête de Gallien.
.)(. PIETAS SAECVLI. Une chevre ou un autre animal ayant des cornes & dessous cet animal un enfant.

EN GRAND BRONZE.

HADRIANVS AVG. COS. III. PP. La tête d'Hadrien.
.)(. EXERC. NORIC. Hadrien à pied parlant à des soldats.

IMP.... M. AVR. ANTON.... AVG. La tête de Marc Aurele.
.)(. IVNO : Une figure debout ayant un paon à ses pieds.

L. AVREL. COMMODVS AVG. TR. P.

.)(. VENVS GENETRIX. Venus assise tenant une pomme & devant elle est Cupidon debout.

De ces medailles les unes comme vous voyez, Monsieur, sont extrêmement rares, & les autres singulieres & uniques. Ce n'est cependant que ce qu'on a trouvé dans la centiéme partie des tresors dont je viens de parler : jugez des découvertes qu'on auroit faites, si on les avoit possedez entiers. Pourquoy le Roy n'useroit-il pas en cette occasion de son autorité ? Il y va du bien public, dés que les belles Lettres y sont interessées. Je suis persuadé qu'avec un peu d'exactitude du côté des Juges on pourroit empêcher que les Fondeurs & les Orfévres ne nous fissent un si grand tort. Si l'on avoit pris cette voïe depuis mille ans les medailles seroient aujourd'hui plus communes & à meilleur marché que les livres. Or qui peut demander à Sa Majesté le reglement dont il s'agit, que la nouvelle Academie des medailles ? Je souhaitte, Monsieur, que vôtre zele soit en ce

point aussi ardent que le mien. Je suis &c.

EXAMEN DE LA DISSERTATION sur la cause de la continuation du mouvement dans les corps, imprimée dans les Memoires de Trevoux, à la page 334. des mois de Septembre & Octobre 1701. Par Mr. de la Hire de l'Academie des Sciences.

ON a donné dans ces Memoires plusieurs reflexions sur la continuation du mouvement des corps: c'est la derniere que je prétens examiner icy. Je n'entreprens pas de soûtenir aucune des opinions des Philosophes pour expliquer cet effet: mais comme celle-cy m'a frappé d'abord, & qu'elle m'a semblé fort naturelle, aussi bien qu'aux Auteurs de ces Memoires, j'ay cru que je devois l'examiner à la maniere des Geometres avant que de la recevoir pour certaine.

L'Auteur de la Dissertation prétend donc d'abord qu'un corps,

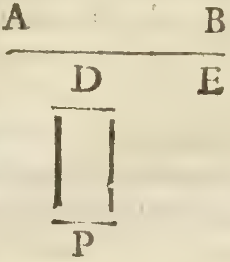

comme une pierre P, lequel eſt plongé dans un liquide A B E, tel qu'eſt l'air, étant élevé de P en D par quelque puiſſance que ce ſoit, doit continuer à s'élever au delà de D, après que la puiſſance a ceſſé en D, par le ſeul mouvement du liquide qui l'environne & qui continuë de le pouſſer par deſſous pour l'élever.

Il dit que les colonnes du liquide A B E. qui ſont autour du corps P. prenant la place qu'il abandonne en s'élevant, continuent de le pouſſer, quand la puiſſance qui le meut a ceſſé d'agir & l'a abandonné en D.

Il eſt tres-certain que les colonnes de ce liquide regardé comme peſant, doivent ſuivre le corps meſure qu'il s'éleve; mais il n'eſt point du tout évident, que ces mê-

mes cololonnes doivent pouſſer le corps au delà de D, quand la puiſſance ceſſe d'agir. Car il faut conſiderer, que la même puiſſance qui meut le corps P, fait auſſi mouvoir les colonnes du liquide, & que ces colonnes ceſſent de ſe mouvoir, auſſi-tôt que la puiſſance n'agit plus: à moins qu'on ne ſuppoſe que les parties du corps liquide, qui ſont auſſi des corps, continuent de ſe mouvoir elles mêmes, étant une fois miſes en mouvement. Ainſi toute cette explication ou démonſtration ne peut être receuë; puiſqu'elle ſuppoſe ce qui eſt en queſtion. Car il n'eſt pas plus difficile d'accorder que les parties d'un liquide, comme de l'eau ou de l'air, continuent à ſe mouvoir, quand elles ont commencé à ſe mouvoir d'un certain côté, que tout autre corps quel qu'il puiſſe être. Ce ſera la même choſe pour toutes les autres directions du corps.

REPONSE

REPONSE A L'OBJECTION *de Mr. de la Hire de l'Academie des Sciences, contre la Dissertation* sur la cause de la continuation du mouvement dans les corps, *imprimée dans les Memoires de Trevoux des mois de Septembre & Octobre* 1701.

L'Auteur de la Dissertation sur la cause de la continuation du mouvement dans les corps que les Philosophes appellent communément *projecta*, *mißilia*, a recours, pour expliquer cette cause, au poids du liquide dans lequel se fait le mouvement. Il soûtient donc que la main, par exemple, ne sçauroit jetter une pierre en haut, qu'elle ne repousse la partie de la colonne d'air, qui pese sur la pierre; & qu'en même temps elle n'abandonne & laisse sans appuy la partie inferieure de cette même colonne, qui s'étend depuis la main jusqu'à terre : que par là l'équilibre étant ôté, & cette partie inferieure de la colonne n'ayant plus la force de resister au

poids des colonnes des environs, ces colonnes descendent avec violence, & en descendant font necessairement deux choses. 1°. Elles font monter la partie de la colonne qui est derriere la pierre ; & l'obligent à suivre la main qui suit cette partie de la colonne. 2°. Elles accelerent leur mouvement suivant la loy des corps pesans qui descendent ; & cette acceleration continuë, tandis que la main accompagne la pierre, & y est appliquée. L'Auteur ajoûte que quand la main se retire, l'équilibre qui a été troublé ne se rétablit pas pour cela d'abord ; parceque les colonnes des environs, ayant outre leur propre poids tout le mouvement qu'elles ont acquis en descendant par leur pesanteur, doivent l'emporter pendant quelques temps sur la colonne d'air, qui répond à la pierre, & qui n'a pour leur resister que son propre poids. Et c'est là ce qu'il prétend être la cause de la continuation du mouvement dans les corps qu'on jette.

Cette opinion, qu'on a remise icy en abregé pour la commodité

de ceux qui n'auroient pas les Memoires de Septemb & d'Octob. roule toute sur ce principe, que les colonnes des environs doivent continuer leur mouvement quelque temps après que la main qui jette la pierre a cessé d'y être appliquée. Mr. de la Hire objecte que ce principe est faux ; & que le mouvement des colonnes doit cesser aussitôt que la puissance cesse d'agir.

Sa raison est ; que la puissance qui commence le mouvement dans la pierre, est celle-là même qui fait mouvoir les colonnes des environs: & qu'ainsi l'Auteur de la Dissertation est obligé ; ou d'avouër que le mouvement de ces colonnes cesse, quand la puissance cesse d'agir ; ou de dire que les parties des corps liquides continuent d'elles mêmes à se mouvoir, quand elles ont été mises en mouvement : ce qui feroit retomber dans l'inconvenient même qu'il a prétendu éviter en proposant son opinion.

Cette objection de Mr. de la Hire est assûrement une des plus solides qu'on puisse faire. L'Auteur neant-

moins croit pouvoir y satisfaire. Voicy sa réponse.

1. Il semble que l'experience prouve, que dans le cas dont il s'agit, les colonnes des environs doivent continuer de descendre par leur propre poids, même aprés que la puissance a cessé d'agir. Qu'on attache a une balance deux poids égaux, qui la tiennent en équilibre ; ensuite qu'on pousse en haut avec impetuosité l'un des deux bras de la balance; l'autre descend avec vitesse, & continuë à descendre, même aprés que la puissance qui a commencé le mouvement a cessé d'agir. La même chose se fait dans les liquides, quand on en a troublé l'équilibre. Car si on remuë un bassin à demi-plein d'eau, ensorte que l'eau s'éleve plus haut d'un côté que de l'autre, cette eau qui avoit été élevée redescend par son propre poids ; & en descendant ne s'arrête pas, lors qu'elle est arrivée à la même hauteur que les autres colonnes du bassin : mais elle descend plus bas, & continuë ainsi son mouvement jusqu'à un certain espace, quoique la main qui avoit

commencé le mouvement ait cessé d'agir. Donc l'expérience nous ap- étoit entre deux l'équilibre qui troublé, celui des deux qui avoit commencé à descendre, continuë encore quelque tems de descendre, même aprés que la puissance qui a troublé l'équilibre a cessé d'agir.

2. Ce que l'experience découvre à nos yeux, la raison semble le démontrer. Car dés que l'équilibre, soit des solides, soit des liquïdes, a été troublé, ensorte qu'un des deux poids est descendu pendant quelque tems avec liberté, ce même poids doit continuer de descendre, même aprés que la cause qui avoit troublé l'équilibre à cessé d'agir: puisque dans l'instant que cette cause cesse d'agir, le poids qui a commencé de descendre se trouve saisi du mouvement qu'il a acquis en descendant: & par consequent a plus de force que l'autre poids qui n'a point un pareil mouvement. Les forces étant donc inégales, l'équilibre ne peut pas être rétabli.

3. On ne peut pas dire pour cela

absolument & sans distinction, que les parties des corps liquides continuent d'elles mêmes à se [illegible] mises en mouvement. Car elles ne continuent à se mouvoir de la sorte, que quand leur mouvement est naturel, & qu'il est l'effet de leur pesanteur ou de leur ressort; & non pas quand il est violent & contraire à l'inclination de leur nature. Ainsi une pierre qui tombe de fort haut, continuë de soy-même à se mouvoir, aprés qu'elle est separée de la main qui l'a poussée; parce que le mouvement en bas lui est naturel, & qu'il est l'effet de sa pesanteur. Elle se reflechit même lorsqu'elle tombe sur un corps fort dur; parce qu'en descendant elle acquiert un très-grand mouvement. Il en est de même des liquides. Leur parties continuent d'elles-mêmes à se mouvoir, si le mouvement qu'elles ont reçû n'est point un mouvement violent, & s'il est conforme à l'inclination de leur nature.

Il faut même remarquer que quand on dit que les corps pesans

qui tombent en bas continuent d'eux-mêmes leur mouvement, cela ne doit s'entendre que fort improprement. On sçait que les corps pesans ne descendent, que parce-qu'ils sont poussez par d'autres corps. On dit cependant qu'ils descendent d'eux-mêmes, pour distinguer le mouvement qu'on appelle *naturel*, & qui vient d'une cause générale, quelle que soit cette cause, d'avec les autres mouvemens qu'on nomme *violens*, parce qu'ils sont produits par les causes particulieres, qui suspendent, & empêchent l'effet de la cause générale.

4. Tout ce que l'on pourroit prétendre contre l'Auteur de la Dissertation, c'est qu'il n'a pas expliqué la cause physique de l'acceleration du mouvement dans les corps pesans, qui descendent. Il est vray, qu'il n'a point dit quelle est cette cause; parce que cela appartient à une autre question. Il s'étoit simplement proposé de faire voir, que dés qu'on reconnoît que l'air est pesant, & que les corps pesans qui descendent accelerent toûjours

leur mouvement, on ne doit plus chercher d'autre cauſe de la continuation du mouvement dans les corps que l'on jette; puiſqu'on trouve dans les deux principes que je viens de dire une cauſe très-naturelle de cette continuation. Que ſi l'on veut paſſer outre, & ſçavoir pourquoi les corps peſans deſcendent en bas, & pourquoi ils accelerent leur mouvement en deſcendant : l'Auteur répondra que ce ſont deux nouvelles queſtions qu'on ajoûte à celle qu'il a propoſée, & qu'il n'eſt point obligé de les reſoudre icy.

INSTITUTIONES PHYSICÆ ad uſum ſcholarum accommodatæ &c. *Cours de Phyſique à l'uſage de l'Ecole par François Bayle de Boulogne au Dioceſe de Cominges, Docteur en Medecine, Profeſſeur és Arts dans l'Univerſité de Toulouſe in 4° Tome 2. pagg. 722.*

ON a donné dans le tome penultiéme de ces Memoires, l'extrait du premier volume de la Phy-

ſique de Mr. Bayle : voicy l'extrait du ſecond.

L'Auteur le commence par refuter l'opinion des Philoſophes Payens qui ont crû que le monde a toûjours été. L'idée du monde, dit Mr. Bayle, ne renferme point la neceſſité de l'exiſtence : ainſi rien ne peut nous empêcher d'ajoûter foy à l'Ecriture, qui nous apprend qu'il a été créé dans le tems. Deplus, pour peu qu'on faſſe d'attention à la conſtitution particuliere de la terre, il paroît évident qu'elle a été créée. Car ſi elle avoit toûjours été, il y a long-tems que tout ce qu'on appelle proprement terre, ſeroit inondé des eaux ; les pluyes détachant continuellement de petites parties de cette terre, & les entraînant avec elles dans la mer.

Dans la ſeconde diſpute Mr. Bayle s'applique particulierement à conſiderer la grandeur & la figure de la terre. Il en prouve la rondeur non ſeulement par la figure de ſon ombre, qui paroît ronde ſur le diſque de la Lune dans les éclipſes de cette Planete : mais encore parce-

que ceux qui suivant toûjours le même Meridien, s'éloignent de l'Equateur vers l'un des poles, remarquent qu'en parcourant le même espace de chemin, le pole paroît s'élever également sur l'Horison : ce qui n'arriveroit point, si la terre n'étoit pas ronde. Pour ce qui regarde la grandeur de la terre, Mr. Bayle détermine son diametre à 1720. mille d'Allemagne.

Dans la troisiéme dispute il explique la Sphere commune, les cercles & leurs usages : dans la quatriéme il parle du coucher & du lever des astres, de la mesure du tems ; il propose quelques époques, & explique ce qui regarde la computation Ecclesiastique. Dans la cinquiéme il traite de la theorie des Planetes ; & il expose & refute l'hypothese de Ptolomée & des anciens Astronomes. Il employe la sixiéme à developer le systeme de Copernic qui veut que ce soit la terre qui tourne autour du Soleil, & celui de Tichobrahé qui prétend que c'est le Soleil qui tourne autour de la terre. Il n'oublie pas ce

qui regarde les tourbillons de Mr. Des-Cartes,& il entre dans un grand détail sur cette matiere. Ensuite aprés avoir proposé les raisons qui sont pour ou contre l'un & l'autre systeme; il rejette celui de Ticho, parce, dit-il, que dans ce systeme on ne peut apporter aucune cause physique de la stabilité de la terre. Les passages de l'Ecriture, où il est dit en termes exprés que *Dieu a fait la terre stable*, que *le soleil se leve & se couche; que c'est lui qui tourne autour de la terre* &c. Ces passages, dis-je, ne laissent pas d'embarasser Mr. Bayle. Mais la verité du systeme de Copernic lui a paru si évidente, qu'il est persuadé que sur cette matiere le saint Esprit a voulu s'accommoder à nôtre maniere de penser & de parler; & que les paroles de l'Ecriture qu'on lui oppose, n'ont point d'autre sens que ce vers Latin,

Provehimur portu, montesque urbesque recedunt.

L'Auteur acheve dans la septiéme Dispute ce qui regarde les cieux. Il parle de la matiere dont ils sont

composez, de la grandeur des étoiles: & il fait voir que les Astres n'agissent sur la terre que par la lumiere & la chaleur; & qu'ainsi la science des Astrologues est vaine. Les maladies & les changemens de l'air dépendent encore plus des dispositions interieures de la terre, que du concours de divers Astres.

Mr. Bayle aprés avoir parlé des cieux & du monde en général, entre dans le détail des elemens & de leurs qualitez. Il commence par la pesanteur: & aprés avoir refuté les opinions des Anciens sur ce sujet; & celles de plusieurs Auteurs recens, il s'attache au systeme de ceux qui prétendent que le mouvement circulaire de la matiere autour de la terre est la cause qui fait tomber en bas les corps pesans. Mais parce qu'il semble que suivant cette derniere opinion, les corps pesans sont poussez, non pas vers le centre de la terre, mais par une ligne droite & perpendiculaire à son axe; l'Auteur est d'assez bonne foy pour reconnoître que cette difficulté l'embarasse, & que la réponse que Mr. Per-

rault y a faite, & celle qu'il y fait lui-même, ne satisfont pas pleinement. Ce qu'il ajoûte sur l'accroissement de vitesse dans les corps pesans qui descendent, & sur la resistance que font ces mêmes corps à ceux qui les poussent en haut, est bien plus capable de contenter.

Aprés avoir examiné avec soin ce qui regarde la pesanteur, Mr. Bayle vient aux elemens en particulier; & d'abord il parle de la terre. La fecondité de la terre, selon lui, doit être attribuée aux sels Alcalis & nitreux qui sont imparfaits & envelopez dans la terre, mais que l'agriculture développe & met en état d'agir. La partie extérieure de la terre, & qui est plus proche de la surface contient diverses sortes de corps sur lesquels il y a bien des choses à examiner. On n'a rien de certain sur la partie la plus intérieure. L'Auteur la croit toute de nature magnétique. Il soûtient aussi que les Volcans, ou les Montagnes qui jettent des flammes, sont remplis de sucs gras & sulphureux

qui s'allument. Quand il se trouve dans le même lieu une grande quantité de nitre, on voit ces tremblemens de terre prodigieux, qui renversent quelquefois les montagnes & les Villes entieres.

Les fontaines, selon Mr. Bayle, ne viennent point, comme le prétend Aristote, de l'air qui a été condensé dans les cavernes des montagnes, ni de l'eau de la Mer qui se filtre & s'éleve jusques dans les lieux où l'on trouve des sources. Cet Auteur rejette aussi l'opinion de Mr. des Cartes qui prétend que l'eau de la mer qui passe par les canaux sousterrains, s'éleve en vapeurs par les pores de la terre & par les fentes des rochers, & qu'étant parvenuë jusqu'à la derniere croûte de la terre, elle s'y condense en gouttes comme sur la chape d'un alambic. Si cela étoit, dit Mr. Bayle, les sels que l'eau de la mer laisse en s'evaporant, boucheroient bien-tôt tous ses passages. Reste donc que les fontaines proviennent des pluyes & des neiges fonduës. C'est à cette opinion que s'arrête l'Auteur: & il l'appuye

de plusieurs raisons. Les eaux de fontaine contractent diverses qualitez par le mélange des metaux, des mineraux & des divers sucs qui se trouvent dans les canaux ou dans les reservoirs sous-terrains, dont elles coulent.

Mr. Bayle rejette toutes les opinions des Anciens sur les débordemens du Nil & des autres rivieres qui arrivent toûjours à certains tems de l'année. Il prétend qu'il n'y a point d'autre cause des débordemens, que les neiges fonduës, ou les pluyes qui tombent reglément tous les ans aux environs des sources de ces rivieres. Il fait ensuite l'histoire d'un débordement extraordinaire de la Garonne arrivé le 3. de Juillet 1678. & le plus grand dont ont eût entendu parler. On crut d'abord à Toulouse qu'il avoit fait de grandes pluyes vers la source, ou qu'il étoit fondu une grande quantité de neige sur les Pyrenées, qui avoient causé ce débordement. On apprit bien-tôt que l'un & l'autre étoit faux, qu'il avoit plu très-peu, & qu'il ne s'étoit point fondu de neige en ce tems-là

ſur les Pyrenées. Deplus on remarqua que les eaux qui cauſoient ce débordement étoient troubles, puantes, & ſi mauvaiſes, qu'elles faiſoient mourir preſque tout le poiſſon, & que les beſtiaux refuſoient d'en boire ; ce qui fait voir qu'il y avoit en cela quelque choſe d'extraordinaire. Enfin on ſçût que dans les endroits des Pyrenées, d'où ſortent la Garonne & les petites rivieres qui ſe perdent dans ce fleuve, il s'étoit ouvert tout à coup & le même jour une grande quantité de ſources en des lieux, où il n'en avoit paru juſques-là aucun veſtige. Quelques-unes de ces ſources ſortirent de terre en forme de jets d'eau inclinez, & avec une ſi grande impetuoſité qu'elles renverſoient les arbres & tout ce qui s'oppoſoit à leur paſſage, mais elles diminuerent bientôt, ou tarirent tout à fait. Mr. Bayle ne doute point que cette multitude de ſources qui ſortirent alors de terre n'ait été cauſée par les eaux de quelque lac ſous-terrain & caché dans les Pyrenées, dont le baſſin s'étoit rompu, ou plûtot rempli par

les terres qui en s'affaiffant dedans avoient par leurs poids contraint les eaux de s'échaper de tous côtez avec violence. Dans le tems de ce débordement de la Garonne, toutes les autres rivieres qui coulent des Pyrenées depuis le Comté de Foix jusqu'à Bayonne, déborderent de la même maniere; au lieu qu'on n'apperçût aucun changement considerable dans celles qui coulent depuis le Comté de Foix jusqu'à Perpignan.

Sur les eaux des differentes mers, l'Auteur remarque qu'elles ne sont pas toutes de niveau. Les eaux du Pont-Euxin coulent continuellement dans la mer Egée: celles de l'Ocean Ethiopique dans la mer Pacifique, par le détroit de Magellan: d'où l'on doit conclure que les eaux du Pont-Euxin sont plus hautes que celles de la mer mediterranée: celles de l'Ocean Ethiopique plus hautes que celles de la mer Pacifique. Cette difference vient principalement des eaux des rivieres qui se déchargent en plus grand nombre dans certaines mers que dans d'autres. Il est plus difficile de trou-

vor la cause de la salure de la mer. L'Auteur croit qu'elle luy a été communiquée dés le commencement du monde; & qu'elle y est conservée par des montagnes & des minieres de sel. Il attribue son amertume aux parties de bitume & de soufre qui y sont meslées avec le sel. Il seroit trop long de mettre ce qu'il dit sur les differens mouvemens de la mer, sur le flux & reflux, sur les courans, les goufres &c.

Les principales qualitez de l'air sont sa pesanteur & son ressort. Son ressort sur tout est admirable. M. Mariote a remarqué que l'air le plus proche de la terre étant déchargé des poids qui le tiennent cõtinuellement bandé, s'étend & occupe un espace quatre mille fois plus grand, que celui qu'il occupoit auparavant : ce qui fait voir que ses ressorts sont extraordinairement bandez : & cependant on les peut encore bander davantage & les réduire à un espace soixante fois plus petit que celuy qu'ils occupent ordinairement. Mr. Bayle, pour expliquer cette vertu

admirable de reſſort, propoſe deux
hypotheſes differentes. Il
dit qu'il ſe peut faire que les parties de l'air ſoient ſemblables à ces lames d'acier pliées qui font le reſſort des montres : ou qu'elles ſoient composées de divers filamens longs & tournez en ſpire : ou enfin qu'elles ayent beaucoup de petites branches & de fibres capables de ſe plier & de ſe déplier elles mêmes, quand on ceſſe de les preſſer. Le même Auteur entreprend auſſi de déterminer à peu prés qu'elle eſt la hauteur de l'atmoſphere : il prétend qu'elle s'éleve juſqu'à la hauteur de 25. mille d'Allemagne.

C'eſt dans l'atmoſphere que ſe forment les Meteores. Leur matiere ſont les vapeurs & les exhalaiſons. Les vapeurs ſont composées des petites parties de l'eau & des autres corps maigres: au contraire les exhalaiſons ſont composées des petites parties des corps gras & ſecs. Selon Mr. Bayle, c'eſt la rarefaction qui fait monter les exhalaiſons : pour les vapeurs elles s'élevent, parce qu'au tour des bulles ou des parties d'eau

[illegible] les compoſent, il ſe forme une eſpece de croûte de matiere [illegible] rée, qui étant jointe à l'eau fait une maſſe plus legere que l'air au deſſus duquel les vapeurs s'élevent. Cette opinion eſt particuliere à Mr. Bayle. Il prétend l'avoir trouvée dans Ariſtote; parceque ce Philoſophe ſuppoſe en effet que c'eſt le feu qui fait monter les vapeurs. L'Auteur parle enſuite des vents, du tonnerre, & des autres Meteores: après quoy il vient au quatriéme des élemens qui eſt le feu. Pour expliquer les effets ſurprenans de la poudre à canon, il a recours aux fermentations cauſées par le mélange des Alcalis & des acides, & il ſoûtient que le charbon eſt un alcali au regard du nitre & du ſoufre dont la poudre eſt compoſée & qui ſont du nombre des acides.

Ce ſecond tome contient encore la premiere partie du traitté du corps animé. Il y eſt parlé de la nature de l'ame raiſonnable & de celles des beſtes. L'Auteur ſuit ſur cela l'opinion des Carteſiens. Enſuite il parle des Plantes, de leurs parties,

de la maniere dont elles ſe nourriſſent, dont elles croiſſent, & dont elles ſe produiſent, & de la cauſe de leur deſtruction. Le reſte du traitté du corps animé eſt contenu dans le troiſiéme Tome.

A COMPLEAT HISTORY Of the Turts &c. C'eſt-à-dire, *Hiſtoire Complete des Turcs depuis leur Origine en* 755. *juſqu'en* 1701. *&c. A Londres, pour A. Bell, & Eliz. Harris.* 2. *voll. in* 8. Le 1. vol. pagg. 492. le 2. vol. 406.

IL eſt difficile de déterminer au vrai quelle eſt l'origine des Turcs. Nôtre Auteur ſans entrer dans la diſcuſſion de ce point d'hiſtoire ſi embaraſſé de lui-même, dit qu'après avoir examiné tout ce que les meilleurs Auteurs ont écrit là deſſus, il croit que les Turcs deſcendent des Scythes. Ces Peuples ſelon lui, après avoir quitté leur pays & paſſé les détroits du mont Caucaſe, ſe ſaiſirent de cette partie de l'Armenie qu'on appelle aujourd'huy *Turcomanie*. Ils avoient pour

Chef un certain Tangrolipix homme de cœur, qui assista d'abord Mahomet Sultan de Perse, & ayant ensuite pris les armes contre luy, le défit à la tête de 20000. hommes. Mahomet fut tué en cette occasion, & Tangrolipix aussi tost proclamé Roi ou Sultan de Perse. Ce fut vers ce tems là que les Turcs embrasserent la Religion de Mahomet. Ce fameux Imposteur n'étant d'abord que simple esclave, gagna tellement les bonnes graces de sa Maîtresse, qu'elle l'épousa : mais ne bornant pas là son ambition, il fit l'homme inspiré & le Prophete, & jetta les fondemens de la Religion qui domine encore aujourd'huy dans l'Empire des Turcs.

Tangrolipix se voyant paisible possesseur de la Perse attaqua Pisasiris Caliphe de Babylone, mit son armée en déroute, & l'ayant fait mourir se rendit maître de ses Etats. Peu de temps aprés, il entra dans la Medie, & mit le siege devant Mantzichiert qu'il fut obligé de lever : mais cette disgrace n'arresta pas le cours de ses conquestes. Il

défit son frere Habramy Alim & un autre de ses parens nommé Cutlu-Muses ; qui s'étoient revoltez contre luy : après quoy tournant ses armes contre les Grecs, il prit & saccagea Néocésarée &c.

Ce Conquerant laissa ses Etats à Axam son fils, jeune homme d'une prudence consommée, qui envoya des Ambassadeurs pour conclure la paix avec Diogene Empereur des Grecs : mais celui-cy ayant rejetté les propositions d'Axam, on se resolut de part & d'autre à terminer ses differens par le sort des armes. Les Grecs furent vaincus, & Diogene eut le malheur de tomber entre les mains de son ennemi, qui usa cependant si bien de sa victoire, qu'il mit Diogene en liberté. Mais à peine ce pauvre Prince fut-il de retour à Constantinople, que ses propres sujets, plus cruels que ses ennemis mêmes, le détrônerent ; & lui ayant crevé les yeux l'envoyerent dans l'Isle de Prola ; où il finit miserablement ses jours. Axam resolu de venger la mort de ce Prince leve une puissante armée, & après avoir conclu la

paix avec Cutlu-Muses & son fils Melech, il entre dans les Provinces Imperiales, & se rend maître de la Medie, d'une bonne partie de l'Armenie, de la Cappadoce, du Pont, de la Bythinie, & de l'Asie Mineure.

Sur ces entrefaites Pierre l'Hermite étant de retour de la Terre Sainte, engagea le Pape Urbain II. à publier une Croisade contre les Turcs: & en effet ce Pontife reüssit si bien dans ce glorieux dessein, qu'une nombreuse armée de Croisez étant partie d'Europe, remporta plusieurs victoires sur eux, leur prit une infinité de belles villes, & enfin delivra la Palestine du joug insupportable de ces Infidelles. Saladin Sultan d'Egypte arrêta pour un tems les progrez des armes Chrétiennes. Il entra dans la Mesopotamie & ravagea cette belle Province, se rendit maître d'Alep, & peu de tems après de Jerusalem & de Ptolemaïs. Mais la fortune qui jusqu'alors avoit si bien secondé les entreprises de ce Prince, l'abandonna après la prise de cette derniere place, & il mourut également meprisé

priſé de ſes propres ſujets & des Chrétiens.

L'Auteur de cette Hiſtoire nous décrit enſuite de quelle maniere les Tartares envahirent la Perſe, & en chaſſerent les Turcs. Il rapporte au long les expeditions des Princes Chrétiens dans la Terre Sainte : mais ſans entrer dans le détail de ces évenemens, il ſuffit de dire que l'Empire des Turcs, qui avoit eu de ſi heureux commencemens, tomba vers ce tems-là dans une eſpece d'anarchie.

Ottoman chef des Turcs Orguziens, & qu'on peut appeller à juſte titre le Fondateur de cette Monarchie, s'étant mis à la tête d'un bon nombre de braves hommes ſurprit Chalce, & paſſa les Chrétiens qu'il y trouva au fil de l'épée. Il prit enſuite la ville de Nicée, une des plus riches de l'Orient ; & aprés la mort d'Aladin dernier Sultan de la race Selzuccienne, il prit la qualité d'Empereur. Ayant bien établi ſon autorité, il défit les Chrétiens vers les confins de la Phrygie & de la Bithynie ; & enfin blocqua la ville

de Pruse dont il se rendit maître quelque tems après.

Ottoman eut pour successeur à l'Empire son fils Orcanes ou Urchan, qui battit les Chrétiens en plusieurs rencontres, & reprit sur eux la ville de Nicée. Il assiegea aussi & prit Nicomedie, & fut le premier qui établit l'Empire des Turcs en Europe. Ce Prince, dit nôtre Auteur, étoit sage, adroit, spirituel, & gouvernoit son peuple avec beaucoup d'équité.

Il laissa l'Empire à Amurath I. qui au commencement de son regne surprit Didymoticque & Andrinople. Ce Prince vainquit les Serviens & fit circoncire ses deux fils en 1366. Il s'appliqua ensuite à étendre ses Conquêtes en Europe, & défit Saladin Roy de Caramanie. Ayant epousé la fille de l'Empereur Grec à Napoli, & toute sa Cour étant à ce sujet occupée à de grandes réjouïssances, il apprit que les Turcs avoient été lâchement trahis & massacrez dans la Bosnie par la perfidie du Despote. Resolu de punir ce rebelle, il se met à la tête d'u-

ne puissante armée, livre le combat aux Chrétiens, & remporte sur eux une pleine victoire. Mais il ne put pas en jouïr long-temps : car un soldat Chrétien indigné de voir ses compatriotes dans les fers le poignarda.

Bajazet I. ayant appris la mort de son pere, fit aussi-tôt étrangler son cadet nommé Jacub : ce qui est devenu dans la suite une barbare coûtume parmi les Princes Turcs. Bajazet a été comme le jouët de la Fortune. Car il est constant que jamais homme n'en a plus experimenté les vicissitudes. Au commencement de son regne tout lui reüssit. Il assiegea Philadelphie qui se rendit au bout de quelque temps : il défit les Chrétiens à la fameuse journée de Nicopolis : Amasée & Sebaste lui ouvrirent les portes. Enfin il sembloit que rien ne pût resister à ses armes victorieuses; lors que Tamerlan Cam de Tartarie, marcha contre lui à la tête d'une nombreuse armée. Bajazet accepta le combat que les Tartares lui offroient : mais les Turcs aprés avoir combattu l'espace

de neuf heures, furent rompus & mis en déroute. Bajazet demeura priſonnier entre les mains de Tamerlan, lequel, pour dompter l'extrême fierté de ce Prince, le fit enfermer dans une cage de fer, où il finit ſes jours.

Les fils de Bajazet causerent aprés ſa mort de grands troubles dans l'Empire, chacun d'eux ſe faiſant proclamer Empereur : mais Mahomet ayant fait mourir tous ſes freres l'un aprés l'autre devint paiſible poſſeſſeur de l'Empire. Il eſt vray que le Roy de Caramanie entra avec une bonne armée dans les païs que les Turcs tenoient en Aſie, & brûla la ville de Pruſe qu'il avoit priſe. Mais pendant qu'il en aſſiegeoit le Château, il vit approcher le corps de Muſa un des fils de Bajazet qu'on devoit enterrer à Pruſe ; & ayant pris ceux qui l'eſcortoient pour une armée des Turcs, il leva le ſiége. Un Ottoman mort, dirent là-deſſus les Turcs aſſez plaiſamment, a fait lever le ſiége au Roy de Caramanie: qu'auroit-il fait s'il eût été en vie ? Quelque temps aprés Mahomet at-

taqua la Caramanie, pris Aſpropolis, Deſpotopolis & Hierapolis, aſſiegea Iconium, & fit le Roy priſonnier avec ſon fils Muſtapha : mais il les remit bien-tôt après en liberté, à condition qu'on lui livreroit pluſieurs places fortes. Entre autres choſes que fit Mahomet, il embellit beaucoup Andrinople, & y fit bâtir une magnifique Moſquée. Il y fit auſſi un fond conſiderable pour la ſubſiſtance des pauvres Pelerins qui iroient à Medine & à la Mecque. Ce Prince étant tombé malade & ſentant que ſa derniere heure approchoit, déclara ſon fils Amurath pour ſon ſucceſſeur. Sa mort fut tenuë cachée par ſon ordre : ce qui dura quarante un jours, juſqu'à ce qu'Amurath étant arrivé, fut proclamé Sultan avec les cérémonies ordinaires. Mahomet, dit l'Auteur, étoit un Prince vaillant & ſage, & qu'on peut regarder comme le Reſtaurateur de l'Empire des Turcs. Car non-ſeulement il reprit les Villes & les païs dont Tamerlan s'étoit emparé, mais auſſi ce que ſes predeceſſeurs avoient conquis en Europe.

Amurath II. ne fut pas plûtôt maître de l'Empire qu'on lui suscita de tous côtez des affaires qui rendirent son regne très-remarquable. Il seroit ennuyeux de décrire ici les differentes guerres qu'il entreprit, & le succés des batailles qu'il livra aux Chrétiens. Il suffit de dire que de son temps Jean Hunniades Vayvode de Hongrie, & le fameux Scanderberg Roy d'Epire, les deux fleaux de l'Empire Ottoman, releverent la gloire des Armes Chrétiennes. Voici un évenement bien singulier du regne d'Amurath.

Uladislas Roy de Hongrie ayant conclu & signé un Traité de paix avec lui, les deux Nations commençoient à joüir d'un doux repos après les fatigues d'une longue & penible guerre. Uladislas poussé par les remontrances du Cardinal Julien rompit le Traité, & les deux armées en vinrent aux mains à la fameuse journée de *Varna*. Amurath s'appercevant que les Turcs commençoient à être ébranlez, tira de son sein le Traité fait avec les Chrétiens, & le tenant à la main devant

l'image du Crucifix que les Chrétiens portoient dans leurs Etendarts, *Voici*, s'écria-t'il, *Christ crucifié, le Traité que tes Chrétiens ont fait avec moy en ton Nom. Si tu es Dieu venge le tort qu'ils ont fait à ton Nom : montre aujourd'hui ta puissance à ce peuple injustement attaqué.* A peine eut-il prononcé ces paroles, que ranimant ses gens par son exemple, ils donnerent sur les Chrétiens avec tant de furie qu'Uladislas fut tué & son armée entierement défaite. Amurath se démit deux fois de l'Empire entre les mains de son fils Mahomet : mais s'ennuyant de mener une vie privée, il le reprit toutes les deux fois. Enfin sentant que les forces lui manquoient, il fit appeller son fils, & lui donna d'excellentes instructions pour bien gouverner l'Empire. Jamais Prince ne fut peut-être ni plus aimé ni plus regreté de ses sujets que celui-ci.

Il s'en falloit bien que Mahomet II. eût toutes les bonnes qualitez de son pere. Il commença son regne par un infame parricide, sacrifiant ses deux freres à sa jalousie, &

montrant en toute occaſion la ferocité de ſon naturel. Il aſſiega Conſtantinople, & l'aïant priſe d'aſſaut en 1458. il y fit paſſer au fil de l'êpée un grand nombre des plus conſiderables d'entre les Grecs, & en envoya d'autres en exil, où ils perirent miſerablement. Se trouvant paiſible poſſeſſeur de Conſtantinople, il y établit ſa demeure, & prit le nom d'Empereur. Vers ce temps là il fut tellement épris de la beauté d'une eſclave Grecque nommée Irene, qu'il ſembloit préferer ſa paſſion au gouvernement de l'Empire. Le peuple cependant en murmuroit, mais particulierement les Ianiſſaires: & il y avoit danger que leur indignation n'éclatât contre Mahomet, lorſque Muſtapha Bacha lui repreſenta d'une maniere aſſez libre le juſte ſujet de mécontentement qu'il donnoit au peuple. Mahomet receut cet avis en homme ſage, & promit au Bacha qu'il y mettroit ordre. En effet le lendemain comme tous les Officiers de la Cour eſtoient aſſemblez dans une grande ſalle pour y attendre l'Empereur, Mahomet y

entre conduisant par la main Irene superbement habillée, & là lui tranche la teste de son sabre à la veüe de tout le monde. Quelque temps aprés il se rendit maître du Peloponnese, & mit le siege devant Belgrade, qu'il fut ensuite obligé de lever. Le fameux Scanderberg estoit encore en vie, & faisoit toûjours des actions d'une valeur prodigieuse contre les Turcs : mais enfin ayant fait la paix avec Mahomet en 1461. il mourut cinq ans après, laissant sa femme & son fils sous la protection de la Republique de Venise. Mahomet continua encore quelque temps la guerre contre les Chrétiens, & mourut apres avoir regné 31 ans. Ce Prince avoit d'excellentes qualités : il estoit brave, entreprenant, d'une complexion robuste, sçavant, heureux dans ses entreprises. Mais ses grands vices ternirent tout l'éclat de ses vertus : car il estoit perfide, ambitieux, dssimulé, & il prenoit beaucoup de plaisir à répandre le sang humain.

Mahomet laissa deux fils, Bajazet II. & Zizime. Ce dernier voulant

diſputer l'Empire à ſon frere, fut vaincu & contraint de ſe retirer à Rhodes. Le Pape Alexandre VI. l'ayant pris peu de temps aprés ſous ſa protection, ce malheureux Prince fut empoiſonné, & laiſſa ainſi ſon frere Bajazet maître abſolu de l'Empire Ottoman. Iamais homme ne fut plus infortuné que celui-ci, ſes propres enfans prirent les armes contre lui. Il fit empoiſonner l'aîné nommé Mahomet, & deſtina l'Empire à Selim : mais un troiſiéme appellé Achomat, ſe voiant fruſtré de l'eſperance de regner lui fit la guerre & cauſa d'étranges troubles dans l'Empire. Enfin Selim monta ſur le Trône, apres avoir fait empoiſonner ſon pere.

A ſon avenement à la Couronne, il fit diſtribuer aux ſoldats deux millions de ducats, augmenta leur paye, & laiſſant à Conſtantinople ſon fils Solyman pour gouverner pendant ſon abſence, il marcha en Aſie pour réduire ſon frere Achomat. Il commença ſon regne par le meurtre de cinq de ſes neveux fils de Mahomet, tous jeunes Princes d'une grande eſ-

perance. Corcut un autre de ſes freres, eſtant tombé entre ſes mains, & enſuite Achomat ayant eſté défait & pris, eurent le meſme ſort. Selim s'établit ainſi ſur le Trône par des actions barbares qui le rendirent odieux à toute la terre, mais principalement au Sophi de Perſe, qui lui déclara la guerre. Selim réſolu de prévenir ce Prince, marcha contre lui avec une bonne armée, & le défit. Quelque temps aprés Selim fit une expedition contre les Egyptiens qui eſtoient venus au ſecours des Perſans: il les vainquit, prit le Grand Caire, & enſuite ſe rendit maître de toute l'Egypte.

Aprés la mort de ce Prince, Solyman ſon fils commença ſon regne par le ſiege de Belgrade qu'il prit. Il attaqua enſuite l'Iſle de Rhodes & s'en empara. Le Grand Maître qui avoit fait des actions d'une force & d'une valeur toute extraordinaire pendant le ſiege, s'eſtant preſenté à lui, Solyman ne put s'empêcher de loüer la fermeté & le courage de ce vieillard, lui fit pluſieurs riches preſens, & lui permit de ſe retirer

où il jugeroit à propos. Quelque tems aprés il marcha en Hongrie pour ſoutenir la querelle du Roy Jean contre Ferdinand Archiduc d'Auſtriche, & prit Bude. Comme rien ne reſiſtoit à ce Conquerant, il mit le ſiege devant Vienne ; mais il fut obligé dans la ſuite de le lever. Enfin ayant aſſiegé la ville de Sighet il tomba malade, & mourut aprés avoir regné 46. ans. Le fameux Barberouſſe qui vivoit de ſon tems lui rendit des ſervices ſignalés.

Le Grand Vizir Mahomet fit auſſitôt avertir Selim de la mort de ſon pere : mais à peine eſtoit-il monté ſur le Trône qu'une conſpiration tramée dans l'Arabie Heureuſe éclata. Comme Selim ne ſe trouvoit pas en état d'arreſter les funeſtes ſuites de cette révolte pendant qu'il étoit en guerre avec Maximilien, il fit la paix avec ce Prince, & remit enſuite les Arabes dans le devoir. Selim voyant ſes Etats tranquilles, & n'ayant rien à craindre du côté de la Hongrie, entreprit d'attaquer les Venitiens. Il porta d'abord la guerre dans l'Iſle de

Chypre, & prit Nicosie : mais il n'eut pas le même succez à Famagouste : car le brave Quirini Vice-Amiral de la Flotte Venitienne obligea Selim d'en lever honteusement le siege. Le Pape se joignit enfin aux Espagnols & aux Venitiens pour arrester les conquestes des Infidelles : & Dom Juan d'Austriche, qui commandoit la flotte des Confederez, battit les Turcs à Lépante. Malgré cet avantage les Venitiens rompirent cette fameuse ligue en faisant la paix avec le Turc. Selim qui n'estoit pas d'humeur à se tenir longtemps en repos, ayant declaré la guerre au Vayvode de Moldavie, fut d'abord défait par les Moldaves : mais ceux-cy ayant été lâchement trahis, le Vayvode fut tué, & la plûpart de ses gens égorgez par les Turcs. Selim ne survécut gueres à cette victoire, estant mort l'an 1574.

Son fils Amurath voulant s'assûrer la couronne fit distribuer aux Janissaires des sommes considerables, & fit ensuite étrangler cinq de ses freres. Il rendit de si bons

offices au Vayvode de Transylvanie Estienne Battori, que les Polonois l'élurent Roy. Il fit la guerre en Perse & en Hongrie, prit Raab & plusieurs autres places.

L'Auteur de cet Extrait que nous avons traduit du Journal d'Angleterre, n'a pas jugé à propos de suivre son Historien par delà l'année 1600. & s'est contenté de rapporter les noms des Sultans qui ont regné pendant le dernier siecle avec le nombre des années de leur regne. Il a omis aussi des faits très-importans qui regardent les Princes dont il a parlé : entre autres le fameux siege de Rhodes sous Mahomet II. soutenu par le Grand Maître d'Aubusson, & levé enfin par l'armée Ottomane.

HISTORIA DELLE GUERRE del Regno del Brasile acadute trà la Corona di Portogallo e la Republica di Olanda, &c. *Histoire des Guerres survenuës au Royaume du Brasil entre la Couronne de Portugal & la Republique d'Hollande : avec des Cartes Geographiques &c. Composée & dediée à sa Majesté Pierre second Roy de Portugal, par le*

P. F. Jean Joseph de ſainte Thereſe Carme déchauſſé, partie 1. *&* 2. *A Rome l'année du Jubilé* 1700. *chez Antoine de Roßi aux frais de Joseph ſaint Germain Corvo Libraire. Au Paſquin: avec permißion des Superieurs. pp.*443. *in folio.*

EN tirant ſur la Carte une ligne de l'embouchure de la Riviere des Amazones à l'embouchure de la Plata, on ſépare du reſte de l'Amerique une eſpece de triangle à qui l'on doit donner le nom de Braſil. Ainſi le R. P. Jean Joſeph de Ste. Thereſe auteur de cette hiſtoire donne plus d'étendue au Braſil que Samſon, & nos Geographes ne lui en donnent; car ceux-ci mettent le Braſil entier ſous la zône torride, & noſtre Auteur l'étend beaucoup audelà du tropique du Capricorne, mettant au nombre de ſes parties la Province du Roy que les autres Geographes comprennent ſous le nom d'Uraguai & de Paraguai comme un pays different du Braſil.

Ce fut ſous le regne d'Emanuel Roy de Portugal que Pierre Alvare

Cabral Général de la flotte Portugaise découvrit le Brasil, le 24. Avril 1550. quelques presens qu'il fit à des pescheurs du pays lui gagnerent l'affection des habitans, on fut ravi de voir des hommes blancs, & on leur laissa faire leur descente. Le Brasil est un pays très-fertile, l'air y est si temperé qu'on n'y voit jamais de maladies contagieuses, & cela prouve que les Anciens avoient tort de regarder la zône torride comme un climat inhabitable.

La riviere des Amazones & celle de la Plata terminent le Brasil du costé de la mer, la premiere vient du Perou & elle prend son cours de l'Occident à l'Orient : son étenduë est de trois mille lieües, ses eaux roulent des pierres précieuses & de la poudre d'or & d'argent : on y voit des poissons d'une grandeur excessive, mais le goût n'en est pas délicieux. La Plata vient aussi du Perou & coule entre l'Orient & le Midy avec une impetuosité si prodigieuse qu'on remarque la douceur de ses eaux quarante lieuës en mer au delà de son embouchure. Les

inondations prodigieuſes de ce fleuve obligent ſouvent les peuples à vivre dans des batteaux.

Pluſieurs endroits rapportent au centuple, on y voit des arbres d'une hauteur ſi extraordinaire qu'ils ſemblent toucher les nuës. Ces arbres ſont toujours verds, & ils produiſent des fruits preſque chaque mois de l'année. La terre eſt couverte de fleurs, mais leur odeur eſt moins douce que celle des fleurs d'Europe. Les oiſeaux n'y chantent pas ſi agreablement, mais en recompenſe ils volent avec plus de viteſſe. Les foreſts y ſont ſi épaiſſes qu'on y fait pluſieurs lieuës ſans voir le ſoleil.

Le ſucre & le tabac ſont les plus grandes richeſſes du pays. La couronne de Portugal en retire plus d'un million d'eſcus pas an. On en aporte auſſi de l'ambre, du girofle, de l'anis, du cacao, toutes les drogues neceſſaires pour la teinture, & l'on y trouve des mines fort riches. Un ſi beau pays eſt habité par les peuples du monde les plus barbares. Ce ſont des beſtes, ſans foy, dit l'Auteur, ſans loy & ſans Roy. Quoy

qu'ils reconnoiſſent une puiſſance ſouveraine, ils ne lui rendent aucun culte. Ils ſont grands & robuſtes & ils vivent juſqu'à cent ans. Ils ne ſont pas adonnés aux plaiſirs ſenſuels. Leur maiſon eſt le lieu où ils ſe trouvent. La terre leur ſert de lit & les feuilles de couverture,non pas pour ſe couvrir tout le corps, car ils reſtent nuds pendant leur ſommeil, mais pour couvrir leurs oreilles. C'eſt une coutume établie parmi eux de ſe percer les oreilles, les jouës & la levre d'en-bas pour y attacher des pierreries, ou quelqu'autre choſe. Leurs bonnets ſont ornés de toutes ſortes de plumages, & ils prennent plaiſir à ſe teindre bizarrement le corps de differentes couleurs. On ne ſera pas ſurpris de l'addreſſe extraordinaire avec laquelle ils manient l'arc, quand on ſçaura qu'ils n'ont rien preſque à manger dans leur jeuneſſe à moins qu'ils ne l'abattent du haut des arbres à coups de fleches. Il ne faut pas demander s'ils ont de la politeſſe, car ils ont l'eſprit ſi groſſier qu'ils n'ont pas meſme de mots pour conter au delà de quatre.

Ils craignent beaucoup les Sorciers & ils respectent extraordinairement, je ne sçay quels Charlatans qui donnent des leçons pour bien vivre. Nulle de leurs manieres n'est plus opposée à nos mœurs, que celle dont ils font les funerailles de leurs parens. La sepulture la plus honorable qu'ils croient pouvoir leur donner, consiste à les manger. On coupe donc le corps d'un mort en pieces & chacun de ses parens en reçoit un plus gros morceau à proportion qu'il le touche de plus prés.

On mange aussi ses ennemis, mais avec cette difference, qu'on fait cuire la chair des parens avant que de la manger, & l'on devore la chair de ses ennemis toute cruë. Ces barbares vont à la chasse les uns des autres comme nous allons à la chasse des bestes fauves. Les plus braves se font connoître par le plus grand nombre de dents de leurs ennemis qu'ils portent à leur cou enfilées en guise de perles. A proportion qu'ils sont d'une naissance plus illustre, ils ont la levre d'en bas percée en plus d'endroits, & chargée d'un plus

grand nombre de pendants.

Si l'on en croit noſtre Auteur, quelques Caſtillans ſe perſuaderent que des hommes ſi barbares n'étoient pas raiſonnables, & ils en tuoient pour nourrir leurs chiens, d'où il arriva que Paul III. l'an 1537 fit expedier une Bulle dans laquelle il déclaroit que tous les Americains étoient des hommes veritables & qu'il falloit travailler à leur converſion.

Il y a des conjectures aſſez fortes pour dire que les habitans de Braſil, viennent de quelques Juifs jettez ſur les côtes de l'Amerique. On y voit encore quelques traces des cérémonies Judaïques, telles que ſont celles de la circonciſion & celles d'apeller *Paraſce* une de leurs plus grandes feſtes.

Le P. Jean Joſeph de ſainte Thereſe, n'a pas prétendu donner une Hiſtoire entiere du Braſil, ſon deſſein eſt de décrire les guerres que les Portugais & les Hollandois s'y ſont faites, & qui ont commencé l'an 1624.

On dit donc ſeulement en gé-

néral que les Portugais aprés avoir conquis le Brasil le diviserent en quinze Provinces ou gouvernemens, dont celui de saint Salvador étoit le principal, cette Ville étant le siége de l'Archevêque du Brasil : que les Peres de la Compagnie de Jesus y ont travaillé à la conversion des Barbares avec un zele infatigable, n'ayant laissé aucune contrée de ce vaste Royaume qu'ils n'ayent arrosée de leurs sueurs & de leur sang : que le P. Anchieta de la même Compagnie doit être appellé l'Apôtre du Brasil : que les Portugais y joüirent d'une paix profonde jusqu'à ce que Philippe IV. Roy d'Espagne & de Portugal s'étant broüillé avec les Anglois par les difficultez qu'il apporta au mariage de Charles Prince de Galles avec l'Infante d'Espagne, ceux-cy engagerent les Hollandois à se joindre à eux pour faire la guerre à Philippe. Jean Villekens commanda la flotte Hollandoise qui partit pour le Brasil, & y étant arrivé l'an. 1624. il se rendit sans peine maître de S. Salvador que les Portugais abandon-

nerent à la veuë de ſes vaiſſeaux. Le Comte Duc avoit fait ſuivre Villekens par deux grandes flottes, l'une Caſtillane & l'autre Portugaiſe. Les deux flottes reprirent la Ville de ſaint Salvador avant l'arrivée d'une nouvelle flotte Hollandoiſe qui étoit commandée par Waldin.

Celuy-ci ne pouvant conſerver ſaint Salvador à ſa nation attaqua la Ville d'Olinde dans la Province de Pernambuc, & après avoir fait des tentatives fort inutiles, il alla perir miſerablement avec la pluſpart de ſes gens ſur les côtes d'Ethiopie. Cependant le Prince d'Orange fut d'avis de ne point abandonner l'entrepriſe du Braſil. Pierre Général des Hollandois vint moüiller à la baye de ſaint Salvador avec une armée navalle en 1626. & il n'y fit aucune action d'éclat. Mais l'année ſuivante il prit toute la flotte Eſpagnolle du Mexique qui étoit chargée de 15. millions d'or ſans parler des autres richeſſes qu'elle portoit. Depuis ce tems-là il n'arriva rien de conſiderable juſqu'à l'année 1630. où les Hollandois

ayant fait une descente dans le Pernambuc au mois de Fevrier ils surprirent Olinde qui en étoit la capitale. Leur ardeur à prophaner nos plus saints mysteres & à briser les images, donna le tems aux Portugais de se retirer dans les bois & d'y sauver leur vie. La guerre continua les années suivantes, & les Hollandois ne se trouvant pas en état de conserver Olinde la démolirent en 1632. mais la conquête qu'ils firent de la forteresse de Rio grande en 1633. les mit en possession de tout le Pernambuc. Alors ils travaillerent à rendre les Brasiliens Calvinistes & pour les gagner plus aisément (c'est un Portugais qui parle) ils leur laisserent manger autant de Portugais qu'ils le voulurent. Albukerque sous la conduite de qui les affaires du Roy d'Espagne avoient si mal reüssi dans le Brasil tomba dans la disgrace du Comte Duc & mourut en prison. Le Marquis de Velade qui fut son successeur perdit la vie dans une bataille qu'il livra aux Hollandois l'an 1635. Le Comte de Bagnole commanda en-

ſuite les Portugais. Cependant comme les guerres où l'Eſpagne étoit engagée en Europe ne permettoient pas au Comte Duc d'envoyer des flottes au Braſil, & comme les Hollandois au contraire y avoient envoyé le Comte de Naſſau avec de grandes forces. Le General Portugais fut battu, & les Hollandois firent des conquêtes importantes & bâtirent la ville de Mauricée qu'ils rendirent la capitale des Etats de leur Nation dans le Braſil.

Voilà la ſituation où étoient les affaires quand le Duc de Bragance prit le titre de Roy de Portugal l'an 1640. Les Portugais de l'Amerique ſe trouverent dans les mêmes diſpoſitions que ceux d'Europe & ils reconnurent Jean IV. pour leur Roy legitime. George Maſcaregnas Marquis de Montalbano & Gouverneur de S. Salvador fut arrêté dans la crainte qu'on eut qu'il ne livrât la Ville aux Caſtillans quand il ſçauroit que ſes fils étoient entre les mains du Roy d'Eſpagne. On voulut enſuite faire la paix avec les Hollandois, mais on ne put l'obtenir, on ſe

ſe contenta d'une tréve de dix ans. Les Hollandois demanderent une année entiere pour publier cette Tréve, & au lieu d'en envoyer la nouvelle au Comte de Naſſau, ils lui commanderent de preſſer les Portugais du Braſil, ce qu'il fit avec tant de ſuccés, qu'il reduiſit ſous ſa puiſſance Sergippé capitale de la Province du même nom & toute l'Iſle de Maragnone.

Heureuſement pour les Portugais qui n'étoient pas en état de ſe maintenir dans le Braſil, les Hollandois prirent ombrage de la puiſſance du Prince d'Orange, & comme la valeur du Comte de Naſſau en faiſoit une partie conſiderable, ils le rappellerent du Braſil, laiſſant le gouvernement de leurs Conquêtes au pouvoir d'un certain nombre de Députez. Le Prince d'Orange mécontent de leur conduite, fit de la peine aux intereſſez de la compagnie du Braſil, & les mit hors d'état d'y envoyer de nouvelles forces. D'un autre côté le Conſeil ſouverain Hollandois du Braſil venant à perſecuter les Catholiques habituez

dans leurs terres & à faire des exactions injustes, les habitans de l'Isle Maragnone se revolterent & se rendirent maîtres de la capitale du païs. La Province de Seara secoüa aussi le joug Hollandois, mais celui qui contribua le plus à rétablir les affaires de Portugal fut le brave Jean Fernandes Veira, qui se mit à la tête des rebelles dans la province de Pernambuc l'an 1644.

Persuadé de la haine générale des peuples contre les Hollandois qui avoient exercé des cruautez inouïes, il les attaqua & il tailla en pieces les deux tiers de leur armée que le General Hus commandoit. Un grand nombre de Gentils & de Hollandois a assuré que le Crucifix qu'on portoit aux premiers rangs des Catholiques avoit jetté pendant le combat des rayons qui aveugloient leurs ennemis. Quoi qu'il en soit de ce prodige, les Portugais reprirent cœur de toutes parts, il rentrerent dans la province de Paraiva & dans la terre de S. François, ils battirent les Hollandois dans la province de Rio-grande. Veira assiegeoit Mau-

ricée quand il apprit que le Roy de Portugal étoit dans le dessein de ceder Pernambuc aux Hollandois, à condition qu'ils laisseroient le reste du Brasil aux Portugais. On donna même des ordes à Veira pour lever le siege, mais il aima mieux rendre un service très-important au Roy son maître, que d'avoir la gloire de lui obéïr. Il continua donc le siege.

Quoy-que les Hollandois eussent fait entrer toutes sortes de munitions dans la place, & qu'ils eussent reçû un renfort de 4000. Europeans, leurs affaires n'en alloient pas mieux. Sigismond leur Général perdit beaucoup de tems à assieger Olinde, qu'il ne put forcer, & pensant ensuite surprendre un quartier de Veira devant Mauricée, il fut défait. Le cœur neanmoins ne lui manqua pas après ces disgraces. Il détacha Andreson un de ses Lieutenans, pour aller faire le siege de S. Salvador : Aussi-tôt que la nouvelle en fut venuë en Europe, le Roy de Portugal fit partir douze Galions sous la conduite d'Antoine Telles de Menesés, le bonheur des

Portugais du Brasil prévint l'arrivée de la flotte. Andreson leva le siege de S. Salvador. Menesés n'ayant nul ordre pour joindre ses forces à celles de Veira, lui laissa continuer son entreprise sans venir à son secours. Veira n'en pressa pas moins ses ennemis. Son merite suppleoit à tout, & il trouvoit en même temps le moyen de presser de plus en plus Mauricée & de faire des détachemens pour chasser les Hollandois de la Province de Rio-grande. On approuva sa conduite en Portugal, quand on y connut combien elle avoit été avantageuse à l'Etat, mais on voulut qu'il cedât le commandement des Troupes à François Baretto de Menesés. Il obéït dés qu'il ne fut plus de l'interêt de son Roy qu'il s'opposât à ses ordres. Cependant Sigismond avoit reçû de son côté un grand secours & il marchoit contre Menesés. La bataille se donna l'an 1648. Veira y combattit comme un simple soldat, & Sigismond y perdit une grande partie de ses Troupes, quoi-qu'il eut fait paroître beaucoup de tête & de

conduite pendant toute l'action, dans laquelle il reçût une blessure à la jambe dont il demeura estropié le reste de ses jours.

Les Hollandois se trouverent par là plus reserrez que jamais dans Mauricée. Ils resolurent l'an 1649. de sortir en bataille, pour se rendre maîtres de la campagne. Au lieu de s'en rendre maîtres ils perdirent leur Artillerie, leur Bagage, leur Général & la Bataille. Veira parut avoir quelque chose de plus qu'un homme dans cette journée. Mauricée neanmoins étoit encore en état de resister & elle tint jusqu'en 1654. où elle capitula. Un des Articles de la Capitulation fut que les Hollandois abandonneroient ce qui leur restoit dans le Brasil, & laisseroient dans les Villes toutes les munitions de guerre qu'ils y avoient.

L'Histoire dont on vient de donner l'Extrait est divisée en deux Parties, dont chacune est composée de sept Livres. L'Auteur écrit sans affectation, son stile est simple & naturel, comme doit être celui d'un Historien : Pour donner une connoissance

plus parfaite du païs, on a eu ſoin de donner non-ſeulement la Carte générale du Braſil, mais encore les Cartes particulieres de chaque Province, & pluſieurs plans des Places & des Ports les plus remarquables. Toutes ces Cartes ont été tirées ſur des pieces Originales & très-exactes que l'Auteur a trouvé dans la Bibliotheque de Monſieur le Cardinal Pierre Ottoboni. Le P. Jean Joſeph marque dans ſa Preface qu'il eſt Portugais, & que la langue Italienne dans laquelle toutefois il écrit ſi poliment, n'eſt pas ſa langue naturelle. Nous ne nous en ſerions point apperçûs, s'il ne nous l'avoit pas appris.

EXTRAIT D'UNE LETTRE *écrite à M. Morel Antiquaire de Mr. le Comte de Schuvartzbourg, à l'occaſion de ſa Lettre latine touchant les Medailles Conſulaires.*

APrès avoir ſatisfait à la réponſe que j'avois à vous faire, vous voudrez bien, Monſieur, que je touche quelque choſe de ce que

vous ajoutez au ſujet de vôtre Ouvrage des medailles Conſulaires. Vous craignez que vous ne vous faſſiez un grand tort reciproquement vous & Mr. Vaillant, de qui l'on imprime en Hollande un Ouvrage ſur la même matiere. Je ne vois pas bien comment cela pourroit arriver ; & cette penſée que vous avez , me fait connoître que vous n'êtes pas bien informé du deſſein que Monſieur Vaillant s'eſt propoſé , lorſqu'il s'y eſt appliqué ſans rien ſçavoir de celuy que vous aviez.

Vous déclarez dans vôtre Lettre à Mr. Perizonius que vous conſervez tout le texte ſur les medailles Conſulaires, tel qu'il ſe trouve dans l'Edition de Fulvius Urſinus par Mr. Patin, où vous inſerez des Notes & des Obſervations de vôtre façon , dans les endroits que vous avez cru en avoir beſoin , & avec cela des corrections : parce , dites vous,que vous vous êtes fait un ſcrupule,que perſonne ne deſapprouvera , de rien ôter à l'autorité de Fulvius Urſinus. Enſuite, vous marquez que dans les

planches gravées, dont vous accompagnerez cet Ouvrage, vous avez gardé l'ordre & le nombre que Mr. Patin y a mis : & enfin que vous ajoûtez au bout les medailles de Goltzius par ordre alphabetique.

Le travail de Mr. Vaillant est bien different du vôtre. Le texte de Fulvius Ursinus ni les additions de Mr. Patin n'entrent pas dans son Ouvrage. Il prend les medailles Consulaires l'une après l'autre suivant l'ordre alphabetique des familles ; & chacune en particulier, dans celuy qu'il a jugé le plus conforme à l'Histoire & à la Chronologie. Il garde la methode qu'il a tenuë dans ses Colonies & en d'autres de ses Ouvrages ; & il donne premierement la description exacte de chaque medaille, tant du côté de la tête que du côté du revers En quoy il a fait, ce qui ne se trouve ni dans la premiere, ni dans la seconde edition de Fulvius Ursinus par M. Patin ; & qui ne se trouvera pas non plus dans la vôtre selon le plan que vous vous êtes proposé. Cependant, cela étoit très-necef-

ſaire pour la ſatisfaction de ceux qui n'aïant pas encore acquis une grande pratique des medailles, ont beſoin d'être bien informez de ce qu'il y a de remarquable ſur les Conſulaires, ſoit du côté des têtes, ſoit du côté des revers. Après avoir décrit la medaille, Monſieur Vaillant en apporte l'explication conforme aux inſcriptions & aux types qui ſont des deux côtez ; & tâche d'en donner l'intelligence, par le rapport qu'elles ont enſemble, & par les témoignages des anciens Auteurs Grecs & Latins, qui peuvent y contribuer.

Fulvius Urſinus & M. Patin n'ont regardé les médailles Conſulaires, que pour avoir lieu de traitter des Familles Romaines, au nom deſquelles elles ont été frappées. Le deſſein de Mr. Vaillant n'eſt pas celuy-là : c'eſt de parler de ces medailles mêmes avec toute l'exactitude qu'elles demandent ; ſans négliger néanmoins la recherche des motifs que les Romains, qui compoſoient ces Familles, ont eu de les faire frapper, pour éterniſer leur memoi-

re avec celle de leurs anceſtres.

Vous voïez, Monſieur, qu'il n'y a pas d'apparence, que vous vous faſſiez l'un à l'autre, un tort auſſi grand que vous le croyez; puiſqu'il y a ſi peu de conformité dans l'Ouvrage que vous avez entrepris chacun de vôtre côté. Il ſe peut faire que vous vous ſerez rencontrez en quelques endroits; mais la difference qu'il y a entre vôtre methode & la ſienne, fera que l'on ne pourra pas dire que vous vous ſerez ſuivis: & les curieux qui ſeront bien aiſes de mettre vôtre Ouvrage dans leur Bibliotheque comme une edition de Fulvius Urſinus & de M. Patin, augmentée des nouvelles medailles, avec vos Notes & Corrections, ne ſeront pas non plus fâchez d'avoir celuy de Mr. Vaillant, à cauſe de la methode qu'il y a tenuë.

Vous marquez que vous avez gardé l'ordre & le nombre des planches gravées ſuivant l'édition de M. Patin. Si cela eſt, vous ne retranchez donc pas certaines medailles qui s'y trouvent, & qu'il n'eſt pas poſſible

d'appeller Consulaires. Au moins, vous ne dites pas que vous les retranchiez, & c'est assez pour concevoir qu'elles auront leur rang dans vôtre edition, comme les autres. Cela étant, les deux medailles de la Famille *Æbutia*, frapées à Corinthe au nom d'Auguste, sous la Magistrature des Duumvirs P. Æbutius, & C. Julius Heraclides, seront conservées. Cependant, je ne puis pas me persuader que vous ne sçachiez très-bien, que la Colonie de Corinthe a été établie sous l'autorité de Jule Cesar, par des Affranchis, qui s'y assemblerent pour rebâtir cette ville, demeurée deserte jusques alors depuis sa fameuse déstruction. Ces Affranchis qui avoient été esclaves de differentes Familles Romaines, portoient chacun selon la coûtume le nom de la Famille sous laquelle ils avoient merité leur liberté. Suivant ce principe ou l'*Æbutius* marqué sur les medailles de Corinthe, où son pere avoit été esclave dans la Famille *Æbutia*, d'où il avoit pris son nom, qui ne lui donnoit aucun droit de naissance dans cette

Famille. De là il eſt aiſé de conclure, que les medailles où nous trouvons ſon nom, ne luy donnent auſſi aucun droit d'être mis au nombre des *Æbutiens*, ancienne Famille de Rome, d'où ſont ſortis deux Conſuls ; le premier l'an 254. & le ſecond l'an 287. de la fondation de Rome, comme M. Patin l'a remarqué aprés Tite-Live.

Suppoſé donc que vous ne retranchiez aucune des medailles gravées de l'édition de M. Patin, le public attend de vous que vous avertirez au moins, que ces medailles ne devroient pas y avoir rang ; mais parmi les medailles des Colonies frapées ſous Auguſte ; comme M. Vaillant les a placées dans ſon Ouvrage des Colonies Romaines.

Vous ferez la même remarque ſur la ſeconde medaille de la Famille *Arria*, puiſque *L. Arrius Peregrinus* qui y eſt nommé, n'étoit qu'un Affranchi ou fils d'Affranchi de cette famille. Vous direz la même choſe de *M. Bellius* ſur la medaille unique de la Famille *Bellia* ; ſur la cinquiéme planche de la *Cæcilia*, au

ſujet de *Q. Cœcilius Niger* ; ſur la ſixiéme & la ſeptiéme de la ſeconde planche de la *Claudia* ; n'étant pas poſſible que le Duumvir *Pulcher*, ait pu prétendre être de cette Famille, quand il ſeroit vray qu'il eût été appellé *Claudius*, avec le ſurnom de *Pulcher*, qui a pû être en d'autres Familles que celle des Claudes : enfin ſur les trois dernieres de la ſixiéme planche de la Famille *Julia*. Car c'eſt faire injure aux *Jules* que de leur aſſocier ce *Lucius*, & ce *Caius Julius* Duumvirs de Corinthe, qui dans leur premiere origine ont été eſclaves de leur maiſon. Vous ferez encore la remarque dont il s'agit ſur la quatriéme de la *Mußidia* : ce *Mußidius Priſcus* dont il y eſt parlé, ayant été ſeulement eſclave de cette Famille, ou lui, ou ſon pere. Il en eſt de même des autres medailles frappées à Corinthe, depuis ſon rétabliſſement en Colonie, que je puis avoir omiſes.

Je n'oublie pas une autre medaille frapée à Corinthe, ſur laquelle il ſera bon que vous faſſiez

la même remarque. C'est celle qui est attribuée à la famille *Acilia* parmi les omises, ou elle est tres-mal representée, particulierement pour les inscriptions qui se lisent de l'un & de l'autre côté. Elle se trouve en grand bronze au Cabinet de Mr. Foucault, & quoiqu'elle ne soit gravée que de la grandeur du petit bronze dans l'édition de Fulvius Ursinus de M. Patin; néanmoins je ne doute pas que M. Patin, ne l'ait fait ainsi graver sur une semblable de grand bronze, pour se conformer à Fulvius Ursinus, qui n'a pas eu d'égard à la grandeur des medailles Consulaires qu'il nous a données, les ayant representées toutes de la grandeur ordinaire en argent. Vous ne nous dites pas si vous remedierez à ce defaut, auquel M. Patin n'a pas remedié. Au cas que vous ne l'ayez pas fait dans la gravûre de vos planches, il seroit bon au moins que vous fissiez remarquer cette difference dans vos Observations.

M. Patin à lu du côté de cette medaille, qui represente deux têtes

M. ACILIUS, à la partie superieure; & au bas sous les deux mêmes têtes, GLABRIO PROP. On lit aussi M. ACILIUS au haut sur la medaille de M. Foucault : mais au bas il y a TI. CLAUDIUS CÆSAR COR. inscription qui fait connoître deux choses : l'une que ces deux têtes sont celles de l'Empereur Claude & d'Agrippine sa femme, & non pas les têtes d'Auguste & de Livie, comme M. Patin l'a cru : l'autre que la medaille a été frapée à Corinthe, & par consequent, que ce *M. Acilius* ne peut pas être placé parmi les *Aciliens* à la Famille desquels il n'a pu tenir que par le titre d'Affranchi, ou plûtôt de fils, ou même de petit fils d'Affranchi; eu égard au regne de Claude, sous lequel il n'est pas croyable qu'il restât personne à Corinthe, des Affranchis qui avoient peuplé cette Colonie les premiers du tems de Jule Cesar.

L'Inscription de l'autre face de cette Medaille n'est pas moins defectueuse. M Patin y a lû CÆSAR, au-dessus de la tête que l'on y voit

avec une Victoire qui l'a couronné ; & au-deſſous D. JULIUS. Sur la Medaille de M. Foucault on lit diſtinctement au-deſſus de cette tête, IMP. CÆSAR. & AUGUSTUS au-deſſous. Cette tête n'eſt donc pas celle de Jules Ceſar, ſuivant l'opinion de M. Patin : c'eſt la tête d'Auguſte ſon Succeſſeur. IMP. au lieu de DIVUS, eſt à remarquer ſur cette Medaille, qui eſt peut-être la ſeule frapée aprés ſa mort, où il ſoit appellé *Imperator.*

Quand il ſeroit vrai que la Medaille rapportée par M. Patin ſeroit telle qu'elle eſt repreſentée par la gravûre, il ne laiſſeroit pas d'y avoir de l'apparence qu'elle auroit été frapée à Corinthe, ce que l'on pourroit juger par la fabrique. Mais s'il eſt vrai qu'il y ait ſur cette Medaille GLABRIO PROP. vous pourriez me dire que PROP. ſignifiant *Proprætor*, marque que ce *M. Acilius Glabrio* étoit veritablement Romain, & ainſi que cette Medaille doit être rapportée à la Famille *Acilia* & rangée dans les Medailles Conſulaires. En ce cas je

voudrois voir la Medaille, & me convaincre par mes yeux. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que celle du Cabinet de M. Foucault ne peut pas y être rapportée.

Quoi qu'Agrippine, femme de l'Empereur Claude, & mere de Neron, ne ſoit pas ici nommée, néanmoins ce qui fait connoître que c'eſt ſa tête qui eſt repreſentée vis-à-vis de celle de Claude, ce ſont deux medailles de cette Imperatrice, que M. Vaillant a publiées avec leur explication, en ſon premier Tome des Colonies, où on les peut voir page 163. & 164. avec cette inſcription au revers, M. ACILIO II. VIR. COR. M. Vaillant n'a pas jugé que ces deux medailles duſſent être regardées comme Conſulaires, puiſqu'il les a placées ailleurs, & qu'il n'a pas dit un mot qui faſſe connoître qu'il en ait eu la même opinion que M. Patin, qui donnent cet *Acilius* aux *Aciliens*, auſquels il ne peut nullement appartenir, par ſa naiſſance, ou ſon origine. Dans les mêmes medailles omiſes, celle qui eſt attribuée à la famille *Æbu-*

tia qui ſuit aprés celle d'*Acilia*, avec CORINT. du côté de la tête, & L. ÆBVTIO... VIR. de l'autre côté, ne peut pas auſſi être attribuée à cette famille, pour les raiſons qui ont été dites cy-deſſus.

Ce que nous venons de voir touchant les medailles frappées à Corinthe, qui ne peuvent pas avoir de place parmi les Conſulaires, ſe peut dire auſſi, comme je le crois, de toutes les medailles des Colonies d'Eſpagne & d'Afrique, qui portent des noms de Magiſtrats; & que l'on y a rangées, ce me ſemble, ſans y faire aſſez d'attention. Tous ceux qui y ſont nommez, n'ont été que des ſoldats, ou tout au plus que des Officiers peu conſiderables des armées Romaines, ou même leurs enfans: & c'eſt pour cela qu'on a de la peine à croire qu'ils aïent fait partie de ces Familles Romaines, qui ont eu part aux grandes charges de l'Etat, ſoit du tems de la Republique, ſoit ſous le regne des premiers Empereurs.

Cependant bien loin de ſonger à rejetter toutes ces ſortes de me-

dailles dans l'édition que vous préparez, il ſemble que vous êtes fort occupé du ſoin d'y en inſerer de nouvelles : témoin cette medaille d'Empories, ancienne ville d'Eſpagne qu'on appelle aujourd'huy *Ampourjas*, avec EMPOR. au revers, pour EMPORIARVM, d'*Emporiæ*, nom de la ville ſuivant Tite Live. Livre 34. ou pour EMPORITANORUM du nom de ſes habitans, ſuivant une inſcription trouvée dans la même ville, & rapportée par Nonius, dans ſon Ouvrage touchant les Villes d'Eſpagne. Il y a pour inſcription du côté de la tête de cette medaille, qui ſe voit auſſi au Cabinet de M. Foucault, rangée dans la ſuite des Medailles de Villes, où elle doit être placée & non pas ailleurs : il y a, diſje, L. M. R V F. P. L. C. les trois lettres R V F. étant repreſentées par un monogramme, & vous l'interpretez en cette maniere, *L. Meſcinius Rufus Procos. Cypri Quæſtor*, prétendant que ce *Meſcinius Rufus*, peut-être le même que celui qui fut Queſteur en l'Iſle de Chypre,

ſous le Proconſulat de Ciceron.

Mais, Monſieur, en ce tems-là, il n'y avoit pas encore de Romains dans la ville d'Empories. Elle n'étoit alors habitée que par des Grecs ſortis de Phocée, de même que les Maſſiliens, que nous appellons aujourd'huy Marſeillois. Ces Grecs occupoient la partie de la ville qui étoit du côté de la mer, pendant que les Eſpagnols occupoient celle qui étoit du côté de terre, & les Romains n'y entrerent que ſous Jules Ceſar, qui y envoïa une Colonie après avoir vaincu les enfans de Pompée; ſuivant le témoignage de Tite-Live à l'endroit déja cité, qui en parle ainſi, après avoir fait mention de ſes habitans Grecs & Eſpagnols: *Tertium genus*, dit-il, *Romani Coloni ab Divo Cæſare, poſt devictos Pompeii liberos adjecti: nunc in corpus unum confuſi omnes.* Cela fait voir qu'il n'y a aucune apparence, que la medaille dont vous avez parlé, puiſſe être rapportée à vôtre *Meſcinius Rufus*, qui peut-être ne vivoit plus lorſqu'elle fut frappée; puiſqu'on ne peut pas croire qu'on ait frappé

des medailles à Empories, avec des noms Latins avant que les Romains y euſſent un établiſſement. Deplus comment eſt-ce qu'on pourroit y avoir frappé des medailles avec le nom de *Meſcinius Rufus*, pendant qu'il étoit Queſteur en l'Iſle de Chypre? Ces inſcriptions abbregées, qui ſe voyent ſur les medailles d'Empories, marquent ſuivant toutes les apparences les noms des Magiſtrats qui y gouvernoient. Je demande s'il y a de la vraiſemblance que *Meſcinius Rufus* ait été en même tems Queſteur en Chypre, & Magiſtrat à Empories; ſans parler de pluſieurs autres raiſons, par où l'on prouveroit que cela n'a pu arriver.

Au cas qu'on ne goûte pas vôtre interpretation de l'inſcription où ce *Rufus* eſt deſigné, vous demandez qu'on en apporte une meilleure, pour en meriter un remerciment. En mon particulier je puis bien aſſurer que je ne ſerai pas remercié d'avoir expliqué cette enigme, non plus que celles cy, qui ſe trouvent ſur d'autres medailles de la même ville.

d'Empories, que l'on peut voir au cabinet de Mr. Foucault C. C. A. T. C. O. C. AB. I C. O. G. C. M. I M. A. B. M. B. I M. O. C. A. Q. I P. L. F. Q. L. N. COM. I R. B. E. C. M.] parceque je vois bien que je ne pourrois rien trouver qui me ſatisfiſt, ni le public. Mais je ſuis perſuadé, quand on ſçauroit avec certitude, le nom de la famille de ce *Rufus*, qu'on ne pourroit pas dire pour cela qu'il fût d'aucune des Familles Romaines dont nous avons des medailles.

Monſieur Foucault a plus d'une medaille de la ville d'Obulco, en Eſpagne dans la Bétique, avec cette inſcription au revers : L. AIMI. L. IUNI. AID. pour L. AEMI. L. IVNI. AED. I. tenant la place d'E dans AIM. qui ſignifie *Æmilius*, & dans AID. qui ſignifie *Ædiles*. Vous prendriez apparemment cette medaille pour une Conſulaire, ſoit que vous vouluſſiez la rapporter à la famille *Æmilia*, ou à la famille *Junia*, à cauſe de ce *L. Æmilius*, & de ce *L. Junius*. Mais conſiderant que ces Ædiles étoient

plûtôt des Officiers, ou des ſoldats Romains, ou des Eſpagnols de cette ville, qui avoient pris ces noms pour faire honneur à quelqu'un des *Emiliens* & des *Juniens* de Rome, leurs Patrons & leurs Protecteurs, que des membres de ces Familles là, je ne ſuivrois pas vôtre exemple & je ne la prendrois pas pour telle. Auſſi ne lui ai-je pas donné rang parmi les medailles Conſulaires du Cabinet de M. Foucault, mais, avec ſon approbation, parmi ſa nombreuſe ſuite de medailles de Villes, tant Grecques, que Latines.

Vous avez demandé à M. Foucault un deſſein de ſa curieuſe medaille d'Auguſte, qui eſt frappée à Pergame, & dont l'inſcription au revers eſt celle-cy : Μ. ΦΟΥΡΙΟΣ ΙΕΡΕΥΣ ΚΑΙ ΑΣΙΑΡΧΗΣΑΣ. ΠΕΡΓΑΜΗΝΩΝ *M. Furius Pontiſe & cy-devant Aſiarque des Pergameniens.* Vous avez envie ſans doute de la rapporter à la Famille *Furia*, à cauſe de *M. Furius*, dont il y eſt fait mention. Mais ce *M. Furius* n'étoit pas un Romain : c'étoit un Grec qui s'étoit ainſi appellé, pour honorer

quelqu'un des *Furius* de Rome, son Protecteur ; ou même parcequ'il y avoit droit d'hospitalité entre eux. Les Romains tenoient ces dignitez de *Pontife* & d'*Asiarque* au dessous d'eux : il les avoient laissées aux Grecs*, pour leur servir de consolation, sous le joug qu'ils leur avoient imposé, pendant qu'ils s'étoient reservez les charges honorables de *Proconsuls* , & d'autres, dans l'administration de leurs Provinces. *M. Furius* de qui il est icy parlé, n'est pas le seul Grec qui ait quitté le nom conforme au genie de sa nation, pour en prendre un purement à la Romaine , depuis que la Grece commença d'être sous la domination de Rome. Cela est assez connu, & les exemples en sont si familiers sur les medailles Grecques, qu'il n'est pas besoin de le prouver. Il y en a d'autres qui ont retenu le nom Grec avec le Romain , dont ils se sont servis comme de surnom, ainsi que les mêmes medailles en font foy.

Je ne crois donc pas qu'on puisse approuver que vous rangiez cette medaille

medaille parmi les Consulaires. Elle est au cabinet de Mr. Foucault parmi les medailles Grecques d'Auguste, de qui elle represente la tête à l'autre face, & je tiens pour certain qu'elle doit être placée là. Dans le *Selecta* auquel je travaille, cette medaille se trouve déja expliquée, & j'y ait dit de ce *M. Furius*, ce que je viens d'avoir l'honneur de vous en dire. Vous remarquerez, s'il vous plaît, quil y a dans l'inscription, ΑΣΙΑΡΧΗΣΑΣ, & non pas simplement ΑΣΙΑΡΧΗΣ, comme dans celle que Monsieur Vaillant a publiée. ΑΣΙΑΡΧΗΣΑΣ veut dire que *M. Furius* avoit été Asiarque, mais qu'il ne l'étoit pas actuellement dans le tems que la medaille fut frappée. C'est pour cela que je l'ay expliquée par, *cy-devant Asiarque.*

Cet Extrait que Mr. Galland a eu la bonté de nous envoyer de sa Lettre à Mr. Morel, s'est trouvé trop long pour être mis tout entier dans ces Memoires: ainsi nous en reservons une partie pour le mois prochain.

SACRA HISTORIA de gentis Hebraïcæ ortu, progressu, &c. C'est à dire, *l'Histoire sacrée de l'origine de la Nation Juive, de son progrés, de ses bonnes & mauvaises actions & de ses differentes avantures sous les Patriarches, les Chefs de la Nation, les Juges & les Rois depuis Abraham jusqu'à la Captivité de Babylone &c. Par le P. Paul Mezger de l'Ordre de saint Benoist.* A Ausbourg & à Dilinge, chez Jean Gaspard Bencar. Ann. M. DCC. in fol. pagg. 784.

CEtte Histoire contient tout ce qui s'est passé de plus mémorable dans la Nation Juive sous les differentes formes de gouvernement où elle s'est trouvée.

L'Auteur a divisé son Ouvrage en cinq livres. Dans le premier il expose d'abord quel étoit l'état des Juifs durant la vie d'Abraham, lors qu'ils ne faisoient encore qu'une seule famille dont ce Patriarche étoit le Chef. Il passe ensuite à Jacob & à ses enfans, il les suit dans

leurs voïages jusques en Egypte, où ils laisserent une posterité assez nombreuse pour former un corps de République si la tyrannie des Rois de ces païs-là ne les avoit assujettis sous le joug d'une longue & honteuse servitude.

Le second livre commence dés la naissance de Moyse, & comprend tout le tems qui s'est écoulé depuis la sortie d'Egypte jusqu'au premier des Juges. On y voit comment Moyse établit une espece de Monarchie, laquelle continua & finit sous Josué.

Le troisiéme livre nous apprend de quelle maniere le gouvernement des Hebreux fut changé, & passa de l'état Monarchique à l'état Aristocratique qui dura jusqu'au regne de Saül. Comme le Peuple Juif vivoit en ce tems-là dans une plus grande liberté, il s'abandonna à plus de desordres. C'est pourquoy Dieu s'irrita contre luy & le livra plusieurs fois à la fureur de ses ennemis. Mais comme il est ordinaire aux malheureux de rentrer en eux-mêmes & de s'adresser au Seigneur dans leurs

diſgraces, les Juifs affligez imploroient ſon ſecours. Ils choiſiſſoient un Juge auquel ils obéïſſoient. Ce gouvernement des Juges qui étoit preſque toûjours interrompu par la mort de chacun d'eux, dura longtems, juſqu'à ce qu'enfin les Juifs ennuyez ou plûtôt indignez de la violence des enfans d'Heli demanderent un Roy, ce que Dieu leur accorda.

Le quatriéme livre eſt une ſuite des principaux évenemens qui arriverent depuis Saül juſqu'à la priſon de Sedecias. Il contient l'hiſtoire de ce premier Roy des Juifs & de la tranſlation de ſon Royaume dans la famille de David. L'Auteur parle dans le même livre de la revolte de Jeroboam & de la diviſion des douze tribus en deux parties, dont l'une fut appellée d'abord le Royaume d'Iſraël, qui changea de nom dans la ſuite des tems & fut nommé le Royaume de Samarie. L'autre partie qui demeura toûjours dans la maiſon de David portoit le nom de la Tribu de ce Prince, qu'elle conſerva toûjours

quoique les Benjamites, qui furent ſuivis quelque tems aprés des Levites & des Prêtres de la famille d'Aaron ſe fuſſent reünis avec la Tribu de Juda. Les Aſſyriens détruiſirent le Royaume de Samarie environ cent trente ans aprés que les Chaldéens celui de Juda.

Le cinquiéme livre n'eſt qu'un abregé de l'Hiſtoire de Tobie & de Judith, l'Auteur a crû qu'il ne devoit pas l'omettre, parce, dit-il, qu'elle eſt entiere dans l'Ecriture & qu'elle eſt d'un grand ſecours pour la Chronologie des Rois d'Iſraël & de Juda. Il a paſſé les autres livres ou plutôt les fragmens de l'Hiſtoire ſainte qui nous ſont reſtez, c'eſt-à-dire le volume d'Eſther, les livres d'Eſdras, de Nehemie, & de Daniel, car on ne peut, dit-il, en faire une Hiſtoire ſuivie & complette, que par le moyen des Hiſtoriens prophanes & de quelques livres Apocryphes.

Le P. Mezger ajoute à ſon Hiſtoire ſacrée pluſieurs queſtions touchant le ſens literal & le ſens ſpirituel, ou myſtique de l'Ecriture, qu'il reſout

conformément à la doctrine la plus commune dans les Ecoles, & afin que son travail pût être de quelque utilité aux Predicateurs qu'il avoit principalement en vûë, il s'est donné la peine de composer un grand nombre d'Homelies pour tous les Dimanches & presque toutes les fêtes de l'année, sans compter les observations ou plutôt les reflexions morales qu'il a répanduës dans tout le corps de son ouvrage. C'est aux gens du mêtier à voir les avantages qu'ils en pourront tirer.

Pour ce qui est de ses explications touchant le sens Litteral, je n'y vois rien de particulier qui merite d'être remarqué, elles sont toutes dans Pererius, Corneille à Lapide & Tirin.

Il seroit à souhaiter qu'il eût lû les ouvrages critiques qu'on a fait de nos jours, son livre en seroit beaucoup plus curieux, peut-être qu'on y trouveroit de quoy décider la plus-part des questions qu'il propose & quelques autres encore dont il ne parle point. J'en vais donner deux ou trois exemples.

Il demande à la page 3. Si dans la genealogie d'Abraham il faut mettre le Cainan dont les Septante & ſaint Luc font mention, entre Arphaxad & Salé : quoy qu'on ne le trouve point ni dans le Texte Hebreu de Moyſe, ni dans la vulgate, ni dans le premier chapitre des Paralipomenes.

L'Auteur ſur cela ne répond rien, il rapporte uniquement les ſentimens de Corneille à Lapide & de Salien. Le premier écrivant ſur la Geneſe (ce qu'il eſt bon de remarquer, parce qu'il parle autrement dans ſes Commentaires ſur ſaint Luc) le premier, dis-je, prétend que ce Cainan n'eſt point de la verſion des Septante, & qu'il y a été inſeré par quelque Copiſte, ce qu'il prouve 1. parce, dit-il, que le deſſein de Moyſe n'étoit pas ſeulement d'écrire une Hiſtoire, & de nous donner une ſuite de Genealogies depuis la création du monde juſqu'à Abraham ; mais il vouloit encore les reduire à une chronologie exacte ; ce qui paroît manifeſtement par les années des Patriar-

ches qu'il a toutes calculées juſqu'à la naiſſance d'Abraham. Or cette chronologie ſeroit tres-imparfaite, s'il avoit omis les trente années de Caïnan. 2. Les exemplaires Hebreux, Arabes, Perſans, Ethiopiens de l'ancien Teſtament n'en font nulle mention. 3. Joſeph & Philon le Juif qui ſuivoient à la lettre la verſion des Septante n'en parlent point. 4. On la retranché dans l'Edition des Septante qui fut faite à Rome ſous Sixte Quint. 5. Saint Jerôme, qui a examiné avec ſoin les differences du Texte Hebreu & du Texte Grec, ne dit rien de celle-cy, qui eſt aſſurément conſiderable. 6. Saint Epiphane dans le denombrement qu'il a fait de ces premieres générations omet celle de Caïnan. Enfin conclud cét Auteur comme il y a pluſieurs autres fautes dont tout le monde convient dans la verſion des Septante, on ne doit pas trouver étrange que celle-cy s'y ſoit gliſſée.

Mais que répondrons nous à l'autorité de ſaint Luc. Nous dirons ſans héſiter reprend Corneille à Lapide,

ques les Copiſtes l'ayant trouvé dans quelques exemplaires de la verſion des Septante l'ont fourré dans le texte de cet Evangeliſte.

Le ſentiment de Salien eſt que Moyſe a divisé l'ordre de ces genealogies en deux Decades, dont la premiere comprend celles qui ont été devant le deluge depuis Adam juſqu'à Noë : & la ſeconde celles qui ſuivirent depuis Noë juſqu'à Abraham. Il a omis Caïnan, dit cet Auteur, & peut-être encore quelques autres de ces premiers Hommes, pour des raiſons qui nous ſont inconnuës. Quant aux Septante qui ne l'ont pas oublié, on peut dire ou que l'eſprit de Dieu le leur avoit revelé, ou qu'ils avoient appris par une tradition conſtante de tous les ſiécles, cette onziéme génération.

Pererius n'a oſé décider la queſtion, parce, dit-il, que tous les Exemplaires de ſaint Luc ſoit imprimez ſoit manuſcrits, placent Caïnan enentre Arphaxad & Salé. Le P. Mezger a cru qu'il ne pouvoit mieux faire que de ſuivre ſon exemple.

Mais ce ſçavant Jeſuite n'avoit

pas fait de reflexion aux paroles de Beze sur le chap. 3. ℣. 36. de l'Evangile de saint Luc. *Je n'ay point fait de difficulté, dit-il, d'ôter le nom de Caïnan & j'ay suivi en cela l'autorité de Moyse & de mon manuscrit qui est trés ancien. Aute hoc nomen* (Arphaxad) *legitur τοῦ Καϊνὰν quod non dubitavi expungere, secutus autoritatem Mosis Gen.* 11. ℣. 12. *& mei vetustissimi codicis.*

Je suis surpris que l'Auteur de l'Histoire sacrée n'ait rien dit de cet exemplaire de Beze qui n'a pas échappé à Corneille à Lapide, mais surtout il pouvoit consulter le Phaleg de Bochart. * Cet habile Ministre a épuisé ce point de critique dans une Dissertation qu'il a faite exprès. Car outre les raisons dont les Interpretes se sont servis pour éfacer des livres saints le Caïnan fils d'Arphaxad, il en apporte d'autres qui montrent clairement qu'il n'étoit point parlé de ce Caïnan dans les exemplaires des Septante & des Evangiles que les premiers Peres de l'Eglise avoient entre les mains.

* *Liv.* 2. *c.* 13.

Theophile d'Antioche, qui ne s'écarte jamais de la version des Septante dit en termes formels qu'Arphaxad engendra Salé. Ἀρφαξὰδ ἐτέκνωσε Σαλά. Il ajoute que depuis le deluge jusqu'à la naissance d'Isaac on ne conte que 1036. ans, au lieu que selon la supputation des Septante, tels que nous les avons aujourd'huy, il y auroit 1166. ans, Saint Irenée assure qu'il n'a vû dans saint Luc que 72. generations depuis Jesus-Christ jusquà Adam, il y en auroit trouvé 73. si Caïnan fils d'Arphaxad y étoit compris. Africanus dont Eusebe rapporte les paroles ne met point de Caïnan entre Arphaxad & Salé. Saint Epiphane au livre des poids & des mesures §. 22. ne reconnoit que 22. chefs εικοσιδύο κεφαλαια depuis Adam jusqu'à Jacob il en faudroit admettre 23. si Caïnan entroit en ligne de compte.

Cela supposé il n'est pas hors d'apparence que les Copistes de l'Evangile de saint Luc ont transporté par mégarde le nom de Caïnan du verset 36. au 37. C'est à dire le Caïnan fils d'Enos & l'ont placé imme-

diatement devant Arphaxad. L'experience nous apprend que ces sortes de méprises sont ordinaires à tous ceux qui transcrivent des livres. Et cette conjecture paroît d'autant plus certaine que ces deux Caïnans, tels qu'on les voit aujourd'huy, ont eû chacun un fils, selon les Septante, à cent trente ans, & sont morts trois cent trente ans aprés la naissance de leur premier né, il n'est gueres probable que deux hommes de même nom s'accordent si juste & pour le nombre des années qu'ils ont vécu, & pour le tems auquel ils ont commencé à avoir des enfans. Or cette erreur des deux Caïnans a passé vray semblablement des copies de saint Luc où ils étoient, dans la version des Septante que l'on a corrigée sur quelques uns de ces exemplaires. Ces reflexions qui sont du Ministre Bochart n'étoient pas à négliger.

Le P. Mezger demande dans la sixiéme Question si *Ur* d'où Tharé retira son fils Abraham est un nom propre de Ville, ou un nom appellatif qui signifie le feu. La raison d'en douter c'est qu'Esdras liv. 2.

ch.9. dit, ſelon la Vulgate, que Dieu avoit choiſi Abraham & l'avoit retiré du feu des Chaldeens. *Deus qui elegiſti Abraham, & eduxiſti eum de igne Chaldæorum.* Il répond que le mot *Ur* qui eſt dans le Texte Hebreu eſt un nom de ville, laquelle fut peut être ainſi nommée, parceque les Chaldéens y adoroient le feu; peut-être auſſi, ajoute-t'il, que par le mot de feu on ne veut dire autre choſe que le feu de la tribulation. Car les Interpretes & ſur tout les Juifs conviennent que les Idolâtres de ce païs-là perſecutoient Abraham. Il me ſemble que ceux qui diſent que le mot Hebreu *Ur* ſignifie non ſeulement le feu, mais encore une vallée, & qui le prouvent par le chap. 24. ℣. 15. d'Iſaye ſelon l'interpretation du R. David Kimchi ne ſont pas éloignez de la verité. Voici les paroles du Prophete *Beurim Schibchou Jehova. In Vallibus laudate Dominum.* Il eſt croïable que la Ville d'*Ur* a pris ſon nom de là, parce qu'elle eſt ſituée dans un païs bas entre Niſibe & le Tigre. Voyés le chap. 25. d'Ammien Marcellin.

Nôtre Auteur propose cent autres questions pareilles ausquelles il me semble qu'il ne répond qu'à demi. Il manque ordinairement quelque chose au détail qu'il fait des sentimens des Auteurs ; ce que j'attribuë au dessein qu'il s'est apparemment proposé, de ne traiter que les questions, qu'il a jugé necessaires pour entendre le Texte de l'Ecriture, & pour éclaircir quelques points de controverse. Mais comme il exerce sa critique de tems en tems sur la differente signification des mots Hebreux, il nous auroit fait plaisir s'il avoit expliqué ceux qui embarrassent le plus les Interpretes. Par exemple il expose les divers sens de ces termes *holam*, c'est-à-dire *diuturnum tempus*, *perpetuum* &c. & *Kesita* (qu'il écrit toûjours *Rescita*) qui signifie *nummus* & figurément *agnus* : & il ne dit rien de *Dudaim* que l'Auteur de la vulgate à traduit *Mandragoræ*, & de *Jemim* qui veut dire selon le même interprete *aquæ calidæ*. S'il avoit seulement jetté les yeux sur les livres des nouveaux critiques, il y auroit vû qu'il n'y a

gueres d'apparence que *Dudaim* ſoient des Mandragores. Car pourquoi Rachel auroit elle ſouhaitté avec tant d'ardeur un fruit qui eſt plutôt un poiſon qu'autre choſe. Ceux qui diſent que *Dudaim* ſont des fleurs & même que ce ſont des lys d'une eſpece particuliere tres-odoriferante, & qui le prouvent par les circonſtances de la moiſſon & du lieu où Ruben les avoit cueillis; ceux-là, dis-je, meritoient bien qu'on fit mention de leurs conjectures. Il y a encore d'autres interpretations de ce mot Hebreu qu'il n'eſt pas neceſſaire de rapporter icy.

Pour ce qui eſt de *Jemim*. Mr. Simon, qui eſt ſi connu dans le monde par ſes ſçavantes critiques, fait voir évidemment que ce n'eſt ni des ſources d'eaux chaudes; ni des mulets comme le prétendent les Traducteurs Proteſtans aprés quelques Rabins: mais que ce ſont des peuples qu'on nomme les *Emmeens*: que les Septante, Aquila, Theodotion & Symmaque ont conſervé judicieuſement le mot Hebreu *ιαμεὶν* ou

ἰαμεὶμ ; parce qu'il n'est point parlé en cet endroit là de mulets ; ce qu'il prouve encore par le Texte Hebreu Samaritain, par la version du Pentateuque que nous avons en cette langue, & la Paraphrase Chaldaïque d'Onkelos & l'interprete Arabe Samaritain qui nous font connoître que ces *Jemim* ou plûtôt *Emim* étoient des Geans ou des hommes robustes & puissans. Le Pere Mezger en a omis bien d'autres dont le détail seroit trop long.

On peut dire cependant à sa loüange que son Histoire sacrée est composée avec beaucoup d'ordre,& que ceux qui voudront apprendre l'Ecriture à peu de frais, c'est à dire qui ne se soucient gueres de ces questions difficiles dont les nouveaux critiques ont rempli leurs livres, y trouveront de quoy se satisfaire.

Nôtre Saint Pere le Pape, qui veut, à l'exemple des anciens Pontifes Romains, s'acquitter de toutes les fonctions attachées à l'Episcopat, fait des Homelies sur les principaux Mysteres

de la Religion, aux jours que l'Eglise en celebre la memoire. Il semble, qu'il s'y soit proposé particulierement Saint Leon pour modele: car il y explique, comme luy, avec beaucoup de netteté & de majesté l'essence, les motifs, & les effets des Mysteres: de sorte que dans un discours de peu d'étenduë on trouve un grand fonds de lumieres pour s'instruire, & de pieté, pour s'édifier. Comme l'Homelie, que Sa Sainteté a faite à Noël dernier, est de ce caractere, l'on a cru, qu'on devoit la donner au public,] qui ne peut manquer de profiter des instructions du Pere commun des Fidelles.

HOMELIE DE N. TRES-SAINT PERE *le Pape* CLEMENT XI. *prononcée le jour de la Nativité de nôtre Sei-Seigneur à la Messe solemnelle dans l'Eglise du Prince des Apôtres l'an* 1701.

LEs vœux des Nations & les oracles des Prophetes sont accomplis: le Createur & le Seigneur Eternel de toutes choses, cachant sous le voile; l'éclat de la Majesté divine, a

pris la forme d'un esclave, pour rendre la liberté tant desirée à ceux qui gemissoient depuis si long-tems sous le joug pesant de l'ancienne servitude du peché. Dieu a envoïé son Fils né d'une femme & assujetti à la Loy; afin de racheter ceux qui étoient sous la Loy. L'ancien des jours est devenu enfant, afin que par l'abaissement d'un Dieu jusqu'à la nature humaine, l'homme soit élevé jusqu'à la Nature divine. La force est devenuë foible pour donner de la force à la foiblesse. La misericorde est descenduë du Ciel & s'est communiquée aux pecheurs, la santé aux malades, la verité à ceux qui étoient dans l'égarement, la lumiere aux aveugles, la vie aux morts. & pour ne point emploïer icy d'autre expression que celle de l'Evangile même que nous venons d'entendre, le Verbe s'est fait chair & a demeuré parmi nous. Grand mystere sans doute! prodige étonnant de l'amour d'un Dieu! sacrement ineffable de nôtre reconciliation! Courage donc, mes freres; vous à qui je ne puis maintenant donner des

qualitez plus convenables qu'en vous appellant avec le Prince des Apôtres race choisie, assemblée qui joignez le Sacerdoce à la Royauté, nation sainte, peuple gagné par conqueste. Courage, celebrons avec joye ce jour sacré où les campagnes du desert ont produit le germe odoriferant d'Israël : où la verité est sortie de la terre, & la justice a regardé du haut du ciel, où un enfant nous est né, où un Fils nous a été donné; mais un enfant qui ne peut être renfermé dans l'enceinte des cieux; mais un Fils qui est le Fils unique du Pere & qui a voulu devenir Fils de l'homme pour nous faire enfans de Dieu. Rejoüissons nous dans ce jour de salut, & puis que nous avons l'avantage d'avoir été faits participans de la nature divine, que la bonté d'un Dieu qui veut bien nous adopter pour ses enfans, nous remplisse d'une sainte allegresse. Que nos bouches chantent les loüanges du Seigueur, & que toute chair benisse le saint nom de celuy qui étant riche s'est fait pauvre pour nous, afin de nous enri-

chir par ſa pauvreté, penſons ſerieuſement à la grandeur ineffable de cet ouvrage du très-haut, & reconnoiſſons avec humilité combien eſt excellente la grace que Dieu nous confere dans ce myſtere.

Les Anges certes le reconnoiſſent, puiſque ſelon la remarque de S. Gregoire depuis la naiſſance du Sauveur ils ne ſouffrent plus que les hommes les adorent ; & qu'ils veulent bien maintenant regarder comme leurs égaux ceux qu'ils mépriſoient auparavant comme de foibles & de viles creatures. Les Demons le reconnoiſſent, & jaloux du bonheur de nôtre redemption, ils s'affligent de voir par l'Incarnation du Verbe; le genre humain delivré de la puiſſance des tenebres ; eux qui ſe glorifioient auparavant de nous avoir ſeduits par leurs artifices, & de nous avoir exclus de l'heritage celeſte.

Reconnoiſſons donc auſſi nous mêmes les ſublimes avantages de nôtre nature, & renonçant à toutes les baſſeſſes du vieil homme, ne ſouffrons plus qu'une nature que l'homme nouveau a purifiée de

toutes ſes taches, & qu'il a élevée d'une maniere admirable à un ſi haut degré d'honneur, s'abaiſſe deſormais & s'aviliſſe.

Que la conſideration du myſtere ſerve à l'édification de nos mœurs, enſorte que le ſacrement de la reparation des hommes paſſe juſqu'à la pratique & ſe manifeſte dans nôtre conduite. Un Dieu eſt couché dans une creche : que l'ambition n'éleve plus deſormais nos eſprits. L'auteur de la nature n'a pour ſe couvrir que des langes pauvres & déchirez : que la convoitiſe des biens terreſtres ne tyranniſe plus nos cœurs. Le mediateur de Dieu & des hommes, le Pere du ſiécle à venir, le Prince de la paix JESUS-CHRIST eſt conçû & naît d'une Vierge, ne nous laiſſons plus corrompre par l'attrait de la volupté, ni emporter par la colere, ni dechirer par l'envie, ni ſoüiller enfin par quelque vice ou quelque tache que ce puiſſe être. Ainſi le jour de la naiſſance du Sauveur ſera pour nous un jour de paix ; mais de cette paix veritable, paix toute

celeste, sans laquelle la paix d'icy-bas que nous souhaittons avec tant d'empressement pour apporter le remede à nos maux, ne peut subsister. Et afin même que cette paix qui est propre de la terre, nous soit accordée par celui qui tient tout en en paix dans le haut des cieux, & qui place les Rois sur le thrône, commençons par obtenir la paix avec Dieu, cette paix que le monde ne peut donner, & que les Anges ont annoncée cette nuit même aux hommes de bonne volonté. Cherchons-la, demandons-la, conservons-la. Car celui qui de deux peuples n'en a fait qu'un, & qui est capable d'effacer nos pechez & de perfectionner en nous ses dons, c'est celui-la même qui est nôtre veritable paix.

LIBER PSALMORUM cum ſelectis annotationibus in loca difficiliora. Auctore. J. B. du Hamel Preſbytero, & Exprofeſſore Regio. Rotomagi, & væneunt Pariſiis apud J. Bapt. de Leſpine 1701. *Les Pſeaumes avec des Notes ſur les endroits les plus difficiles, par Mr. du Hamel Prêtre, cy-devant Profeſſeur Royal.* A Rouën, & ſe vend à Paris chez J. B. de Leſpine, ruë S. Jacques. 1701. in 8°. pagg. 321.

PLuſieurs Peres de l'Egliſe & dans ces derniers temps un grand nombre d'Auteurs celebres ont composé de ſçavans & amples commentaires ſur les Pſeaumes. Il y avoit lieu d'apprehender, que la multitude & la longueur de ces Ouvrages ne rebutât trop les jeunes Clercs, à qui les divers exercices du Seminaire & pluſieurs autres études importantes qu'ils ont à faire, ne laiſſent que peu de tems pour celle de l'Ecriture Sainte. Cependant il eſt à propos qu'ils entendent du moins

les Livres qu'ils doivent reciter ſouvent. C'eſt pour cela que Mr. du Hamel s'eſt donné la peine de compoſer ce nouveau Commentaire ſur les Pſeaumes.

Il eſt tres-court : & neanmoins on n'y a rien omis de ce qui eſt neceſſaire. On voit à la tête de chaque Pſeaume l'argument ; ce qui regarde l'Ecrivain ſacré, à qui le Pſeaume eſt attribué ; & avec cela l'explication du titre , lors qu'il y en a un.

On trouve enſuite des notes choiſies ſur les endroits les plus difficiles. Ce choix n'étoit pas aiſé : il demandoit un homme qui eût autant de lecture & de diſcernement qu'en a Mr. du Hamel.

Cet Auteur s'eſt appliqué principalement à ce qui pouvoit éclaircir le ſens Litteral ; mais il n'a point negligé pour cela le ſens Spirituel. Il a eu ſoin de faire remarquer les endroits qui contiennent des Prophéties touchant le Meſſie, ou qui peuvent ſervir à prouver la divinité de JESUS-CHRIST contre les nouveaux Ariens. Il a tiré de ſaint Jerôme

rôme plusieurs excellentes observations, & n'a pas oublié les differences du Grec, de l'Hebreu, & du Chaldaïque. Il a aussi inseré en divers endroits des passages de S. Augustin très propres à exciter & nourrir la pieté des Fidelles. En un mot cet Abregé renferme ce qu'il y a de plus important dans les anciens & les nouveaux Interpretes, & ne sçauroit être que très-utile à ceux pour qui l'Auteur l'a composé.

LETTRES DE CICERON *à Atticus avec des remarques. A Paris chez Florentin & Pierre de L'aulne ruë saint Jacques* 1701. *fol.* 370.

DE tous les ouvrages de l'antiquité il n'y en a point qui soit plus utile & plus agréable de bien entendre que les lettres dont on donne icy la traduction avec des remarques. On y trouve en même-tems la latinité la plus serrée & la plus fine, & une histoire particularisée du tems le plus distingué de la Republique Romaine. Mais ce qui fait le merite des lettres de Ci-

ceron à Atticus est ce qui fait la difficulté de les traduire & de les interpreter.

Comment attraper un stile aussi parfait ? & comment bien développer des choses si secrettes qui sont souvent allusion à d'autres choses que l'on ne sçait point du tout ?

Ces difficultez n'ont point rebutté le nouveau Traducteur. Il a voulu continuer l'ouvrage de Mr. de S. Real, qui avoit travaillé sur les deux premiers livres de ces lettres. Il donne ici le troisiéme & le quatriéme n'ayant point voulu toucher aux deux precedens,parcequ'il *trouve beaucoup de force & de vivacité avec peu de defauts dans la traduction de Mr.de S. Real* , & dans ses remarques beaucoup de réfléxions judicieuses parmi quelques autres un peu trop longues & trop sujettes aux digressions.

Le nouvel Interprete se fait sur cela un plan qu'on ne peut trop louër & dont on reconnoît la justesse par le dépit que fait souvent la lecture des Commentaires. Ils rapportent mille choses qu'on ne se sou-

cie point & même qu'on eſt faché de rencõtrer à l'endroit où elles ſe trouvent, où l'on ne voudroit que ce qui eſt neceſſaire pour l'intelligence de l'Auteur qui eſt commenté, & en particulier de l'endroit qu'on lit actuellement. Mais quelque ſenſée que ſoit cette regle, & quelque ſoin qu'on prenne de ſe la preſcrire à ſoy-même comme font la plus-part des Scholiaſtes, on ne vient pas aiſément à bout de la garder. C'eſt une étrange demangeaiſon que celle de dire tout ce qui vient à l'eſprit à l'occaſion du paſſage d'un Auteur. Le nouvel Interprete des lettres à Atticus ſe fait la juſtice de croire qu'on aimera mieux entendre Ciceron que de l'entendre lui-même: & dès la cinquiéme lettre l'experience ne s'accorde pas mal avec ſa penſée. Du reſte ſes remarques ſont utiles.

Pour la maniere de traduire il dit que le texte qu'il met devant les yeux du lecteur le diſpenſe de juſtifier en détail le peu de libertez qu'il a priſes, & il eſpere qu'on ne le condamnera pas *dés lors que ſa traduc-*

tion ne répondra point à la premiere idée que les paroles du texte pourront donner. C'eſt en ſuivant ſon intention que quelques perſonnes ont ſuſpendu leur jugement ſur la premiere phraſe de ſon Ouvrage, où il rend ces mots de Ciceron : *Utinam illum diem videam cum tibi gratias agam*, par ceux-cy *: il faut croire que je vous remercieray un jour.* Il n'eſt pas venu d'abord à l'eſprit qu'*utinam* ſignifiât *il faut croire*; au lieu de dire, *que ne puis je voir le jour ?* ou, *quand verray-je le jour heureux ?* On peut dire le même des paroles qui ſuivent : *quod me vivere coëgiſti*, qui ſont renduës par celles-cy : *de ce que vous m'avez obligé de me reſerver pour un meilleur tems.* Il ſemble que c'eût été plûtôt fait & qu'il eût été plus conforme au latin de mettre ſimplement, *de ce que vous m'avez obligé de vivre malgré moy*; mais l'Auteur ſe ſera perſuadé qu'une petite paraphraſe pourroit contribuer à faire entrer d'avantage dans le ſens de Ciceron : & il eſt vray que cela y contribue quelquefois & produit un bon effet : Témoin ces premiers

mots de la 5. lettre : *Terentia tibi & ſæpe & maximas gratias agit*, qu'il rend ainſi : *ma femme me marque dans toutes ſes lettres qu'elle vous a mille obligations.* Ce qu'on ajoute icy au Latin ne fait que le rendre plus intelligible & non point plus diffus & plus languiſſant: il n'en eſt pas tout à fait de même de ce qui ſuit immediatement ſur ces quatre mots *id eſt mihi gratiſſimum*, qui pouvoient ſe rendre par ces quatre autres François auſſi ſimples, *ce qui me fait beaucoup de plaiſir* : On fait faire à Ciceron, un peu au dépens de ſa brieveté, un compliment à la françoiſe : *Je ſuis bien aiſe qu'elle ſoit ſenſible à toutes vos bontez autant qu'elle le doit être.* Peut-être que dans la ſuite on reconnoîtra avec le Traducteur qu'il a (comme il le dit luy même) plus d'habitude avec ſon Auteur que les Lecteurs ; & que connoiſſant mieux ſon eſprit & ſes ſentimens il les a mieux exprimez. C'eſt ſurquoy il prétend fonder le goût du public : quoy qu'il en ſoit, ces ſortes d'Ouvrages étant des plus épineux qu'on puiſſe entreprendre,

on doit toûjours ſçavoir gré à ceux qui les premiers ſe donnent la peine de les interpreter. Il y a toûjours beaucoup à apprendre dans cette lecture pour ce qui regarde la forme du gouvernement de Rome, les differens caracteres de ceux qui étoient en place, leurs veües & leur politique.

On fait dans la preface un portrait d'Atticus dont on ne ſera pas fâché de voir icy les principaux traits ; „Il n'étoit pas un amy „auſſi ſolide & auſſi eſſentiel que „le choix de Ciceron pourroit na„turellement le faire croire, il étoit „de ces hommes qui ne ſont au „monde que pour eux-mêmes ; qui „dans le commerce mettent du leur „le moins qu'ils peuvent & tirent „des autres tout ce qu'ils en peu„vent tirer ; ami des partis les plus „oppoſez, des mechans comme des „bons, de Clodius & de Ciceron „comme d'Antoine & de Brutus. „Ciceron ne laiſſoit pas de connoî„tre ces défauts dans ſon ami, mais „s'il n'y trouvoit pas cette nobleſ„ſe d'ame & ce deſintereſſement

parfait qui ſont la marque la plus " eſſentielle de l'amitié, en recom- " penſe il trouvoit dans Atticus " beaucoup de politeſſe, & d'agré- " ment, une humeur égale, un grand " raport dans la maniére de penſer, " enfin nulle concurrence dans le " barreau ny dans le gouvernement. " Il ſemble que tout cet aſſemblage fut plus propre à former ſimplement un commerce agréable qu'une liaiſon qui puiſſe être honorée du nom d'amitié : cependant les confidences, que faiſoit Ciceron à Atticus paroiſſent en marquer une trés-veritable : auroit-il été la dupe d'u-amitié ſuppoſée.

*REFLEXIONS SUR LES remarques de M*** jointes à l'Ode d'Anacreon, qu'il a donné corrigée dans les Memoires de Trevoux des mois de Novemb. & Decemb.* 1701. pag. 307.

LA plû-part de ces remarques ſont bonnes & très-judicieuſes. Mais celui qui les a faites, & que je n'ay pas l'honneur de connoître,

me permettra d'y ajoûter quelques réfléxions.

1. Il ſuppoſe deux principes, ſur leſquels ſa critique eſt fondée. Le premier eſt que la meſure des vers eſt toûjours parfaitement uniforme depuis un bout juſqu'à l'autre dans chaque piece d'Anacreon. Le ſecond eſt que les corrections les plus juſtes ſont celles qui ſe font par la ſimple ſubſtitution d'un terme ſynonyme, qui rétablit la meſure du vers ſans en changer le ſens.

2. Tous les connoiſſeurs avoüeront, que ce ſecond principe eſt très-bon, & que pour l'ordinaire les corrections qui ſe peuvent faire en ſubſtituant un terme ſynonyme ſont préferables à toutes les autres. Je pourrois en donner des preuves hors des poëſies d'Anacreon : mais pour m'en tenir là, puiſqu'il ne s'agit icy que d'Anacreon, il eſt aſſez vray ſemblable que dans l'Ode IX. dans laquelle Anacreon fait parler ſi joliment une colombe, au lieu de

Καὶ δεσπότην Ἀνακρέοντα

Πτεροῖσι συγκαλύψω

Anacreon avoit écrit

Καὶ δεσπότην γέροντα
Πτεροῖσι συγκαλύψω

Henry Estienne lisoit, précisément pour faire le vers

Καὶ δεσπότην ἐμοῖσι
Πτεροῖσι συγκαλύψω

Monsieur le Fevre pere de la sçavante Mademoiselle Dacier, c'est le designer sur son plus bel endroit, approuve la correction de H. Etienne, mais il ouvre un autre sentiment que Mademoiselle sa fille a suivi *potest*, dit-il, [a] *esse* συνίζησις *ut constent numeri.* C'est apparemment ce qu'a voulu dire Mademoiselle Dacier, lors qu'elle avertit [b] *que dans le vers Grec, le mot* Ἀνακρέοντα *ne doit pas être de quatre syllabes à cause de la mesure, &* que *de cette maniere la correction d'Henry Etienne n'est pas necessaire.* Mais en verité c'est une figure bien forcée que de reduire les cinq syllabes de Ανακρέοντα à trois

[a] *p. m.* 141. [b] *p. m.* 52.

ſyllabes dont la premiere ſoit breve. Cela me fait croire qu'il vaut mieux lire

> Καὶ δεσπότην γέροντα
> Πτεροῖσι &c.

Il convient aſſez à un vieillard de ſe faire couvrir pour s'échauffer ; par ce moyen la meſure du vers eſt fort juſte, & il n'y a rien de trop ; le nom d'Anacreon eſt trois fois dans cette Ode , & même il ſe trouve quatre vers plus haut ; il eſt fort naturel de croire que le ſcholiaſte aura voulu expliquer γέροντα par Ανακρέοντα , & que dans la ſuite la gloſe ſera demeurée à la place du texte. On pourroit auſſi corriger Καὶ τόν γ' Ανακρέοντα &c. Mais l'autre correction me paroît meilleure , & eſt plus dans la vray ſemblance.

3. L'autre principe ne me paroît pas ſi vray univerſellement parlant. J'ay de la peine à croire qu'Anacreon ſe ſoit aſſujetti à garder dans les vers de chaque piece le même nombre de ſyllabes, & il eſt bien probable que comme il a fait des pieces dont tous les vers ont huit ſyllabes,

d'autres dont tous les vers ſont de 7. il en a fait auſſi, dont les vers ſont tantôt de ſept & tantôt de huit, d'autant plus que les uns & les autres ont les mêmes pieds, & la même meſure, hors l'anapeſte ou le tribraque, qui dans les vers de huit ſyllabes tiennent la place du ſpondée ou ïambe qui commence les vers de ſept ſyllabes. Ce n'eſt point une choſe rare qu'une ſyllabe longue miſe à la place de deux breves, & deux breves miſes à la place d'une longue; ſans parler ici des vers hexametres ſpondaïques, qu'on trouve ſi ſouvent, & ſur tout dans les Poëtes Grecs, ni du *fluviorum Rex Eridanus* de Virgile [a] ni de *Hinc omne principium, huc refer exitum* d'Horace [b] ni du *Vehemens & liquidus*, du même [c] & de cent autres ſemblables qu'on trouve dans les poëſies les plus regulieres. Je m'arrête à faire remarquer une piece de Catulle qui vaut bien en Latin ce qu'Anacreon vaut en Grec. Il n'y a point aſſeurément de vers dont les ſyllabes doivent être ſi comptées

[a] *Georg.1.v.481.* [b] *l.3.Od.6.* [c] *l.2.Ep.2.*

que les vers Phaleuques, qu'on appelle même communément *hendecaßyllabes*, parcequ'on suppose qu'ils ne peuvent avoir qu'onze syllabes. Et cependant Catulle dans l'Epigramme 56. *ad Camerium* en a fait plusieurs de dix, qu'il a meslez parmi ceux de onze, en substituant une syllabe longue à la place de deux breves.

Oramus, si forte non molestum est,
Demonstres ubi sint tuæ tenebræ,
Te campo quæsivimus minores.....
Si linguam clauso tenes in ore,
Fructus projicies amoris omnes,
Verbosâ gaudet Venus loquelâ.

Anacreon a donc pû bien faire la même chose, & il ne faut pas croire que des vers ayent besoin de correction, comme n'étant pas de lui, parcequ'on les trouvera mêlez avec d'autres qui auront une syllabe de plus ou de moins, lorsque cette difference ne viendra que d'une longue mise à la place de deux breves. Il y en a des exemples qui ne me paroissent pas souffrir de replique. En voici un dans l'Ode 29.

ſur Bathylle, dont preſque tous les vers ſont de huit ſyllabes, & commencent par un Anapeſte :

Ἁπαλῶν δ' ὕπερθε, μηρῶν.
Μηρῶν τὸ πῦρ ἐχόντων &c.

La repetition du ſpondée *μηρῶν*, eſt aſſurément une repetition en grace, & ne peut être placée qu'au commencement du vers, au jugement de tous ceux qui ont un peu le goût des poëſies d'Anacreon. Ainſi quoyque dans la pluſpart des Odes d'Anacreon, qui ſe ſont bien conſervées, on trouve que chacune eſt uniforme pour le nombre des ſyllabes des vers, il ne faut pas croire, cependant, que ce Poëte ſe ſoit geſné à cela, & s'en ſoit fait une regle, qu'il n'ait jamais voulu violer.

3. Il ne faut pas auſſi aller dans une autre extremité, & ſuppoſer qu'Anacreon n'ait point gardé de regles certaines dans la meſure de ſes vers. Quand Horace a dit en parlant d'Anacreon.

Qui perſæpe cavâ teſtudine flevit amorem
Non elaboratum ad pedem : [a]

Il ne veut pas dire qu'Anacreon ait fait des vers ſur Bathylle ſans ſe geſner à aucune meſure, mais plûtôt que ſon affliction, occupoit tellement ſon eſprit, qu'il luy étoit impoſſible de faire des vers, &c. Preuve certaine de cela, c'eſt qu'Horace ſe compare icy à Anacreon, & dit qu'une diſpoſition ſemblable à celle d'Anacreon l'empêche d'achever les vers qu'il avoit promis à Mecenas.

Nous allons parler de cela plus au long en entrant dans le détail de l'Ode 18.

5. Me. Dacier remarque [b] que M. ſon pere ne croïoit pas que cette Ode fût d'Anacreon, *parceque les nombres ne ſont pas égaux & que le Poëte ne ſuit pas toûjours une même meſure*, mais elle déclare en même tems qu'elle n'eſt *pas en cela de ſon ſentiment*, parcequ'il *paroît par d'autres paſſages que ce Poëte n'étoit pas homme*

[a] *Epod.* 14. [b] *p. m.* 94.

à s'assujetir toûjours aux mêmes loix, & qu'il ne fait pas de difficulté de mettre dans ses Odes des vers de different nombre.

M. le Fevre étoit asseurément un des plus habiles critiques que nous eussions en France, il possedoit en perfection tout ce qui s'appelle les belles Lettres & Madame sa fille à souvent encheri sur ses lumieres. Mais il me semble qu'Anacreon tout Anacreon qu'il est n'a pas laissé de s'assujetir aux loix des vers qu'il faisoit, & ces vers pour être coulans & naturels, luy ont peut-être autant coûté que les vers les plus ampoullez & les plus serrez ont coûté à leurs Auteurs.

Ludentis speciem dabit, & torquebitur. * Jugeons des Poëtes Grecs & Latins par les modernes. Nous avons veu de nos jours de fort bons Poëtes François, qui étoient assez de l'humeur d'Anacreon, & qui s'accommodoient même de sa Morale. Mais avec tout cela ils ne se sont point mis au dessus des regles générales de la Poësie Françoise, ni des

* *Hor. l. 2. Ep. 2.*

regles particulieres des pieces qu'ils composoient. On ne trouve rien de trop lâche dans leurs Vers, rien de dérangé, point d'épithete inutile, point de construction louche, point de rimes fausses, point d'expression negligée; je parle des bons Poëtes, tout y paroît aisé & naturel, tout paroît couler de source, & comme fait en se joüant, mais rien n'est peut-être plus étudié, plus plein d'art, plus châtié, & en effet plus difficile. Ceux qui en douteroient peuvent aisément s'en convaincre, & le moyen est seur, ils n'ont qu'à essayer d'en faire autant. Je m'asseure qu'ils conviendront, que rien n'est plus difficile que d'attraper ce qu'on appelle des vers naturels :

—Ut sibi quivis
Speret idem, sudet multum, multumque laboret,
Ausus idem * . . . . .

Je croirois donc que le principe de Mr. le Fevre est fort bon & qu'on pourroit hardiment dire qu'une piece n'est pas d'Anacreon, si les vers

* *Hor. l. 2. Ep. 2.*

y étoient negligez & hors de meſure, *omnia in numeris ſoluta, neglecta.** Je crois cependant que cette Ode 18. eſt d'Anacreon, parcequ'il me paroît fort aiſé d'y rétablir la meſure dans tous les vers. C'eſt ce qu'a tâché de faire celuy dont on a donné les remarques, aux mois de Novemb. & Decemb. pag. 307. Pour moy je voudrois rétablir quelques endroits un peu autrement, & je proteſte auſſi bien que luy qu'on me fera plaiſir de trouver mieux.

6. Je ne puis ſur tout ſouffrir χήεισσας à la place de χάεσσας, & je ſuis ſeur que bien des gens ſeront de mon avis. Cela ne me paroît pas valoir la peine de m'arreſter à en donner des raiſons. Ainſi je commencerois ce vers par un Anapeſte, & mettrois, χάεισάς τε. On n'aura pas de peine à trouver une belle epithete pour finir le vers par exemple καλλιμόρφους &c. Il y en a une infinité de cette meſure, & ſi l'on veut un mot ſynonyme de γελάσας, il n'y a qu'à mettre μειδιόσσας. En effet un

* *p. m.* 148.

Scholiaſte qui voudra expliquer en proſe & en termes plus clairs ou plus communs le vers χάειτάς τε μειδιόωσας, ne manquera pas de mettre d'abord καὶ χάειτας γελάωσας, qui eſt effectivement trop proſe & un peu plat, & c'eſt juſtement ce qui eſt reſté à la place du Texte ſuivant la conjecture de l'Auteur de ces remarques.

7. Je ne ſçaurois encore paſſer ἄμπλεν pour ἄμπελον. Il n'y a point de conſequence ni d'Analogie entre ἄμπλον & ἔπλετο, & quand il y auroit de l'analogie ce n'eſt pas toûjours par analogie qu'on raiſonne dans la Critique & dans la Grammaire, c'eſt par l'autorité & par l'uſage des bons Auteurs. Je chicannerois même ſur εὐπέτηλον. Ce mot n'eſt pas dans Heſiode, & même ne peut entrer dans les vers de ce Poëte, qui n'en a que d'hexametres. Il y a dans Heſiode * πέτηλα pour πέταλα : encore n'eſt-ce que dans un fragment qui ne me paroît gueres reſſentir le genre ni le ſiecle d'Heſiode, quoi qu'en diſent les

* ἀσπ. v. 289.

Critiques. Mais quand on a trouvé πέτηλον pour πέταλον, on n'a pas encore tout à fait droit de conclure qu'on puisse mettre εὐπέτηλον pour εὐπέταλον. Cependant je n'insiste pas là dessus, & je me contente de dire que pour ne point mettre ἄμπελον, qui me revolte & me paroît barbare, j'aimerois mieux en me tenant dans les principes de l'Auteur de ces remarques, proposer comme une conjecture, qu'Anacreon aura mis simplement Υπ' ἄμπελον κομῶσαν, & que le Scholiaste voulant expliquer ce κομῶσαν aura inseré ces deux mots, εὐπέταλον, εὐβότρυον qui auront ensuite passé dans le texte, & fait deux vers au lieu d'un.

8. En voilà assez & peut-être trop. Ceux qui aiment les Poësies d'Anacreon, sont obligez à nôtre Auteur de la peine qu'il prend pour nous les donner dans toute leur pureté. J'espere aussi qu'il me sçaura quelque gré de mes reflexions, & qu'il en profitera quand il ne trouvera rien de mieux. Au reste je ne

doute pas que la lecture assidue des bons Auteurs , & l'usage des plus habiles Critiques ne le mettent bientôt en état de nous donner quelque chose d'achevé sur le texte d'Anacreon & je le souhaitte de tout mon cœur. Si j'osois à son exemple rétablir le texte de cette Ode , voicy comme je m'y prendrois :

Τόρευε καλλιτέχνα
Ἐμοὶ κύπελλον ἡδύ.
Τὰ πρῶτα, τερπνὸν ἡμῖν
Ῥόδον φέρουσαν ὥρην.
Τὸν ἄργυρον δ' ἁπλώσας
Τερπνὸν πότον ποίει μοι.
Τελεστικὸν παραινῶ,
Μήμοι ξένον τορεύσῃς,
Μὴ φευκτὸν ἱστόρημα.
Μᾶλλον, ποίει διγοῦνον
Τὸν Βάκχον Εὔιόν μοι,
Προμνηστὶν ἠδὲ Κύπριν,
Ὑμέναιον ὡς κροτοῦσαν
Χάρισσ' ἔρωτ' ἄνοπλον,
Χάριτάς τε μειδιώσας
Ὑπ' ἄμπελον κομῶσαν
Συνάπτε τοὺς ἐφήβους,
Ἅμα Φοῖβος οἷς ἀθύρη.

Dans le troisiéme vers j'oste ἔαρος aussi bien que ἦρος l'un & l'autre étant manifestement une glose. ἔαρος seroit plus supportable, étant plus poëtique, & du dialecte Jonien, qui est celuy dont Anacreon s'étoit servi ordinairement dans ses poësies. Suidas même dit qu'il n'en a pas employé d'autre dans ses Elegies & ses Iambes ἔγραψεν ἐλεγεῖα καὶ ἰάμβους, Ἰάδι πάντα διαλέκτῳ v.6. j'ay suivi la correction de Madame Dacier qui lit πότον au lieu de πολόν.

Pour les autres choses que j'ay changées, ce n'est qu'en attendant mieux, & je n'en suis pas trop content moy-même.

ALMA INSTRUIDA NA doutrina e vida Christâ : pello Padre Mestre Manoel Fernandez da Companhia de Jesu, Confessor del Rei Dom Pedro nosso Senhor &c. C'est-à-dire, *L'ame instruite dans la doctrine & la vie Chrêtienne par le Pere Maître Emmanuël Fernandez de la Compa-*

gnie de Jeſus, Confeſſeur de ſa Majeſté le Roy Dom Pedre. A Lisbonne chez Michel des Landes Imprimeur du Roy 1700. *in fol. trois tomes*, 1. *tom. pagg.* 956. 2. *tom. pagg.* 1025. 3. *tom. pagg.* 1018.

CEt ouvrage de pieté eſt un des plus complets & des plus eſtimez, qui ayent été compoſez en Portugais. Il y a déja quelque tems que les deux premiers tomes ſont imprimez : le dernier ne l'a été qu'aprés la mort de ſon Auteur le P. Emmanuël Fernandez, arrivée ſur la fin de 1700. Ce Jeſuite, que le Roy de Portugal depuis pluſieurs années avoit choiſi pour ſon Confeſſeur, étoit généralement aimé & eſtimé dans cette Cour. Comme il avoit beaucoup d'érudition, il a inſeré dans ſon ouvrage des choſes tres-curieuſes qui en rendent la lecture agreable. Son deſſein eſt d'inſtruire une ame Chrétienne généralement de tous ſes devoirs : c'eſt-à-dire de ce qu'elle doit croire & pratiquer pour vivre Chrétiennement. Il eſt parlé dans le premier tome de

la creation, des perfections du Createur & de la maniere de bien prier. Le ſecond contient des inſtructions ſur le Symbole des Apôtres & ſur les Commandemens de la Loy. Le troiſiéme traitte des Commandemens de l'Egliſe & des œuvres de miſericorde.

ADNOTATIONES PRACTICÆ Licentiati Antonii Mendez Strouca J. C. Luſitani, in Academiis tam Salmanticenſi quam Conimbricenſi utriuſque juris Profeſſoris &c. C'eſt-à-dire, *Obſervations pratiques du Licentié Antoine Mendez Strouca Juriſconſulte Portugais, Profeſſeur en droit dans les Univerſitez de Salamanque & de Conimbre, &c. à Lisbonne chez Michel des Landes Imprimeur du Roy* 1701. *tom.* 1. *in fol. pagg.* 579.

CE livre eſt encore un ouvrage poſthume, il eſt eſtimé par les Juriſconſultes, & fort recherché par ceux qui frequentent le barreau. Il doit y avoir un ſecond tome qui eſt actuellement ſous la preſſe.

Le premier contient des remarques ſur le premier livre des Pandectes. L'Auteur en parcourt tous les textes : & y fait ſes remarques toûjours par rapport au droit & aux coûtumes de Portugal.

MEMOIRE TOUCHANT LA vie & les ouvrages du Pere Dechamps de la Compagnie de Jeſus, decedé au mois d'Aouſt. 1701.

LE Pere Etienne Dechamps étoit né à Bourges l'année 1613. Il entra chez les Jeſuites à l'âge de dix-ſept ans, & il y a toûjours été très-diſtingué par ſes emplois, par ſa vertu, par ſon eſprit, par ſa ſcience & par les autres grandes qualitez qu'il avoit. Il s'addonna d'abord à l'étude des belles Lettres ; & il y reüſſit ſi bien, que Mr. le Cardinal de Richelieu voulut qu'il fiſt repreſenter dans ſon Palais une Tragedie Latine qu'il avoit compoſée. Aprés un ſeul cours de Philoſophie qu'il enſeigna au College de Paris, il y enſeigna la Théologie : & ſon fameux livre de *l'Hereſie Janſenienne*

Jansenienne sera dans tous les siécles une preuve convaincante de son érudition & de son zele à défendre les décisions de l'Eglise. Le P. Dechamps fut ensuite appliqué au gouvernement de sa Compagnie ; & il n'y a point d'emploi considerable par lequel il n'ait passé plusieurs fois. Mais si la Compagnie l'a honoré par les emplois qu'elle lui a confiez, il faut avouër qu'il l'a honorée elle-même par la maniere dont il les a remplis. En effet il étoit également aimé & estimé au dedans & au dehors. Il avoit un talent rare pour s'attirer la consideration des personnes du premier rang ; ayant l'esprit aussi-bien fait qu'il avoit l'exterieur avantageux ; des manieres nobles, & cependant tout à fait convenables à sa profession de Religieux. Lorsqu'il fut taillé, il y a environ douze ans, il n'est pas concevable combien de personnes de la premiere qualité, soit à Paris, soit à la Cour, parurent s'interesser à sa santé, & envoyerent regulierement en demander des nouvelles. Feu Monseigneur le Prince de Condé,

qui avoit fait ſes études au College de Bourges, y avoit connu le P. Dechamps; & il l'honora toûjours depuis de ſon eſtime, de ſon amitié, & de ſa confiance. Il le prit même pour ſon Confeſſeur les dernieres années de ſa vie : & tout le monde ſçait les grands fruits que ce Pere fit auprés de ce Prince, & l'édification que toute la France en reçût. Le P. Dechamps eſt mort le mois d'Aouſt dernier à la Fléche, ou les infirmitez de ſon grand âge l'avoient obligé de ſe retirer. Il avoit quatre vingt huit ans, & pendant ſoixante & onze qu'il en a paſſé dans ſa Compagnie, on ne l'a jamais vû ſe relâcher un moment dans la pratique des vertus propres de ſon état.

NOUVELLES DE LITTERATURE.

PORTUGAL.

On a enfin terminé ici (à Liſbonne) le celebre procés entre les Evêques de ce Royaume d'une part, & Dom Laurent Pirez Carvalho Commiſſaire de la Cruciate

de l'autre. Ceux qui joüiſſent des privileges de la *Cruciate* ont en vertu de la Bulle le pouvoir de ſe confeſſer à qui ils veulent ; pourveu que le Confeſſeur ſoit approuvé de l'Ordinaire. Les Evêques ſoutenoient qu'il eſt neceſſaire que le Confeſſeur ſoit approuvé par l'Ordinaire du lieu où s'entendent les confeſſions. Le Commiſſaire, qui eſt un homme de grande conſideration, prétendoit qu'il ſuffiſoit que le Confeſſeur fût approuvé pour un Dioceſe, quel qu'il fût. Il y a eu en ce Royaume pluſieurs conteſtations ſur cette queſtion & ſur quelques autres concernant la même Bulle. Le Roy a fait conſulter là deſſus pluſieurs Docteurs. Dom Laurent Pirez compoſa un gros livre pour appuïer ſon ſentiment. Cet Ouvrage fut d'abord eſtimé en ce païs-cy, & paroiſſoit plein d'érudition : mais ayant été deferé & ſoigneuſement examiné à Rome, il a été condamné le 19. d'Avril 1700. par le Pape Innocent XII. d'heureuſe memoire. Le ſaint Pere déclara en même tems qu'il étoit neceſſaire

que le Confesseur fût approuvé par l'Ordinaire du lieu où se font les confessions. Cette Bulle ne fut pas receuë d'abord : mais elle l'a été enfin, & les parties l'ont fait publier. Par là les contestations ont cessé.

Les Jesuites ont fait imprimer icy un livre intitulé *Memoires abregez des persecutions arrivées dans la Mission de la Cochinchine.* C'est un in *folio* de 458. pages.

Un François nommé Claude Bruillard Coursan a fait aussi imprimer une *Methode pour apprendre aisément & en peu de tems les langues Françoise & Portugaise.*

Le Capitaine Loüis Alvarez Pereira a composé un livre qui a pour titre, *les delices de l'ame en J.* C. Jugez par là combien on a de pieté dans ce païs: puisque les Capitaines mêmes y sont en état d'en faire des leçons aux autres. On a encore imprimé plusieurs vies particulieres, des recueils de Sermons & divers Ouvrages de devotion dont le detail seroit trop ennuyeux.

ALLEMAGNE.

Hambourg. M. P. Fabritius a fait imprimer la vie de Proclus faite par Marin. Cette Edition eſt plus ample que celle qu'on avoit, & elle eſt reveüe ſur un bon manuſcrit. Il y a ajoûté de fort belles Notes. Il acheve maintenant de revoir ſur les manuſcrits, les Commentaires d'Arrien ſur Epictete, auſſi bien qu'Eunapius & quelques Auteurs ſemblables, dont il donnera une nouvelle édition avec l'Hiſtoire des anciens Lexiques Grecs, & une eſpece de Bibliotheque Grecque.

A Hall. Mr. de Maſtrich Syndic de Bremen fait imprimer un traité trés-curieux de *Placcius, de ſcriptis Anonymis & Pſeudonymis.* Il y fait des additions ſi conſiderables qu'il y aura de quoy faire un Volume in folio de plus de 300. feüilles.

Mr. Van Meel, qui a fait imprimer à Amſterdam les Lettres de Meſſieurs Hotoman, & de quelques autres ſçavans, travaille à une Bibliotheque critique à peu près dans

le deſſein du treſor critique, ou recueil de pluſieurs Ouvrages des critiques modernes, que Gruter a intitulé *Fax artium* &c. Il a auſſi ramaſſé d'autres lettres de quelques Sçavans qui n'avoient pas encore vû le jour, & il les a fait imprimer en un volume in 8° dont les Journaux de Leipſik . ont donné l'extrait dans le mois d'Octobre.

Jobi Ludolfi pſalterium Æthiopicum cum nova verſione literali, variis lectionibus codicum MSS. & notis philologicis. Accedunt cantica veteris teſtamenti ab Æthiopibus pſalterio annecti ſolita, ut & canticum canticorum Æthiopicè tantum. Francof. ad M. 1701. Il y a ſi long tems que le nom de Mr. Job Ludolf eſt celebre dans la Republique des Lettres, que je ne doute pas qu'il ne vous ſoit parfaitement connu; il s'eſt ſur tout diſtingué par ſon travail ſur l'hiſtoire & ſur la langue d'Ethiopie, outre les Pſeaumes en Latin & en Ethiopien dont je viens de vous donner le titre, on a r'imprimé à Francfort ſes autres ouvrages de même genre, dont la plû-part avoient déja été imprimés

en Angleterre, comme ſon *Hiſtoria Æthiopica*, à laquelle il a joint des commentaires & une eſpece de ſupplement. *Lexicum Æthiopicum. Lexicon Ambaricum.* (C'eſt la langue qu'on parle à la Cour d'Ethiopie.) *Grammatica Æthiopica.* Il a de plus fait en 2. volumes une hiſtoire Allemande de tout ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable dans l'Univers depuis 1600. juſqu'à 1650. cet ouvrage eſt fort eſtimé en Allemagne.

Mr. Peikenkam a Marpurg acheve un joly petit livre *de arboribus Philoſophicis.*

C'eſt Mr. Tſchirnhaus qui eſt auteur du livre de la Medecine de l'eſprit & du corps in 4°. *Medicina mentis & corporis* : mais il n'y a pas mis ſon nom.

On imprime actuellement (Septembre 1701.) les vers grecs de Mr. Herrichenius de Leipſik. Il s'eſt propoſé ſur tout d'imiter Anacreon, & les Connoiſſeurs trouvent qu'il en approche beaucoup.

Mr. (*Burcardus Gotthelffus*) Struvius, dont le pere étoit un Juriſconſulte fort celebre, a ſoin de la Bi-

bliotheque de Jene. Il est Auteur d'un livre *de Bibliothecariis, & de scriptoribus rem nummariam tractantibus*, & a depuis imprimé en 4. vol. *systema antiquitatum Romanarum.* Il doit travailler ensuite sur les antiquités de Grece, & puis sur celles de l'Allemagne, & finira par celles d'Egypte & celles des Barbares.

Vous avés oüy parler d'un livre imprimé depuis peu, *de tribus Impostoribus magnis* : mais afin que vous n'y soyés point trompé, ce Livre est de Mr. Chrétien Kortholt, & c'est son fils (Sebast. Kortholt) qui l'a fait imprimer. Le Livre est contre Herbert, Hobbes & Spinosa. Kortholt a ajouté dans cette nouvelle Edition une preface dans laquelle vous trouverés des choses très-curieuses & très-singulieres sur Spinosa. Il assure que le traité de Spinosa sur l'arc-en-ciel ne subsiste plus, & que Spinosa luy-même le brûla avant sa mort, sans qu'on en sache la raison. Vous y trouverez d'autres particularités de cette nature, & la critique de quelques endroits de Mr. Baillet.

On imprime à Strasbourg 3. tomes in fol. *Antiquitatum Germanicarum*, par Mr. Schilter. Ces trois volumes sont pleins de recherches très-curieuses sur l'Allemagne. Le troisiéme contiendra le Glossaire dont vous avez parlé. * *Glossarium ad scriptores linguæ Francicæ & Alemannicæ veteris.*

Mr. Miege Auteur du Livre, *Monumenta pietatis & Litteraria*, &c. dont il est parlé dans les mois de Novembre & de Decembre p. 380. est Professeur en Theologie à Marpurg. Il n'a pas mis son nom à cet ouvrage, lequel commence par un catalogue des Mss. grecs, qui ont été autrefois à la Bibliotheque Palatine d'Heidelberg & qui sont maintenant au Vatican. Il y a au n. 299. 8. discours de Nicephore Gregoras, & plusieurs autres pieces qui n'ont point encore étê imprimées. Ensuite on trouve dans ces *monumenta* l'histoire de l'Eglise du Palatinat par Henry Alting, avec plusieurs pieces sur ce qu'on appelle *la reformation de l'Eglise*; entr'autres la conference entre l'Electeur Palatin, Frederic III,

**Juillet Aoust. p. 228.*

H v

& Henry III. Roy de Pologne. Cette conference se tint à Heidelberg, & Mr. de Thou n'en a rien dit dans son Histoire. On y parla de la S. Barthelemy, & il y fut dit bien des choses, qui valent la peine d'être remarquées. On a mis aussi dans ce recueil quelques lettres du fameux Nostradamus sur les matieres d'Astrologie, & plusieurs lettres des gens sçavans, dans lesquelles on trouve bien des particularités sur l'histoire Ecclesiastique des deux derniers siécles. Il y en a une, ou Scioppius fait la liste de tous les ouvrages qu'il avoit déja imprimés, & de ceux qui lui restoient a donner au public, & que nous ne verrons apparemment jamais, parce que les papiers, de Scioppius sont maintenant en Italie.

Mr. Meibomius va faire imprimer les *vies des Illustres Medecins.* C'est un ouvrage auquel son pere & son ayeul tous deux celebres dans la republique des lettres, ont longtems travaillé.

Voicy encore le titre de quelques livres nouveaux d'Allemagne.

Christ. Warlitius de cibis & potionibus biblicis in 4° Wittebergæ. 1701.

Schikardi de Jure Regio Hebræorum. Editio ſecunda *cum notis Joan. Ben. Carpzovii.* Lipſ. in 4°. 1702.

Gaſp. Thurmanni bibliotheca ſtatiſtica. C'eſt un ramas de pluſieurs Auteurs qui ont écrit ſur *la raiſon d'Etat*, ſur les Ambaſſadeurs, les Mediateurs de la paix &c. à Hall. in 4° 1702. ce livre eſt fort bon en ſon genre.

Obſervationes ſelectæ Hallenſes ad rem litterariam ſpectantes. in 8°. tomus IV. Halæ.

Io. Ph. Bezæ Argentinenſis brevis & accurata deſcriptio ordinis Elephantini Danorum cum fig. in fol. 1701. Oetingæ.

Laurentii Begeri theſaurus Regius & Electoris Brandeburgicus, vol. 3. ce 3. volume eſt une ſuite des deux autres que vous avés déja vûs. Vous y trouverés une grande quantité de medailles & de pierres gravées qui ſont dans le cabinet de l'Electeur de Brandebourg, avec beaucoup d'autres pieces antiques, dont la pluſpart ont été acheptées du ca-

binet du ſieur Bellori à Rome. *Coloniæ March. in fol.*

Torffei ſeries Regum Daniæ. in 4°. Hafniæ. 1702.

On a imprimé pluſieurs livres nouveaux pour les foires de Francfort & de Leipſik. Je ne puis point parler icy des Allemans, en voicy quelques-uns Latins.

Io. Guill. Bayeri Synopſis & examen Theologiæ Enthuſiaſtarum ſeu Quakerorum, diſſertationes quinque. In 4° Jenæ. 1701.

G. H. Goëtzius de Lutheraniſmo D. Bernardi. In 4°. Dreſdæ 1701.

Io. Fr. Mayeri hiſtoria verſionis Germanicæ Bibliorum B. M. Lutheri. In 4° Hamburgi. 1701.

Euſebii Paciani Epiſtolæ Irenicæ ad Thelogos Lipſienſes. In 4° Lipſ. 1701.

Aug. Pfeiffers Critica ſacra. Editio IV. auctior, in 8°. Lipſ. 1702.

Io. Schilter de comitum prærogativa ac jure inter ipſos & ordinem Equeſtrem controverſo. In 4°. Argent. 1702.

De pace Religioſa in 8° 1701. Argent.

Le nouveau Roy de Pruſſe, Electeur de Brandebourg a achepté

12000. écus (*Imperialibus.*) la Bibliotheque de Mr. Ezechiel Spanheim qui n'a qu'une fille.

Mr. Mazius vient de faire imprimer à Coppenhague un manuscrit tiré de la Bibliotheque de Marq. Gudius. Ce sont trois Ouvrages d'un Moine de l'Ordre de Cisteaux, qui vivoit au tems du Concile de Basle, nommé *Herman Zoestius.* Le premier de ces Ouvrages est sur la puissance de l'Eglise & du Pape. Le second sur les voix definitives dans les Conciles generaux. Le 3. est un Calendrier Hebraïque.

L'Ouvrage de Mr. Dandler pour servir de *vray manifeste à la Maison d'Autriche* est enfin achevé du mois de Decembre 1072. C'est un in fol. de 55. pages. Mr. Dandler a fait cet Ouvrage à l'âge de 83. ans.

HOLLANDE.

Les Memoires sur la derniere revolution d'Angleterre qui viennent de paroître à la Haye chez les sieurs L'honoré en 2. vol. 12. sont d'un certain *Lamberti* Auteur de la traduc-

tion françoise du *Jus Austriacum*, à laquelle on a donné mal à propos, le titre *de manifeste de l'Empereur*. Ces 2. vol. in 12. sont un recueil de toutes les pieces qui ont été publiées sur cette revolution, & assez mal cousues ensemble, l'Auteur étant Grison de Nation, & n'ayant jamais fort cultivé la langue Françoise. Ils ne laisseroient pas d'être bons à quelque chose si l'Auteur avoit pû écrire sans passion, parce qu'on y trouve tout de suite bien des pieces qu'il faudroit aller chercher dans une infinité d'Auteurs, qui ont publié chacune de ces pieces dans leur nouveauté. Il a aussi ramassé les *Votes* ou déliberations des Parlemens d'Angleterre, qui s'impriment à chaque seance.

Vander Plants Libraire d'Amsterdam imprime l'*Historia Templariorum* de M. Nic. Gurtler, elle sera augmentée de plus de la moitié, l'Auteur ayant recouvré quelques livres, d'où il a tiré beaucoup d'éclaircissemens.

Pierre Brunel Libraire d'Amsterdam a achevé d'imprimer *le Dictionnaire de Marine, contenant les termes*

de la navigation & de l'Architecture navale avec les regles & proportions, qui doivent y être observées. Cet ouvrage est enrichi de figures, representant divers vaisseaux, les principales pieces servant à leur construction, les differens pavillons des Nations, les instrumens de Mathematique, outils de charpenterie, & menuiserie concernant la fabrique avec les diverses fonctions des Officiers *in* 4°. voilà ce qu'en dit le Libraire.

Mr. Marck Professeur en Theologie à Leyde, vient de faire imprimer un *Commentaire Latin* in 4° *sur les trois derniers petits Prophetes*, comme il en avoit fait auparavant sur les neufs autres.

Le *Valerius Flaccus* de Nicolas Heinsius vient d'étre imprimé à Utrecht in 12. c'est un ouvrage posthume, mais auquel l'Auteur avoit mis la derniere main; il s'étoit borné selon sa coûtume, à bien corriger le texte & à y ajoûter de courtes notes, le même Nic. Heinsius avoit travaillé sur Virgile: mais quelqu'un a derobé cet Ouvrage, de sorte

qu'on n'espere plus d'en faire part au public, comme ses heritiers en avoient dessein. Mr. Perizonius vient de faire imprimer une Dissertation *de Dicty Cretensi.*

François Halma libraire d'Amsterdam, a fait une nouvelle Edition in fol. d'un livre curieux, dont l'Auteur est un Pere Hermite de S. Augustin nommé *Fortuné Scacchi.* C'est un traité complet sur l'huile & les onctions tant sacrées que profanes. Il est divisé en 3. parties. La premiere traite la matiere en general. La 2. parle en particulier des onctions instituées de Dieu pour les consecrations des Prêtres & des Autels. La troisiéme renferme ce qui regarde l'onction ou la consecration des Roys d'Israël, & les Magistratures, les pompes & ceremonies du peuple Juif.

On croit Mr. Misson Auteur d'un livre auquel il n'a pas mis son nom, & qui est intitulé *Memoires & observations faites par un Voyageur en Angleterre sur ce qu'il y a trouvé de plus remarquable tant à l'égard de la Religion, que de la politique, des mœurs,*

des curiosités naturelles, & quantité de faits historiques avec une description particuliere de ce qu'il y a de plus curieux dans Londres. Le tout enrichi de figures, in 12. à la Haye.

FLANDRES.

Anvers 3. Ianvier 1702. Il y a déja quelque tems que le 3. tome des *Acta Sanctorum* de Juin est achevé. Il sera suivi de deux autres volumes qui finiront le mois de Juin. C'est le P. Janning qui est presque seul chargé de ce travail. Car le P. Papenbroech a été depuis peu affligé d'une longue maladie, dont il ne paroît être rechapé que par miracle. Il a été douze jours à l'agonie, & le 16. de Novembre on le croyoit mort ou mourant. Depuis ce tems là il a repris des forces peu à peu, & malgré son grand âge & la perte de ses yeux il s'est remis à l'étude avec le secours d'un homme qui luy sert de scribe & de Lecteur.

FRANCE.

Mr. de Beaulieu de *Roüen* a continué ses *Ephemerides.*

Mr. de la Hire le fils a fait aussi les siennes *à Paris* au nom de l'Academie Royale des Sciences. *Regiæ scientiarum Academiæ Ephemerides juxta recentissimas Observationes ad meridianum Parisiensem in Observatorio Regio. Authore Gab. Philip. de la Hire ejusdem Academiæ socio. Ad annum* 1702. *Paris, apud Ioan. Boudot*, in 4°. Il a suivi la methode d'Argoli dans l'arrangement & la disposition des Ephemerides qu'il a calculées sur les tables de Mr. son pere avec beaucoup d'exactitude. Ceux qui ramassent avec soin les observations qu'on a faites sur la declinaison de l'aimant, seront bien aises de sçavoir que le 20. de Novembre 1700. elle se trouva de 8. degrez 12. minutes & le 20. de Septembre 1701. de 8. degrez 25. ces deux observations ont été faites par Mr. de la Hire le pere au même endroit de l'Observatoire, & avec les mêmes instrumens que les

autres qu'on trouve dans *la connoiſſance des tems* des années precedentes. C'eſt Mr. Lieutaud qui a fait les calculs pour *la connoiſſance des tems* de cette année, qui ſe vend auſſi chez Boudot, & qui a pluſieurs choſes aſſez particulieres.

On r'imprime icy *(à Roüen)* pour la quatriéme fois, chez Jean Baptiſte Beſogne *l'Hiſtoire des Conciles* en quatre volumes in 12. par le ſieur Hermant Prêtre, Curé de Maltot. Elle eſt plus ample & dans un nouvel ordre; & on y a corrigé pluſieurs fautes qui s'étoient gliſſées dans l'édition precedente, tant par la négligence de l'Imprimeur, que par inadvertance. Le même Auteur a composé un *Dictionnaire des Conciles*, qui eſt tout preſt à mettre ſous la preſſe, & qui ſera en un tome *in folio.* Ce Dictionnaire contient par ordre alphabetique tout ce qui a été decidé dans tous les Conciles touchant la Foy, les bonnes Mœurs, & la Diſcipline; l'Hiſtoire de tous les Conciles tant Generaux que Particuliers, le nombre des Canons qu'ils ont publiez,

& celuy des Evêques qui y ont aſſiſté ; les Papes ſous leſquels ils ont été tenus , les Hereſies avec leurs Auteurs &c.

F I N.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, du mois de Fevrier 1702.

Relation de ce qui s'est passé dans l'Assemblée publique de l'Academie Royale des Inscriptions le 15. Novembre 1701. *p.* 3

Discours sur une Medaille de l'Empereur Trajan lû dans ladite Assemblée par Mr. Vaillant. *p.* 11

Dissertation sur les enfantemens avant terme. *p.*29

*Lettre à Mr.*** de l'Academie Royale des Medailles pour empêcher à l'avenir qu'on ne fonde celles qui se decouvriront.* *p.* 36

Examen de la Dissertation sur la cause de la continuation du mouvement dans les corps, imprimée dans ces Memoires p. 334. *aux mois de Sept. & Octob.* 1701. *par Mr. de la Hire.* *p.*46

Réponse à l'Objection de Mr. de la Hire contre la Dissertation susdite. *p.* 49

Institutiones Physicæ &c. *Cours de Physique à l'usage de l'Ecole par François Bayle.* *p.* 56

A Compleat history of the Turts. *Histoire complette des Turcs depuis leur origine en 755. jusqu'en 1701.* p. 69

Historia delle guerre del Regno del Brasile &c. *Histoire des guerres survenuës au Royaume du Brasil entre le Royaume de Portugal & la Repub. de Hollande par le P. F. Iean. Ioseph de Ste. Therese.* p. 87

Lettre écrite à M. Morel à l'occasion de sa lettre latine sur les Medailles Consulaires. p.102

Sacra Historia de gentis Hebraïcæ ortu, progressu &c. *L'Histoire sacrée de l'origine de la Nation Juive, de son progrès & de ses avantures depuis Abraham jusqu'à la captivité de Babylone par le P. Paul Mezger.* p. 122.

Homelie prononcée le jour de Noël par le Pape Clement XI. l'an 1701. p. 137

Liber Psalmorum &c. *Les Pseaumes avec des notes sur les endroits les plus difficiles par Mr. du Hamel.* p. 143

Lettres de Ciceron à Atticus avec des Remarques. p. 145

TABLE.

*Reflexions ſur les Remarques de Mr.*** jointes à l'Ode d'Anacreon qu'il a donné corrigée dans ces Memoires de Novemb. & Decemb.* 1701. *p.* 151

Alma inſtruida na doutrina & vida Chriſta, &c. *l'Ame inſtruite dans la doctrine & la vie Chrêtienne par le P. Emmanuël Fernandez de la Compagnie de Ieſus.* *p.* 165

Adnotationes Practicæ Ant. Mendez Stouca J. C. Luſitani. *Obſervations du Licentié Antoine Mendez Stouca Iuriſconſulte Portugais. p.*167

Memoires touchant la vie & les ouvrages du Pere Dechamps de la Compagnie de Ieſus, decedé au mois d'Aouſt 1701. *p.* 168

Nouvelles de Litterature. *p.* 200

Portugal. ibid.

Allemagne. *p.* 203

Hollande. *p.* 211

Flandres. *p.* 215

France. *p.* 216

Fin de la Table.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 0474